

TERRITOIRES RURAUX EN PROJETS : LE MÉZENC

JOURNAL DE L'ATELIER RURAL

Atelier de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand - 2014



SOMMAIRE

L'atelier Territoires ruraux en projets comme enseignement	6
Le territoire du Mézenc	8
Le Mézenc dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNRMA) / Atelier 1	9
Thématiques et stratégies territoriales	
- Agriculture et tourisme	12
- Habitat et services	14
- Itinérance et patrimoine	16
Territoires communaux et projets	
- Chaudeyrolles	18
- Fay / Lignon	22
- Freycenet-la-Cuche	24
- Le Monastier / Gazeille	30
- Les Estables	32
- Moudeyres	36
- Présailles	40
Le Mézenc dans le Pays du Velay / Atelier 2	43
- L'Atlas comme outil de connaissance	44
- Le Monastier / Gazeille, une centralité ?	60
- Quelle dynamique pour les bourgs relais ? l'exemple de Laussonne	64
- Habiter le Mézenc	
- Tourisme en vallées	68
- Tourisme et paysages	72
Remerciements	78



L'étang des Barthes. Freycenet-la-Tour

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand doit s'employer à œuvrer sur son territoire et y être ainsi reconnue comme un lieu de réflexion, de pensée, d'expérimentation sur l'architecture et plus largement sur l'habiter et le vivre ensemble.

Cet atelier dans le Mézenc est un bel exemple de partenariat entre un territoire rural qui s'interroge sur son espace, sur son avenir, emmené pour cela par le Parc naturel régional des Monts de l'Ardèche, la Communauté de communes du Mézenc Loire sauvage, le Pays du Velay et notre établissement d'enseignement supérieur qui forme des étudiants appelés dans leur avenir professionnel à œuvrer au service des territoires.

Les étudiants, guidés par leurs enseignants, architectes ou paysagistes ont imaginé, en s'immergeant dans cette zone rurale, des projets qui mobilisent les fonctions économiques essentielles des lieux - agriculture de montagne et tourisme vert - mais ont aussi conçus des projets qui parlent de culture, d'échange et de partage.

Ces projets frôlent parfois l'utopie. Cette utopie qui féconde toute l'histoire de l'humanité, dont il faut constamment rappeler la nécessité pour construire un monde meilleur et qu'il ne faut jamais bannir de notre pensée sous prétexte d'efficacité à court terme.

Merci aux enseignants qui ont fait naître ce projet ou qui s'y sont impliqués, merci aux élus qui ont accueilli cette expérimentation, merci aux techniciens du territoire qui ont facilité cette rencontre et bravo aux étudiants pour leurs projets magnifiques !

Agnès Barbier

Directrice de l'École Nationale
Supérieure d'Architecture
de Clermont-Ferrand



Le maintien et l'accueil d'habitants et d'activités constituent des enjeux essentiels pour le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Qu'il s'agisse de redynamiser un bourg ou un village ou de maîtriser le développement de la construction dans des secteurs sous pression foncière, de quelle manière peut-on habiter aujourd'hui l'espace dit « rural » ?

Depuis plusieurs années, avec les communes et communautés de communes, les partenaires institutionnels et associatifs, les habitants, le Parc anime des réflexions sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme, des activités économiques et des services en milieu rural.

Ainsi, dans le cadre de ses missions d'expérimentation et d'innovation, le Parc mobilise les écoles d'architecture pour apporter un regard neuf sur les territoires et construire des projets de développement et de constructions. Concrètement, les étudiants et leurs enseignants investissent un territoire, rencontrent les élus locaux, les habitants et les acteurs économiques et proposent un projet de développement illustré par des idées architecturales nouvelles.

Cette année 2014, la communauté de communes Mézenc-Loire Sauvage s'est engagée avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche à accueillir les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF).

Le présent journal restitue une partie de leurs recherches qui est le fruit d'un important travail d'arpentage sur le terrain et d'échanges avec élus locaux et habitants. À travers ces pages, des idées de projets pourront émerger pour le Mézenc, certaines communes ayant déjà fait part de leur envie de poursuivre leur réflexion.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal de l'atelier rural et espère que vous pourrez y trouver matière à idées pour un habitat durable désirable.

Lorraine CHENOT,
Présidente du Parc naturel régional
des Monts d'Ardèche



Vallée de l'Aubépin, commune de Moudeyres

Face aux enjeux suivants :

- une déprise démographique et vieillissement de la population sur des « communes dites de montagne » à des degrés divers selon les communes ;
- une fragilité économique, développement touristique profitant à toutes les communes (cœur de station aux Estables mais rayonnement à conforter) ;
- le nécessaire maintien de l'activité agricole et une diversification par le développement des circuits courts notamment ;
- le maintien des services au public et du commerce de proximité ;
- la réduction de la vacance des centres bourgs ;
- l'organisation de l'espace et accessibilité ;
- de développement de sa notoriété.

La communauté de communes a eu plaisir à accueillir au cours du second trimestre de l'année 2014 deux groupes d'étudiants de l'École d'architecture de Clermont et ce en lien avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et son périmètre d'extension sur le territoire altiligérien.

Lors de la restitution au Monastier-sur-Gazeille, le jeudi 19 juin 2014, les élus ont pu constater la variété et la qualité des projets conduits dans le cadre de ces ateliers et il est important que cette publication vienne assurer la diffusion et la durabilité de ce travail riche, dense, innovant pouvant ainsi servir de base à la réflexion future des élus sur le développement du territoire en lien avec le Pays du Velay mais aussi le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Philippe DELABRE,
Président de la communauté
de communes Mézenc
Loire Sauvage

Le Pays du Velay a souhaité soutenir le travail engagé sur la Communauté de communes du Mézenc et de la Loire sauvage en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche et l'ENSACF parce qu'il vient nourrir les réflexions en cours initiées dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Velay.

Il faut d'abord souligner l'apport de l'équipe pédagogique qui a su amener les étudiants à comprendre qu'un projet d'aménagement ou de développement s'inscrit toujours dans un contexte plus large que la seule commune, en raison des habitudes de vie de la population et de l'organisation administrative ou territoriale des acteurs publics.

Ils ont su mettre en lumière l'apport de plusieurs démarches de projets portés à différentes échelles : la Communauté de communes, le PNR des Monts d'Ardèche, le Pays du Velay, non pas isolées les unes des autres, encore moins concurrentes, mais bien complémentaires.

Ensuite, en complément d'une démarche SCoT qui revêt en priorité une dimension stratégique de projet de territoire à très long terme, il faut reconnaître au travail des étudiants de l'ENSACF sa valeur opérationnelle, pédagogique et professionnelle.

- Professionnelle, parce que les travaux reposent sur une analyse partagée du territoire à partir de données chiffrées et de repérages de terrain, confrontés à la vision des acteurs locaux.
- Opérationnelle, parce que les étudiants font des propositions concrètes de projets à court et moyen termes, plus ou moins ambitieux. Du simple projet d'animation au projet d'investissements, chaque commune dispose d'un projet spécifique, innovant, fondé sur son histoire et ses ressources locales.
- Pédagogique, parce que dans un temps très court, les élus ont pu à la fois reconnaître leurs atouts et faiblesses et mieux comprendre comment répondre concrètement aux enjeux de leur territoire.

Enfin, je crois que ce travail permet de réaffirmer quelques enjeux prioritaires pour le territoire du Pays du Velay :

- la vitalité des centre-bourgs à travers les notions d'espaces publics, de logements vacants, de services, de liens entre les habitants, de périurbanisation, etc. ;
- l'accessibilité en milieu rural ;
- le rôle de l'agriculture dans l'économie locale et la préservation des paysages ;
- la place des paysages dans la structuration et le fonctionnement du territoire, ainsi que dans le développement touristique.

Je remercie les étudiants pour leur implication, ainsi que l'ENSACF et le PNR des Monts d'Ardèche pour cette initiative et cette démarche de projet innovante. Je souhaite que ce travail prenne vie et soit utilisé par les élus du Mézenc, et plus largement par les élus du Pays du Velay, au bénéfice du développement et de l'aménagement de notre territoire.

Michel JOUBERT,
Président du Pays du Velay



RD 500, la traversée des hauts plateaux du Mézenc

L'enseignement *Territoires ruraux en projets* conduit au second semestre de la troisième année de licence à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) interroge depuis 2008 le projet urbain et architectural en territoire rural : 13 expériences pédagogiques successives ont été menées dans des territoires du Massif Central, dessinant progressivement l'engagement et l'ancrage de l'ENSACF dans le territoire du Massif Central.

D'espaces parfois profondément ruraux à la limite de la désertification à des entités fortement influencées par des dynamiques urbaines environnantes, l'exploration peut s'appuyer sur des politiques territoriales diverses : projets de Parc (Aubrac, Haut-Allier), révision de charte (PNR du Pilat), création d'atelier ruraux d'urbanisme (Combraille en Marche, Livradois-Forez), expérimentations locales (Atelier des paysages, démarche "Habiter autrement les centres-bourgs", PNR du Livradois-Forez), réflexion préalable à un SCoT rural (Haute-Corrèze). Si le partenariat avec les collectivités induit une réflexion d'abord issue d'un découpage administratif dont elles ont souvent quelques difficultés à s'extraire, les limites sont franchies lorsqu'elles correspondent à des cohérences paysagères (entité d'un plateau, ou d'une vallée) ou lorsque des enjeux dépassent leur seule compétence.

L'enseignement s'inscrit dans le cadre plus large du réseau d'enseignement et de recherche Espace Rural Projet Spatial (ERPS) né en 2009 de la rencontre de plusieurs praticiens et enseignants dans le domaine de la conception architecturale, du paysage et de l'aménagement. Chaque année, le réseau ERPS organise un colloque-atelier dont les objectifs sont de confronter pratiques pédagogiques, démarches professionnelles et travaux de recherche. Ces rencontres sont désormais proposées à partir d'une collaboration entre des ENSA et des établissements d'enseignement supérieur en agronomie, en aménagement et en paysage, de façon à permettre de susciter de nouvelles modalités de recherche et d'enseignement entre ces établissements, à engager les croisements appelés dans le champ des politiques publiques et de la commande des collectivités territoriales.

Objectifs et modalités pédagogiques

Dans un contexte de réforme territoriale, de diminution des ressources de l'action publique, de mutation de l'ingénierie territoriale, il convient de former les futurs architectes à investir plus largement les échelles intercommunales et les territoires ruraux pour y développer une pratique renouvelée du projet territorial.

L'enseignement vise à maîtriser conjointement la dimension stratégique du projet à grande échelle et la résonnance du territoire sur un programme architectural à définir. À cette fin, les étudiants sont confrontés aux processus de transformation d'un grand territoire intercommunal rural par un va-et-vient entre le détail et le grand paysage. L'entrée principale de cet atelier est l'exploration d'un contexte territorial (institutionnel et humain) concret : intercommunalité, bassin de vie, entité géographique pertinente du point de vue du système d'acteurs et du projet politique.

Les étudiants travaillent par groupe de 4 puis par binôme et sont amenés régulièrement à croiser leurs points de vue et propositions avec les autres groupes de l'atelier.

Un atelier en trois séquences

La séquence 1 vise à la compréhension et la lecture dynamique d'un territoire, à l'identification d'enjeux et la formulation de premières hypothèses d'une stratégie territoriale. Les étudiants abordent le territoire sous l'angle d'une thématique.

L'organisation d'un atelier in situ pendant une semaine au sein du territoire vise à favoriser une interaction entre étudiants, enseignants, élus, techniciens et habitants. Tout en s'appuyant sur les modalités pédagogiques de l'enseignement du projet, cet atelier fait le pari de s'ouvrir à une situation concrète d'immersion, permettant aux étudiants de toucher du doigt les enjeux contemporains liés aux territoires ruraux et de réfléchir à l'implication des architectes au sein de ces territoires.

La séquence 2 vise au développement et à la déclinaison de stratégies territoriales, à leurs illustrations au travers de situations représentatives et à la définition de programmes architecturaux.

La séquence 3 développe un projet architectural en lien avec les stratégies et le territoire.

Restitution auprès des partenaires

Mobilisant des savoirs en conception architecturale, en projet urbain et en paysage, les étudiants sont amenés à confronter ces savoirs à des acteurs « profanes », à évaluer la pertinence de leurs propositions dans une situation extérieure au cadre scolaire habituel, à questionner les modalités d'expression et de communication du projet. En retour, les acteurs s'interrogent sur leur propre rapport à l'architecture, à la commande, ainsi qu'à la dimension souvent négligée du projet de territoire.

7



*Restitution des travaux au Monastier / Gazeille
le 19 juin 2014*

L'ATELIER DU MÉZENC - de mars à juin 2014

L'atelier du Mézenc 2013-2014 a fait l'objet d'une convention entre le PNRMA (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche), la CCMLS (Communauté de Communes du Mézenc et de la Loire Sauvage) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF).

Cette convention a permis de fixer les objectifs, les modalités d'organisation et de restitution de l'atelier et la prise en charge de l'atelier In situ. Ce dernier, qui s'est tenu du 22 au 28 mars 2014 n'aurait pas été possible sans la mise à disposition par la CCMLS de plusieurs gîtes ruraux pour l'accueil des étudiants.

Pour le bon déroulement de l'atelier, au-delà des services de la CCMLS et du PNRMA, les services déconcentrés de l'État (DIREN, DDE, DDAF, SDAP), les Chambres consulaires, le Pays du Velay et les CAUE de la Haute-Loire et de l'Ardèche ont également été associés.

Le territoire d'étude correspond à l'entité des 17 communes de CCMLS. L'actualité récente sur le territoire, l'adhésion de 7 des 17 communes au PNRMA en 2014 et la réalisation en cours du SCOT du Velay porté par le Pays du Velay, a conduit à répartir les presque 50 étudiants mobilisés en deux équipes, encadrées chacune par quatre enseignants architectes et paysagistes de l'ENSACF. Cette actualité interroge une fois encore l'identité du Mézenc qui oscille depuis toujours entre les Monts d'Ardèche et le Velay.

MÉZENC ET MONTS D'ARDÈCHE

L'équipe 1 est intervenue en priorité sur les 7 communes de la CCMLS (Chaudefrolles, les Estables, Fay-sur-Lignon, Freycenet-la-Cuche, le Monastier-sur-Gazeille, Moudeyres, Presailles) nouvellement adhérentes du PNRMA, confrontant le territoire du Mézenc et les enjeux de chacune des communes aux objectifs fixés par la charte du Parc 2013-2025 : revitaliser les centre-bourgs et favoriser des densités désirables, travailler sur les extensions de villages tout en préservant la qualité du cadre de vie, travailler sur l'évolution du patrimoine bâti, développer une architecture contemporaine adaptée aux spécificités locales.

Équipe enseignante encadrante :

- Monique Barruel, architecte
- Olivier Malclès, architecte
- Bertrand Rétif, paysagiste
- Magdeleine Lounis de Vendômois, architecte

MÉZENC ET PAYS DU VELAY

L'équipe 2 a plus spécifiquement investi le territoire de la CCMLS en lien avec l'agglomération du Puy-en-Velay, prenant l'élaboration en cours du Scot du Velay par le Pays du Velay, comme fil conducteur de l'atelier. À ce titre, les réflexions et propositions ont porté en priorité sur les communes de Laussonne et du Monastier-sur-Gazeille, identifiés comme « bourgs relais » par le SCOT ainsi que sur les communes de St-Front, Moudeyres, Freycenet Latour, Chadron, Saint-Martin de Fugères, Alleyrac et Goudet.

Équipe enseignante encadrante :

- David Robin, architecte
- Rémi Janin, paysagiste
- Félix Mulle, architecte
- Pierre Grosmond, architecte

8



Deux équipes d'enseignants de l'ENSACF ont conduit en parallèle deux ateliers thématiques et encadré 25 étudiants. Monique Barruel, enseignante architecte a joué un rôle capital dans la prise de contact avec les collectivités, la définition du partenariat et l'organisation de l'atelier.



Champs cultivés dégagés des pierres. Plateaux intermédiaires surplombant la Loire

Méthodologie :

L'atelier « territoires en projets » donne à des étudiants de troisième année de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand l'occasion de travailler sur les territoires ruraux en croisant les questions territoriales et architecturales.

En 2014, un des trois ateliers s'est attelé à l'étude des 7 communes de Haute-Loire (Chaudeyrolles, les Estables, Fay-sur-Lignon, Freycenet-la-Cuche, le Monastier-sur-Gazeille, Moudeyres, Présailles) adhérentes au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

L'immersion :

Le semestre débutant traditionnellement par un temps d'immersion, sept groupes d'étudiants ont donc, entre les deux tours des municipales, établi leurs quartiers dans chacune de ces sept communes afin de comprendre, de l'intérieur, ce qui relie ces communes entre elles ainsi que ce qui motive leur rapprochement du parc naturel ardéchois.

Ils ont, une semaine durant, rencontré les acteurs locaux : résidents, travailleurs, touristes, élus, techniciens, etc. afin de recueillir le point de vue de chacun sur les questions auxquelles font face ces communes et d'identifier difficultés et potentiels.

La cartographie :

En contrepoint de ce travail volontairement centré sur les communes, trois équipes d'étudiants ont questionné - à l'aide d'outils cartographiques notamment - la totalité du territoire autour de 3 thèmes :

- **Habitat et services** (Questionnement des spécificités typologiques de l'habitat rural, logique de déploiement des services, etc.)

- **Agriculture et tourisme** (Sur quelles filières s'appuyer ? Quelles modalités pour une coexistence féconde ?)

- **Itinérance et patrimoine** (Comment fonder le dynamisme économique et social du pays sur ses éléments patrimoniaux ?)

L'atlas collectif :

Cette double approche a permis de façonner une vision collective fondée à la fois sur les préoccupations locales et les enjeux d'un territoire plus vaste. Elle a en outre été l'occasion d'un large débat sur les enjeux contemporains des territoires ruraux et la manière dont les architectes pourraient participer à leur transformation.

À l'issue de ce premier temps d'immersion, dont l'objet principal était la constitution d'un atlas collectif du territoire, un certain nombre de stratégies de développement ont émergé.

Qu'elles s'appuient sur le tourisme, l'artisanat ou l'agriculture, toutes visaient à trouver dans les spécificités du territoire les ressorts de sa régénération. C'est sur ce socle qu'ont ensuite travaillé les étudiants des sept communes.

Le projet :

Autour d'un projet collectif de définition des formes bâties et des espaces publics, ils ont élaboré, en prolongement de la stratégie territoriale choisie, un ou plusieurs édifices dont le programme, la mise en œuvre et la morphologie répondaient aux enjeux énoncés précédemment.



COMPRENDRE LE MÉZENC

Les hauteurs du Mézenc sont impressionnantes par l'immensité des pâturages partout jalonnés de fermes isolées jusqu'à 1 300 mètres d'altitude. La présence récurrente du Mont Mézenc dans le champ de vision en fait l'une des composantes naturelles les plus symboliques pour les habitants du département de la Haute-Loire. Le territoire de la communauté de communes du Mézenc et de la Loire Sauvage (17 communes, 5800 habitants) occupe la partie sud-est du département de la Haute-Loire frontalier avec l'Ardèche. Limité à l'ouest par les gorges de la Loire en direction du Puy en Velay, au sud et à l'est par la ligne de partage des eaux Atlantique/Méditerranée, au nord, par le Meygal en direction d'Yssingeaux, le pays du Mézenc contraste par ses grandes prairies d'estive et ses marqueurs territoriaux, les sucres phonolitiques. Les Monts du Mézenc, les hauts plateaux de Saint Front, des Vastres, de Freycenet-Latour, de Présailles et de Freycenet-LaCuche et le Bassin de Lantriac et du Monastier sur Gazeille sont décrits comme les ensembles appartenant au Mézenc. Ils constituent le territoire d'étude de cet atelier.

« *Le massif du Mézenc est un autre pays de confins et d'isolement* », écrivait André FEL (Fel A., Bouet G., dans l'Atlas géographique de la France moderne, Le Massif Central, Flammarion, 1983). L'expérience singulière des confins se traduit non seulement dans ce que l'on voit ou ce que l'on vit, du fait de l'éloignement, de l'altitude et de la rudesse du climat, mais aussi par la manière dont les habitants y vivent et y pensent. C'est une culture encore forte qui renvoie tout visiteur temporaire à son caractère d'étranger. Comme d'autres paysages des hautes terres emblématiques pour la région Auvergne qui font l'objet de démarches de protection ou de labellisation, le Mézenc se démarque par ses caractères singuliers. Pays des grands espaces, pays de l'altitude, où dominent des formes géologiques complexes, les paysages du Mézenc soulignent partout l'adaptation à des conditions difficiles, à des milieux contraints, qui ont généré des habitats singuliers et permanents. Dans ces vastes prairies naturelles, parsemées de croix en pierre, le climat reste rude et hostile. Les minima d'hiver dépassant parfois -20°C expliquent les caractères d'une architecture vernaculaire qui fait corps avec le substrat géologique, des bâtiments traditionnels longs, massifs et très bas, à la toiture de lauzes, sans ouverture au nord, et la présence de nombreux dispositifs pour se protéger des rigueurs de l'hiver, en particuliers du vent du nord, la Burle (filets anti-congères, plantations brise vent, garages de bord de route...) Deux formes d'habitat dominant sur le territoire: les grandes fermes isolées au cœur des pâturages et l'habitat groupé aggloméré des hameaux et des villages à mi versant. Les routes départementales 500 et 26 qui relient les bourgs et chef lieu Fay sur Lignon et Le Monastier-sur-Gazeille traversent le plateau du Mézenc offrent des panoramas remarquables jusqu'aux Alpes, au Cantal, au Mont Lozère. L'implantation des villages comme

l'ensemble du paysage est fortement marquée par le volcanisme. Le massif du Mézenc a été formé par des coulées de basalte très anciennes. Certains sommets de haute altitude de 1 200 à 1 300 m accueillent des landes subalpines au caractère exceptionnel du fait de la rareté de ce genre de milieu en Auvergne, l'étage subalpin étant peu représenté. Le grand plateau basaltique est parsemé d'accidents géologiques plus récents, une succession de sommets comme des marqueurs du paysage (les sucres phonolitiques) et de dépressions marécageuses (anciens cratères d'explosion : les maars). L'ensemble de ce territoire est maillé de nombreux sites naturels qui font l'objet d'une attractivité touristique ou d'un intérêt écologique (les narces de Chaudeyrolles et le lac de Saint-Front, le volcan phonolitique du Mont Signon, les sucres, le site classé du Mézenc).

Au-delà des caractères d'altitude, ce qui étonne le plus sur le Mézenc, c'est le caractère d'une « *région toujours en herbe* ». Terre d'estive ancestrale, les troupeaux transhumants par les « *drayes* » depuis les régions méridionales (Cévennes Ardéchoises et de Lozère) montaient sur le plateau pour rejoindre les terrains de parcours sur les communaux du Mézenc. Avec plus de 90 % de surface agricole utile toujours en herbe et en prairie naturelle, le plateau du Mézenc constitue encore aujourd'hui la région la plus herbagère du département. Cette vocation centrée sur l'élevage bovin et sur la valorisation de l'herbe, comme ressource locale principale, a connu un regain d'intérêt avec la création dans les années 90 de l'association de producteurs du « *Fin gras du Mézenc* » qui en 2006 a obtenu une AOC pour la qualité de la viande de bœuf du Mézenc. L'AOC s'étend jusqu'au Mont Gerbier de Jonc en Ardèche. Les communes



du plateau ardéchois et les communes du Plateau du Mézenc appartiennent à un territoire commun, la tête de bassin des sources de la Loire. Elles partagent les mêmes caractères territoriaux et sont reliées par une communauté de destin. Le projet de pôle d'excellence rural Entité Mézenc Gerbier de Jonc et l'adhésion récente de 7 communes de Haute Loire au PNR des monts d'Ardèche atteste cette idée de faire valoir des valeurs communes à travers un projet de territoire partagé en s'appuyant sur les ressources locales.

La valorisation des ressources est un enjeu fort. Le système agropastoral montagnard fondé sur l'élevage comme pilier séculaire de l'activité économique est secondé par une activité touristique en développement sur les saisons hiver/été (station de sport d'hiver des Estables, éco-tourisme, accueil, hébergements, réseau de chemins de grandes randonnées, trecks). Les enjeux de développement du territoire soulèvent de nombreuses questions, liées notamment aux évolutions socio-économiques des bourgs.

Comme d'autres territoires ruraux à très faible densité de population, le pays du Mézenc est touché par des difficultés structurelles auxquelles font face les communes : déshérence des centres bourgs, difficultés liées au travail et au maintien des activités et des services, vieillissement de la population, vacance des commerces et des habitations villageoises, gestion des espaces ouverts, gestion de la fréquentation touristique... La commune de Fay sur Lignon (407 habitants recensés en 2011), chef-lieu de canton observe depuis les années 1960 une diminution de plus du tiers de sa population, avec une tendance au vieillissement, des difficultés à maintenir ses habitants et ses activités économiques, comme une majorité de communes de montagne.

Le déficit d'attractivité est notamment lié à la rudesse du climat (village situé autour de 1 200 m d'altitude) et une accessibilité difficile en période hivernale. Mais ce déficit est aussi lié à un tissu bâti vieillissant, un cadre urbain qui malgré son intérêt patrimonial et cette place singulière, ne parvient plus à capter l'attention ni l'intérêt des visiteurs ou de futurs habitants potentiels. C'est toute la vie de village, la dynamique économique et socio-culturelle qui en pâtissent, malgré une situation géographique relativement favorable entre le Pays du Velay et la vallée du Rhône (sur l'axe de la RD 500).

Étant donnés ces enjeux de développement, la réflexion sur le territoire des hautes terres du Mézenc s'oriente vers une gestion collective des espaces et des démarches de projet qualitatives et concertées. Cette réflexion s'inscrit parallèlement à l'élaboration du SCOT du Pays du Velay. Un des enjeux consiste à replacer les deux bourgs portes de Fay-sur-Lignon et du Monastier-sur-Gazeille, au sein de la dynamique



territoriale : au regard de leur potentiel urbain et de leur position singulière sur un axe important du territoire, situé à une demi-heure d'Yssingeaux et à quarante minutes du Puy-en-Velay et participer pleinement au développement du Pays du Velay. Sept communes du pays du Mézenc et Loire sauvage adhèrent depuis peu au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Elles tiennent à ce titre un rôle stratégique dans la dynamique globale du territoire, dans leur capacité à valoriser ses atouts patrimoniaux et touristiques, et dans sa capacité à accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux actifs.

L'atelier de projet a mis en évidence certaines orientations fortes pour un projet de territoire :

- Concevoir un projet territorial innovant et réaliste qui prenne en compte les usages, la qualité des sites, la qualité architecturale...,
- Redonner envie aux habitants et acteurs de la vie économique et culturelle de s'installer et de vivre en centre-bourg,
- Proposer des aménagements contemporains sans compromettre la force patrimoniale et culturelle de ces espaces,
- Imaginer un développement autour de l'éco-tourisme et de l'agro-tourisme,
- Maîtriser l'urbanisation,
- Travailler sur la qualité d'accueil en s'appuyant sur la démarche Géopark du PNR des Monts d'Ardèche.

12

[illegible]

LES ACTEURS DE CE PAYSAGE, LES JARDINIERS DU MÉZENC



 Élevages Bovins mixtes
  Autres (Ovins, Caprins, Volailles, culture)
  Limite Haute-Loire et Ardèche

 Élevages Laitiers
  Communauté de communes du Mézenc

PATURAGES: les bovins restent 5 mois dehors :

	étable ou stabulation occupée
1	0,7
2	0,8
3	0,9
4	1,0
5	1,1
6	1,2
7	1,3
8	1,4
9	1,5
10	1,6
11	1,7
12	1,8
13	1,9
14	2,0
15	2,1
16	2,2
17	2,3
18	2,4
19	2,5
20	2,6
21	2,7
22	2,8
23	2,9
24	3,0
25	3,1
26	3,2
27	3,3
28	3,4
29	3,5
30	3,6
31	3,7
32	3,8
33	3,9
34	4,0
35	4,1
36	4,2
37	4,3
38	4,4
39	4,5
40	4,6
41	4,7
42	4,8
43	4,9
44	5,0
45	5,1
46	5,2
47	5,3
48	5,4
49	5,5
50	5,6
51	5,7
52	5,8
53	5,9
54	6,0
55	6,1
56	6,2
57	6,3
58	6,4
59	6,5
60	6,6
61	6,7
62	6,8
63	6,9
64	7,0
65	7,1
66	7,2
67	7,3
68	7,4
69	7,5
70	7,6
71	7,7
72	7,8
73	7,9
74	8,0
75	8,1
76	8,2
77	8,3
78	8,4
79	8,5
80	8,6
81	8,7
82	8,8
83	8,9
84	9,0
85	9,1
86	9,2
87	9,3
88	9,4
89	9,5
90	9,6
91	9,7
92	9,8
93	9,9
94	10,0
95	10,1
96	10,2
97	10,3
98	10,4
99	10,5
100	10,6
101	10,7
102	10,8
103	10,9
104	11,0
105	11,1
106	11,2
107	11,3
108	11,4
109	11,5
110	11,6
111	11,7
112	11,8
113	11,9
114	12,0
115	12,1
116	12,2
117	12,3
118	12,4
119	12,5
120	12,6
121	12,7
122	12,8
123	12,9
124	13,0
125	13,1
126	13,2
127	13,3
128	13,4
129	13,5
130	13,6
131	13,7
132	13,8
133	13,9
134	14,0
135	14,1
136	14,2
137	14,3
138	14,4
139	14,5
140	14,6
141	14,7
142	14,8
143	14,9
144	15,0
145	15,1
146	15,2
147	15,3
148	15,4
149	15,5
150	15,6
151	15,7
152	15,8
153	15,9
154	16,0
155	16,1
156	16,2
157	16,3
158	16,4
159	16,5
160	16,6
161	16,7
162	16,8
163	16,9
164	17,0
165	17,1
166	17,2
167	17,3
168	17,4
169	17,5
170	17,6
171	17,7
172	17,8
173	17,9
174	18,0
175	18,1
176	18,2
177	18,3
178	18,4
179	18,5
180	18,6
181	18,7
182	18,8
183	18,9
184	19,0
185	19,1

NEIGE : les bovins
rentrent 7 mois à l'étable

Points de vente directe

Maison du Fin gras
Chadeyrolles

Ferme des frères Perrel
Moudeyres

Ferme pédagogique
Saint-Front

MISE EN PLACE DES OUTILS DE COMMUNICATION

Actuellement, des interactions existent et des lieux fonctionnent sur ce territoire. Le projet envisage la création de **nouvelles interactions** entre agriculteurs et touristes dans le but d'innover la façon de découvrir le territoire. Ces espaces de rencontres sont aujourd'hui nécessaires, car ils permettront de **sensibiliser les touristes** à cette activité locale encore trop peu mise en valeur. Il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place les conditions pour un **tourisme durable**, à la différence du tourisme de passage que l'on observe actuellement. En plus de la mise en place de **nouveaux points fixes** sur le territoire, l'idée est de pouvoir le découvrir sur de plus longues durées et donc de promouvoir de véritables parcours. Le projet a pour objectif d'imaginer la possibilité de « **sortir des sentiers** », où les touristes seraient **libres d'arpenter** le territoire dans sa globalité, allant à la **rencontre des agriculteurs**. Comment donne-t-on accès à ces **terrains vierges** ? Bien que des GR ou PR existent, ils ne rendent pas compte de la **qualité de ce territoire** et ne permettent pas de **connexions** suffisantes avec les exploitations, identité phare du territoire. Il s'agit donc d'imaginer comment donner envie à ces acteurs de se rencontrer respectivement. Comment **changer les comportements** des touristes et des agriculteurs ? Développer des **parcours libres**, « **à la carte** » va dans le sens de ce territoire que l'on veut connaître dans sa globalité. L'idée est de mettre en place deux parcours (été/hiver) qui **s'appuient sur l'existant** (sentiers, activités, lieux d'interactions actuelles, etc.).

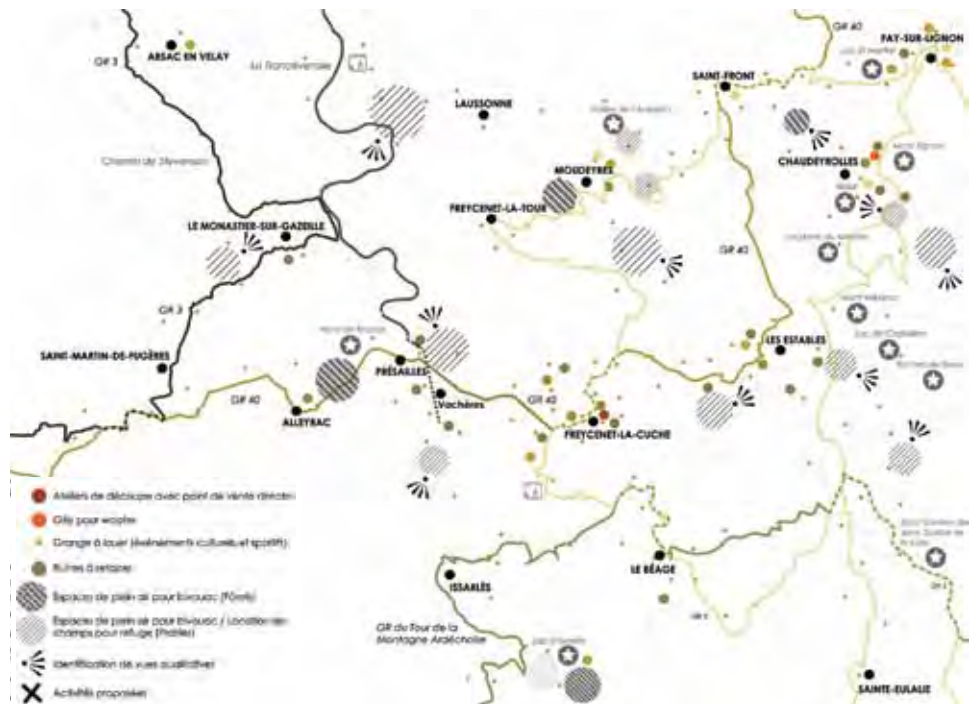


Création d'une application :
« s'informer des événements proposés »
(dépôts d'annonces, événements, activités, etc.)



Fascicule proposé : guide d'utilisation et de sensibilisation du territoire à destination des touristes et des agriculteurs

PAYSAGE DE LIBERTÉ : CRÉATION DU PARCOURS À LA « CARTE »



Envisager d'autres interactions possibles entre ces deux acteurs : Parcours été

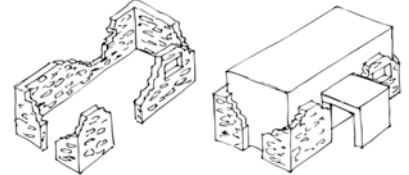
IMAGINER DE NOUVELLES INTERACTIONS : UN PARTAGE DU TERRITOIRE



Ateliers de découpe et point de vente direct



Été : hybridation de la ferme en lieu d'activités culturelles



Réhabilitation des ruines identifiées en espace éphémère

RÉFÉRENCES : CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE



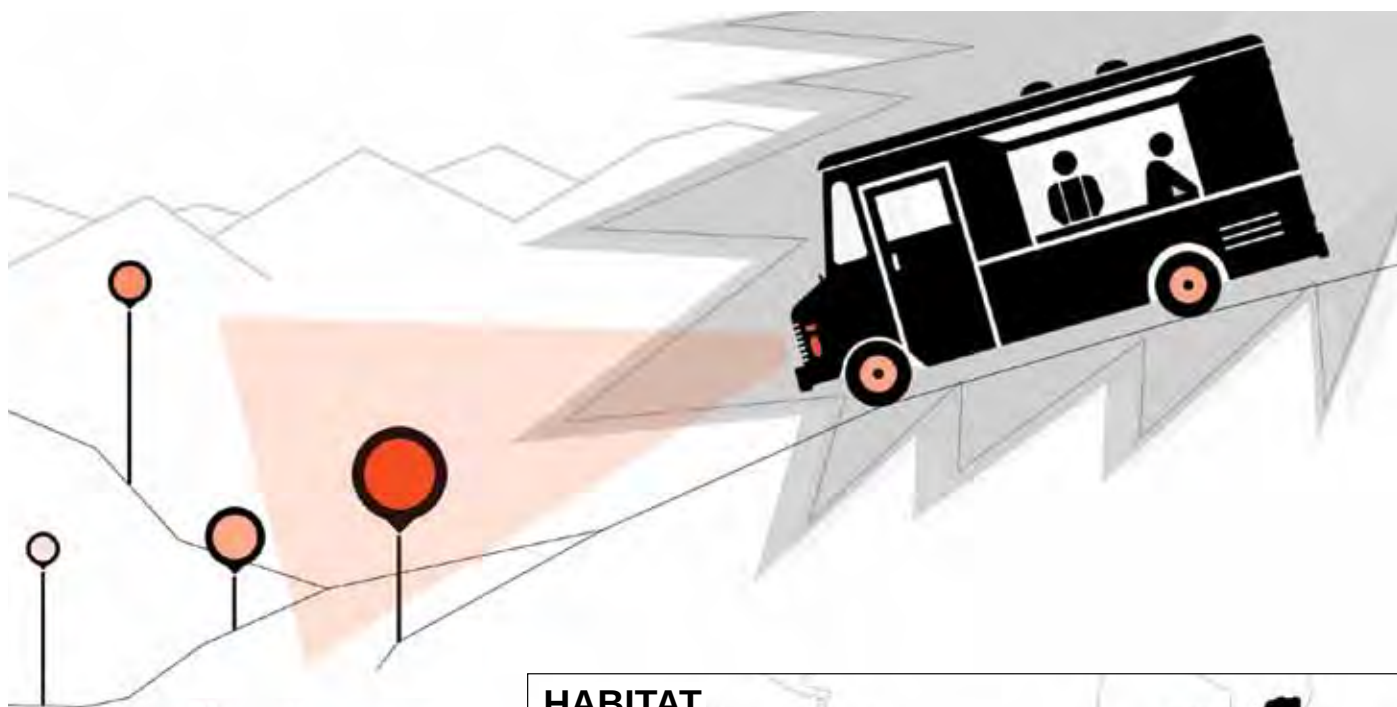
Ferme en scène, Patrick Cosnet



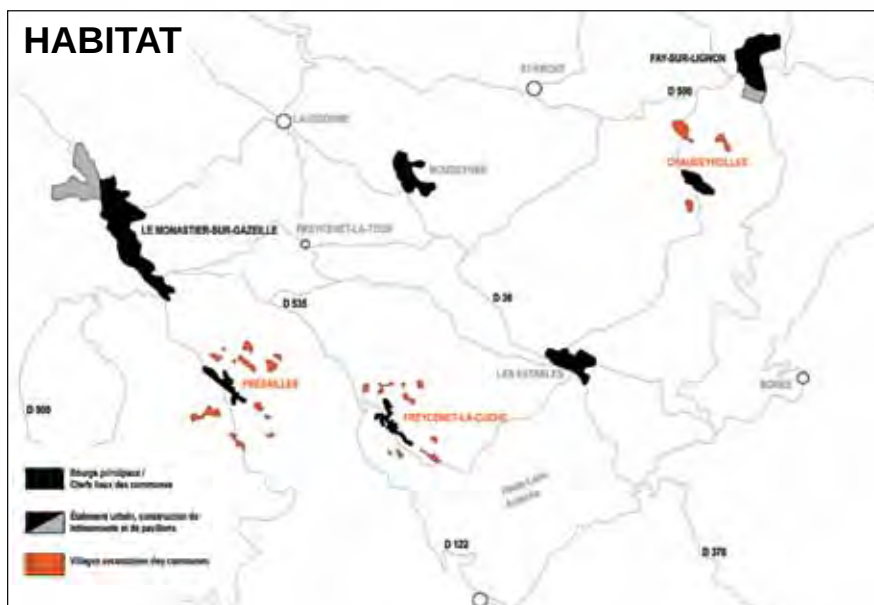
Refuge urbain, LA CUB, Bordeaux



Refuge urbain, LA CUB, Bordeaux



HABITAT



SERVICES



Présentation du projet

Comment partager culture et services à l'échelle d'un territoire ?

Notre objectif : mettre en valeur ce territoire - votre territoire - et proposer un panel de services et d'animations tout au long de l'année. Les moyens mis en œuvre : un véhicule va favoriser des installations sur place de différents moments culturels et de services ponctuels aux habitants (don du sang, vaccination, etc.) Nous souhaitons rendre accessibles les arts sous toutes leurs formes. À travers une programmation riche et variée : théâtre, cinéma, musique, festivals... Nous proposons de mettre en relation tous les acteurs de la Communauté de Communes du Mézenc, de la Loire sauvage et du PNRMA. Associations, habitants, artistes... Partez à l'aventure chez vous, participez à de grands événements présents dans tout le massif.



dans des espaces MOBILES ou MODULABLES

CINÉMA

L'idée est d'investir des lieux en ruine et de leur donner un usage ponctuel. La camionnette vient pour nettoyer la ruine, la sécuriser et installer le matériel nécessaire à la projection d'un film (chaises, tables, rétroprojecteur, écran). Ainsi, un cinéma à Chaudeyrolles !

Que doit-on amener ?

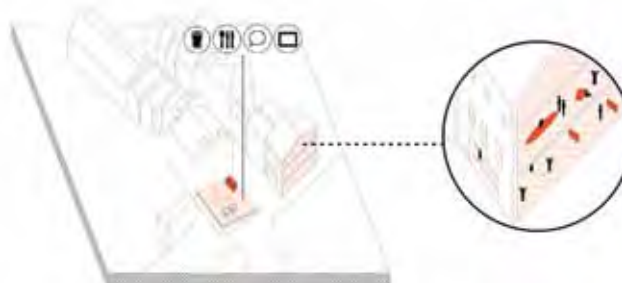


ATELIER D'ARTISTES

L'idée est de proposer un lieu pour des artistes en résidence. Ils sont accueillis dans un bâtiment vacant proche de l'école du Monastier-sur-Gazeille. Les artistes ont pour mission d'échanger avec les scolaires sur l'art et de sensibiliser les jeunes.

Ainsi, des ateliers d'artistes dans le bourg du Monastier-sur-Gazeille !

Que doit-on amener ?

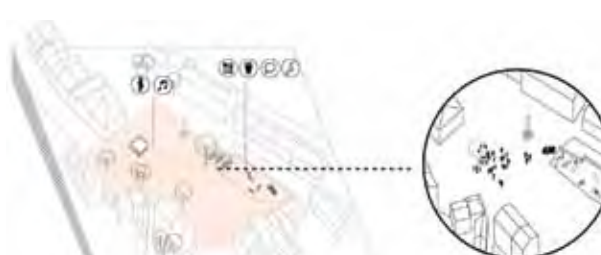


CONCERT

L'idée est d'habiter l'espace public avec une activité réunissant différentes catégories de population. C'est un événement ponctuel qui permet de réunir les habitants du territoire. Les activités proposées sont organisées en collaboration avec les commerçants du village (restauration, chorale...)

Ainsi, un concert sur la grande place publique de Fay-sur-Lignon !

Que doit-on amener ?

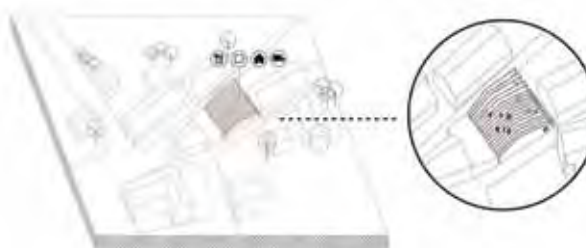
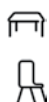


EXPOSITION

L'idée est d'amener des expositions dans les différents villages. Ces expositions peuvent toucher une multitude de domaines comme la sensibilisation à l'architecture (CAUE). Pour se faire, le camion amène et installe les expositions. Un local au sein de la nouvelle halle de Moudeyres (projet) offre un emplacement pour le camion. Cet espace peut également accueillir une exposition, un endroit pour débattre tout en se restaurant.

Ainsi, des expositions sous la nouvelle halle de Moudeyres !

Que doit-on amener ?

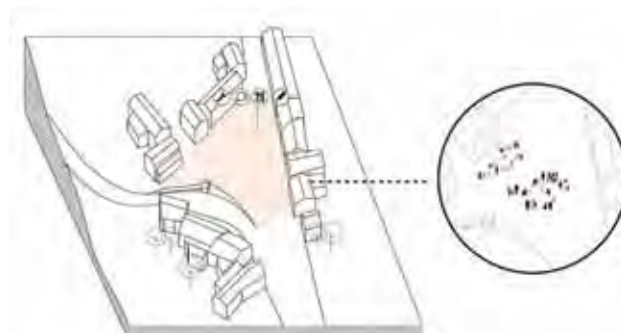


WORKSHOP

L'idée est d'utiliser de grands espaces vides pour un événement d'une semaine comme des ateliers intensifs. Sur l'ancien couderc de Vachères, dans la commune de Présailles, se trouve un espace permettant d'accueillir un workshop : atelier de fabrication destiné à des activités manuelles.

Ainsi, un workshop sur l'ancien couderc de Vachères et à bien d'autres endroits !

Que doit on amener ?



Et pour savoir où cela se passe...

... un BALLON !

ITINÉRANCE & PATRIMOINE

Patrimoine

Traces résultantes de l'histoire des hommes et du paysage.

Itinérance

Différentes traversées et parcours qui ont participé à la construction de ce territoire.

Cette approche spécifique du territoire a permis de porter un regard sur les particularités du Mézenc. Celles-ci sont alors compilées dans un **TOPOGUIDE**.

Contenant quatre entrées thématiques, ce document retrace notre vision du territoire et est destiné aussi bien aux touristes qu'aux locaux.



Topoguide

Chaque partie est composée :

d'un conte,

dont le personnage principal, nommé **Candido**, nous représente. Il est étranger et a une **vision ignorante** de ce territoire.

de fiches techniques,

constituées d'un relevé systématique d'éléments identitaires du Mézenc.

d'une cartographie,

repérage des éléments étudiés et des parcours existants (GR, PR) permettant de les atteindre.

La dernière partie de ce document fait part des enjeux que nous avons pu mettre en avant et propose des solutions au travers de nos projets architecturaux et événementiels.

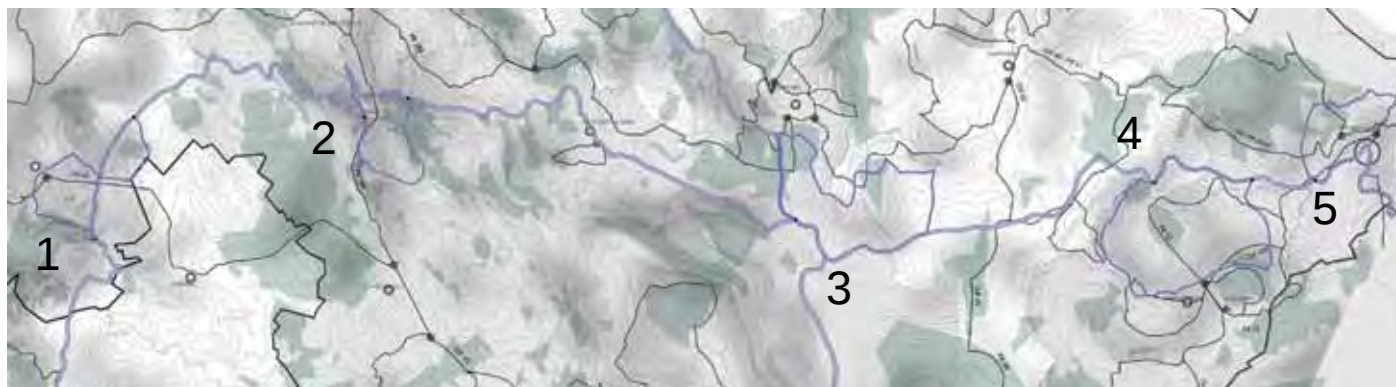


Contes



Fiches techniques

Évènement : D'est en ouest, la D500 est un itinéraire structurant dans le quotidien des habitants de ce territoire. L'idée est de montrer l'importance de ce tracé. Pour cela, nous avons mis en place une série d'évènements sur cette voie. Lors de temps de partage, une fois par mois environ, la route est coupée, une déviation automobile est mise en place et des activités sont proposées au public sur ces tronçons de D500. L'idée est de modifier le quotidien pour mettre en lumière leur territoire et enrichir le regard par la mobilité.



Au fil de la D500



Intervention 1

Déviaton D₁ : retrace un morceau du chemin de Stevenson et met en avant les particularités des paysages.

Tronçon T₁ : Stevenson et sa démarche sont expliqués et contés, par les enfants de l'école du Monastier.

Intervention 2

D₂ : passe par la Transcévenole et ses ouvrages d'art, patrimoine architectural
T₂ : développement du marché du Monastier avec vente de produits locaux.

Intervention 3

D₃ : support d'un transport en commun et parkings relais pour amener tous les participants au point de départ

T₃ : marathon mettant en avant la linéarité et la monotonie de la D500 et mise en place de buvettes et stands dans les garages se trouvant le long de la route, actuellement utiles uniquement l'hiver.

Intervention 4

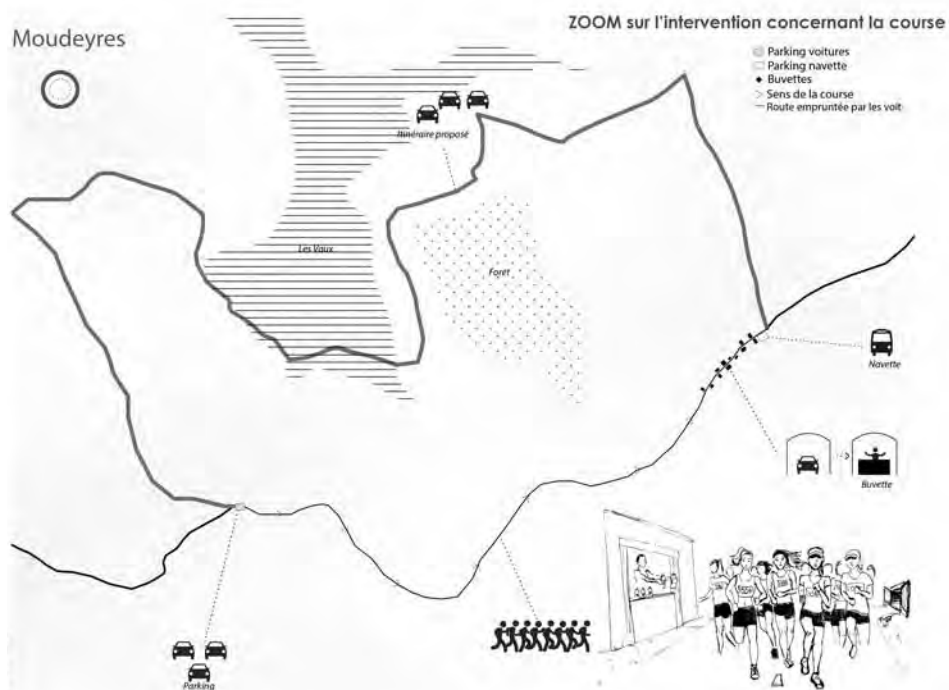
D₄ : amène près de Chaudeyrolles, village souvent mis à l'écart, car moins accessible, et passe par les carrières de pierre et de lauze, patrimoine constructif du territoire.

T₄ : ateliers autour du savoir-faire constructif, anciennes et nouvelles pratiques architecturales.

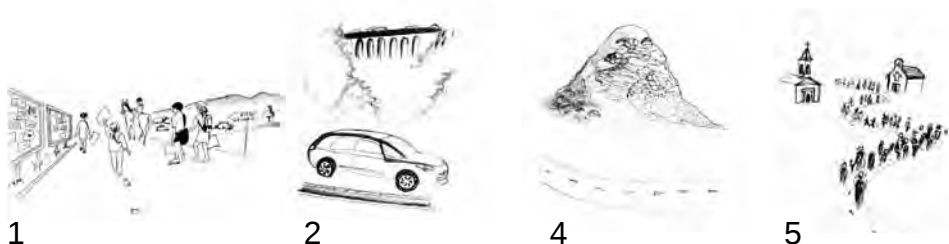
Intervention 5

D₅ : met en avant le paysage, entre monts et vallées en passant par celle du Lignon.

T₅ : parking relais puis procession jusqu'à deux lieux de culte (Église et temple) où le public trouvera des conteurs relatant la construction du territoire et l'influence des religions.



Zoom sur intervention 3



Évènements

ÉCHANGE ET PARTAGE À CHAUDEYROLLES

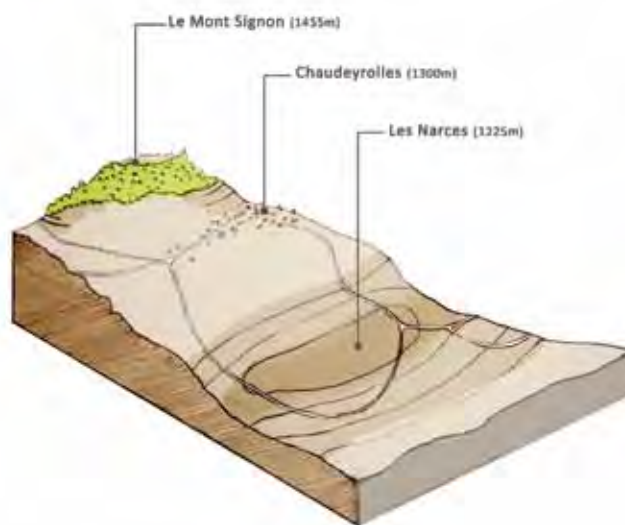
[<http://cutureduterroire.wix.com/chaudeyrolles>]

Chaudeyrolles est une commune située en Haute-Loire à la limite de l'Ardèche. Son bourg est implanté entre deux phénomènes géologiques particuliers, le Mont Signon et les Narces.

Chaudeyrolles offre des vues très particulières dues au large espace ouvert que proposent les Narces, d'une part et d'autre part depuis le Mont Signon, sur les flancs duquel est implanté le village. On peut observer les Monts et Sucs aux alentours ainsi que le plateau du Mézenc.

Le GR 7 et le GR de Pays du Tour du Mézenc passent par la commune. Il paraît judicieux de valoriser ces vues en proposant un parcours et des points stratégiques d'observation.

L'activité principale est l'agriculture qui se reflète à travers son paysage, un paysage qui varie selon les saisons.



Suite à un minutieux arpentage du terrain, à la rencontre du paysage et des gens qui l'habitent, il est apparu important de croiser trois acteurs pour faire vivre le territoire : l'agriculteur, le touriste et le jeune.

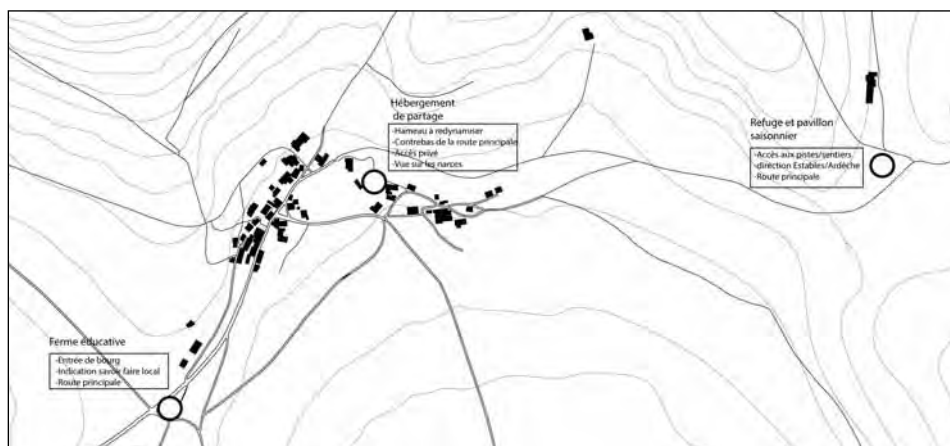
Il s'agissait alors de créer des programmes qui permettent d'une part de se rencontrer et d'échanger, d'autre part de « mettre en scène » les particularités paysagères.

Trois programmes sont proposés et s'implantent dans cette logique, le long du parcours selon des points de vue :

Une ferme culturelle vient se situer à l'entrée du bourg de façon à générer une « porte d'entrée » de la commune et proposer un cadrage vers les Narces.

Un gîte au cœur du bourg prend place dans une ancienne ruine.

Un pavillon saisonnier, situé en dehors du bourg, sur la limite de partage des eaux, magnifie les vues et tire profit des sentiers de randonnée et des pistes de ski.



Ferme culturelle

Espace d'apprentissage dans un territoire de moyenne montagne destiné aux jeunes agriculteurs et ouvert aux touristes de façon à ce qu'ils puissent découvrir un savoir-faire et les produits locaux.



Gîte de partage

Espace à destination des jeunes agriculteurs venant travailler dans le Mézenc et aux touristes de passage, favorisant des échanges et partages de connaissances.



19

Refuge et pavillon saisonnier

Espace qui permet au touriste féru de nature et de grands espaces, de découvrir la richesse géologique et paysagère du territoire mais aussi de pratiquer des activités sportives avec du matériel mis à sa disposition selon les saisons.



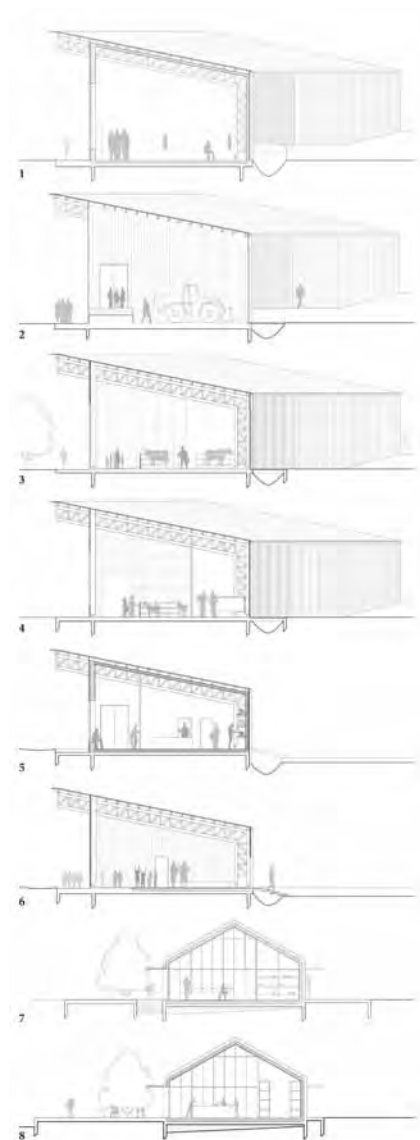
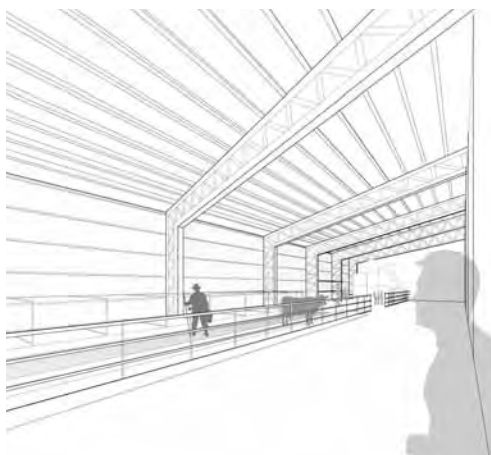
LA FERME CULTURELLE et ESPACE CULINAIRE | CHAUDEYROLLES

Situés à l'entrée du bourg de Chaudeyrolles, la ferme culturelle et l'espace culinaire, spécialisés dans la transformation du lait, se veulent un lieu pédagogique destiné aux touristes et aux jeunes agriculteurs.

L'ensemble s'inscrit comme une réinterprétation contemporaine de la ferme traditionnelle et de son exploitation. Cet ensemble bâti cadre une vue vers les Narces et le Mont Mézenc. Les bâtiments sont indépendants et possèdent des écritures distinctes.

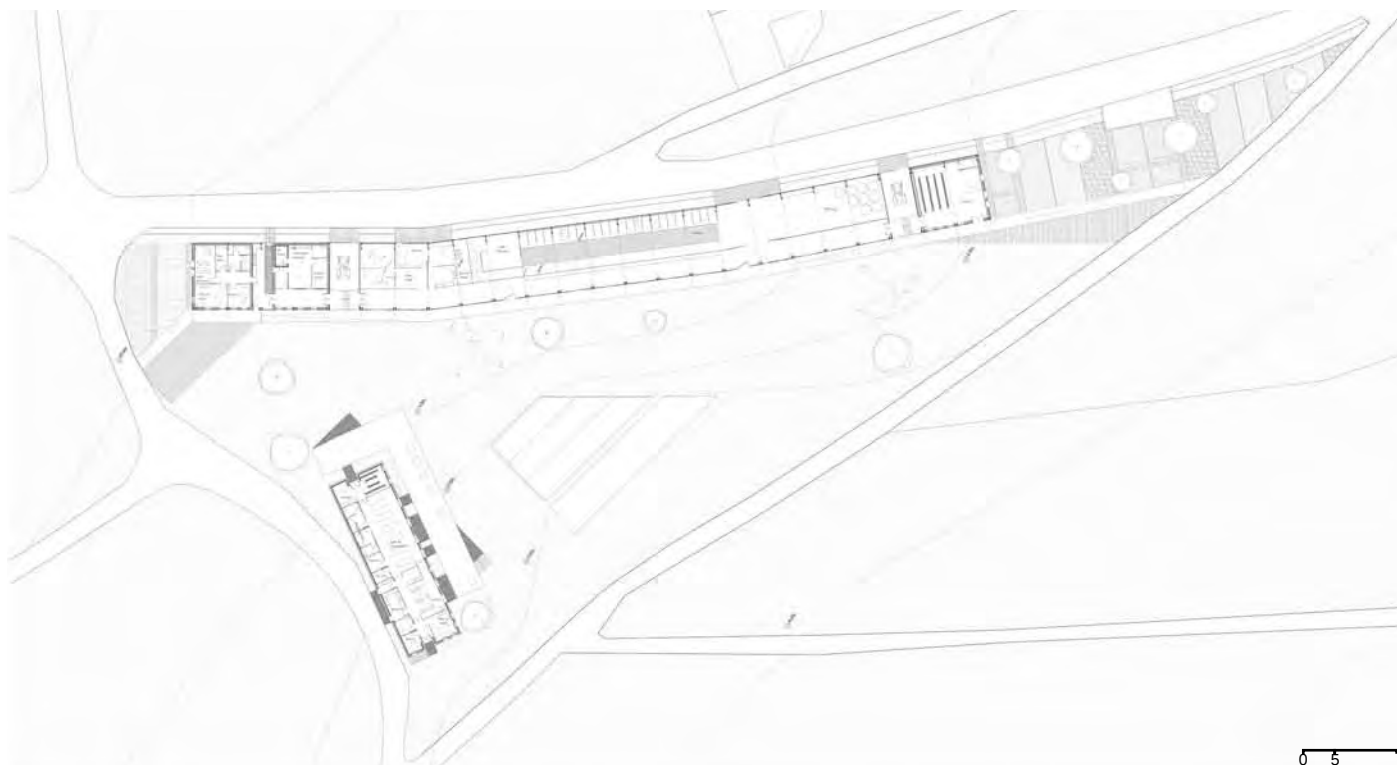
En effet, la ferme épouse la forme du site, tandis que la cuisine est un élément comme posé sur le sol. Un espace intermédiaire, correspondant au théâtre, effleure quant à lui le sol. Une distinction s'effectue aussi par la matérialité des différents corps de bâtiment : la ferme est en bois, la cuisine est en béton banché bois visible de l'extérieur.

Le lien entre les bâtiments se fait par un parcours extérieur suggéré.



PARCOURS DU VISITEUR

- 1 Accueil des touristes et début de la visite
- 2 Entrée dans l'espace agricole
- 3 Visite de l'étable
- 4 Visite de l'espace de traite et de stockage du lait
- 5 Visite de l'espace de transformation du lait
- 6 Fin du parcours dans l'exploitation
- 7 Entrée et décrassage dans l'espace culinaire
- 8 Atelier culinaire



0 5

PAVILLON SAISONNIER | CHAUDEYROLLES

Depuis Chaudeyrolles, la route menant aux Estables est bloquée l'hiver.

Cette porte fermée vers la station de ski commence au niveau d'un col, sur le site de Malosse. Par ce col, passe le GR 420 et le GR de Pays, ainsi que la ligne de partage des eaux entre Haute-Loire et Ardèche.

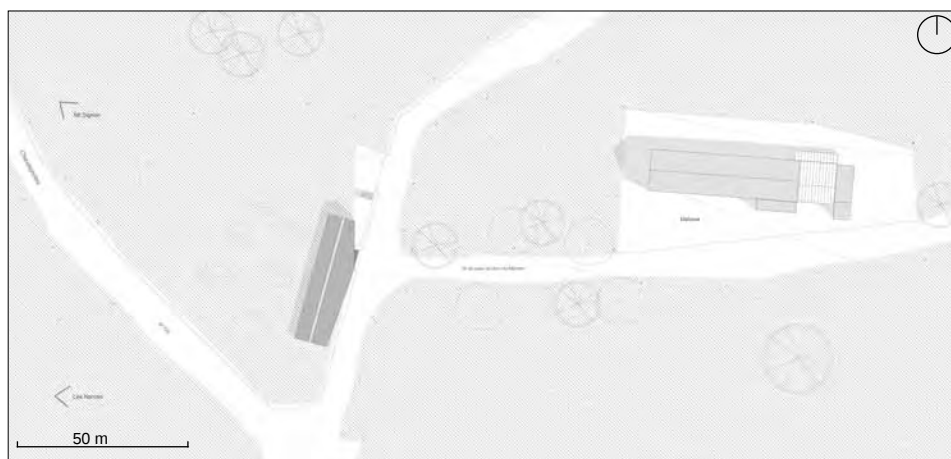
De nombreux sites remarquables sont visibles depuis ce lieu tels que le mont Mézenc, les Narces de Chaudeyrolles, le mont Signon ou encore les grandes étendues de prairies avec les monts d'Ardèche en arrière-plan.

En pleine campagne et isolé de toute densification urbaine, ce refuge est à proximité d'un corps de ferme (Malosse). Cet appoint pour touriste permet des locations de matériel d'hiver skis/raquettes.

Grâce aux nombreux points de vue qu'offre l'emplacement, ce lieu est idéal pour faire une pause permettant de se rassasier tout en profitant des parapentes décollant l'été, ou devant la piste de luge, l'hiver.

Un lieu qui sensibilise également à la géologie du territoire afin de préserver ce patrimoine paysager.

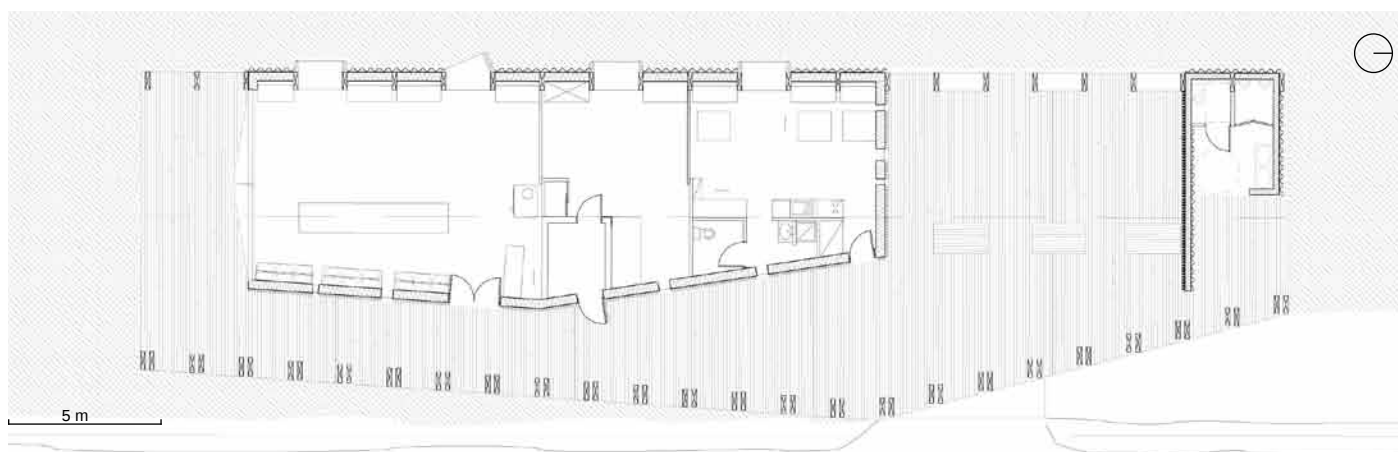
Ce pavillon a la particularité d'être modulable grâce à ses cloisons amovibles et son mobilier déplaçable. Ce qui fait qu'outre sa fonction de location de matériel de sport de pleine nature ou de refuge, il peut servir aussi pour des événements nécessitant toute la longueur du bâtiment.



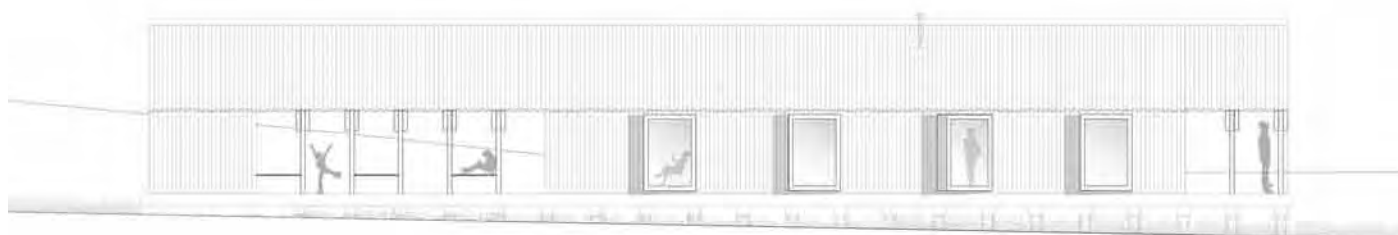
Plan de situation



Coupe transversale



Plan RDC



Façade Ouest

Chef-lieu du canton - 413 habitants
Superficie de la commune : 13,2 km²
Densité : 31,2 habitants/km²

Le bourg de Fay-sur-Lignon bénéficie des principaux services tels que boulangerie, pharmacie, bar-journaux-tabac, poste, école, boucherie-charcuterie et produits de première nécessité. Il est par ailleurs le siège de la Communauté de Communes et constitue ainsi une étape intéressante à valoriser.

Il est traversé par la D500 qui est le principal axe de circulation sur tout le territoire de la Communauté de Communes.

Un point d'appel en bordure de la D500, outre un espace multi-usage aura pour fonction d'inviter visiteurs et habitants à s'arrêter.

Par ailleurs, les grands foirails ont façonné l'espace public.

Ces grandes places doivent trouver aujourd'hui de nouveaux usages à l'échelle de l'intercommunalité.

Pour cela, un travail de redéfinition de l'espace public est à envisager.

Le bourg a tendance à s'étaler sur la crête côté Sud et grignote peu à peu les terres agricoles. Pour conserver l'identité paysagère du bourg, il est nécessaire de limiter cet étalement en densifiant le bourg existant.

Cette action se retranscrit dans l'espace, notamment par la création de nouvelles voies de circulation au sein du bourg et par une redéfinition du parcellaire.

Une attention doit être portée sur les programmes de maison individuelle en s'adaptant aux spécificités climatiques ainsi que les usages en milieu rural.



Une halle / un espace coopératif / un logement

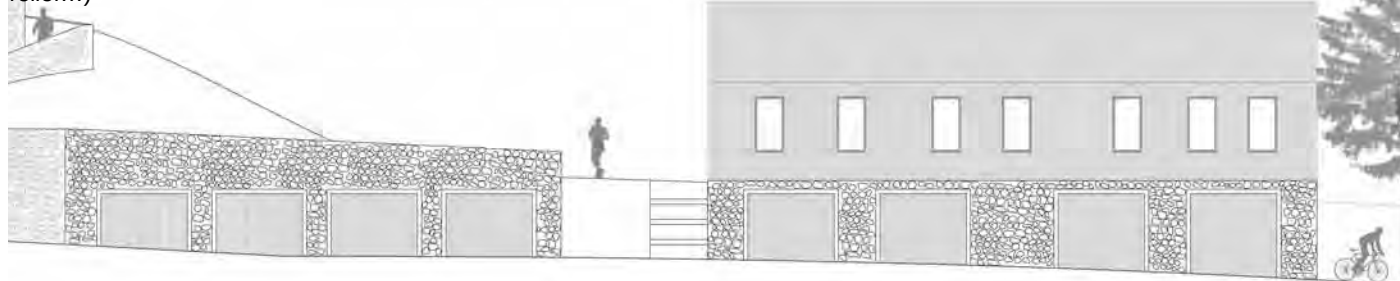
Deux projets s'implantent de part et d'autre de la D500, la reconversion d'un ancien bâtiment en café snack coopératif, destiné à la fois aux touristes et aux habitants du bourg ainsi que la création d'un logement sur les toits. De l'autre côté de la route la création d'un espace couvert en bois pouvant abriter divers usages comme le marché, les sanitaires publics, un arrêt de bus, etc.



Halle multi-usage sur la place jouxtant la D500

Logements individuels et gîte

Le site des trois croix est actuellement occupé par des logements, deux petits gîtes, les garages municipaux pour les camions de déneigement, un espace pour stocker la pouzzolane, le point d'apport volontaire du village et un château d'eau au-dessus duquel sont implantées ces fameuses « trois croix ». Le travail consiste ici à réorganiser ces éléments programmatiques tout en prenant en compte le caractère singulier du site (emplacement, vue, relief...)



Des logements individuels

Ce projet de dix maisons individuelles s'articule autour d'un espace collectif public.

Il comporte des garages collectifs situés aux extrémités du site, pour répondre aux contraintes climatiques de la région, le déneigement n'étant effectué que sur les routes principales. Trois principes d'organisation : la vue située à l'Est, un jardin d'hiver, la fermeture au nord pour éviter l'intrusion de la Bure dans l'habitat.



FREYCENET-LA-CUCHE AU SERVICE D'UNE PRODUCTION AGRICOLE ACTIVE

[lesterrassesdumeze.wix.com/freycenetlacuche]



ASSOCIER LES ACTEURS LOCAUX : COMPLÉMENTARITÉ AGRICULTURE ET TOURISME ?

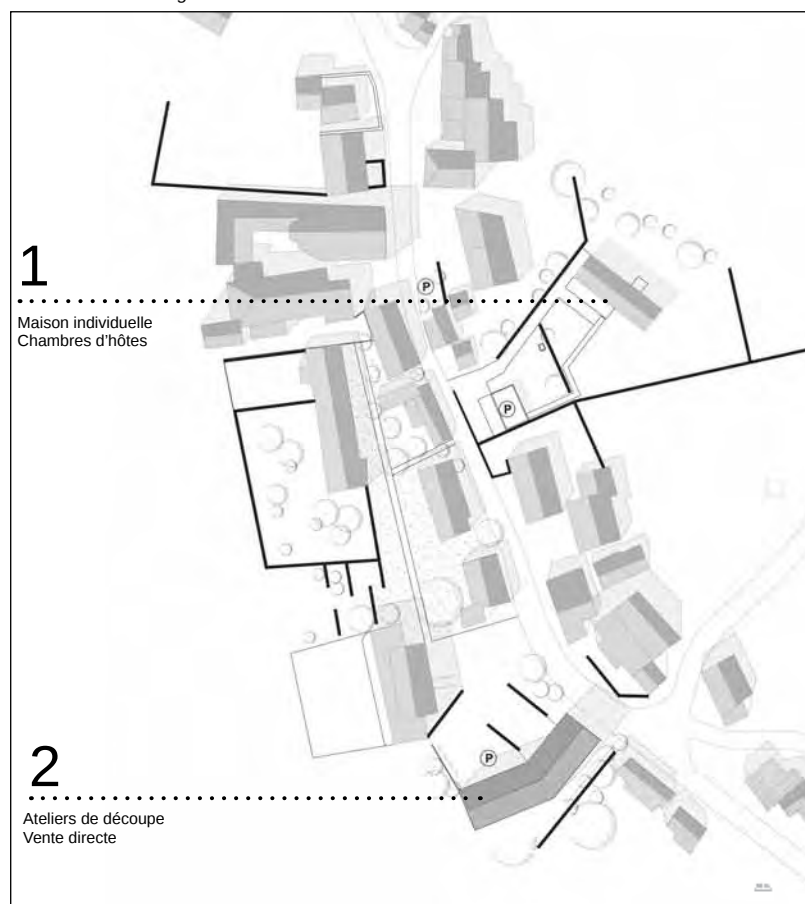


« Le terrain c'est notre gagne-pain »

« Aujourd'hui, le monde agricole ne peut plus fonctionner tout seul, on doit travailler avec le tourisme »

Angèle Rochette
Maire de la commune

Plan-masse du bourg



Situation de la commune

La commune de Freycenet-la-Cuche compte 125 habitants pour 18 familles d'agriculteurs. Nous avons identifié la production agricole comme véritable richesse et atout sur ce territoire. Sachant que la commune s'étend sur 16 km², on relève 80 % de prairie, terres utilisées par les agriculteurs, à 1 200 m d'altitude. Ce paysage vallonné se caractérise par les fermes isolées, excentrées du bourg, on en compte 38 sur la Commune.

Identifier des enjeux

Suite à notre visite « in situ » et aux rencontres et échanges que l'on a pu avoir sur ce territoire, nous avons identifié différents enjeux sur la commune :

- Redonner une identité à l'échelle du grand territoire.
- Révéler un savoir-faire local : l'élevage bovin et le fin gras.
- Faire cohabiter Agriculture et Tourisme.
- Mettre en scène un paysage d'exception, entretenu par le monde agricole.

Ces enjeux nous ont permis de proposer des programmes qui concernent à la fois agriculteurs et touristes : maison individuelle avec chambres d'hôtes et ateliers de découpe avec vente directe. Sachant que l'un ne fonctionne pas sans l'autre, cette mutualisation des usages est aujourd'hui nécessaire dans les bourgs. La mise en place d'un restaurant gastronomique avec prestations de luxe en dehors du village permet de faire revivre un lieu-dit en relation avec les richesses locales.

Proposition de projets sur la commune

MAISON INDIVIDUELLE ET CHAMBRES D'HÔTES

Repenser un habitat dans le bourg

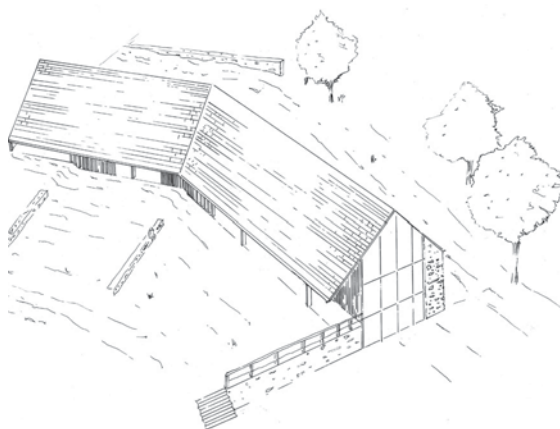
Ce projet d'habitat, situé dans le cœur du village, est une réinterprétation des constructions traditionnelles de la région des Sucs. Il propose de nouvelles mises en œuvre des matériaux locaux et constitue, dans son agencement et son organisation, une véritable alternative aux modes de vie dans les territoires ruraux.



ATELIERS DE DÉCOUPE ET VENTE DIRECTE

Entre agriculture et tourisme

Cette construction accueille deux ateliers de découpe de viande bovine et un espace de vente directe de ces produits. Au service des agriculteurs de Freycenet-la-Cuche et des bourgs alentour, ce nouvel équipement vient mettre en valeur un savoir-faire local et reconnu (en particulier avec l'AOC fin gras).



RESTAURANT GASTRONOMIQUE, SPAS ET HÔTEL DE LUXE

Proposition 1

Habiter la ruine aujourd'hui

Cette proposition de réhabilitation prend en compte la ruine comme une enveloppe extérieure à exploiter pour conserver l'aspect traditionnel de cette ferme ancienne. Elle est le support d'un traitement de surélévation et d'extension pour capter au maximum des cadrages sur le paysage du Mézenc.

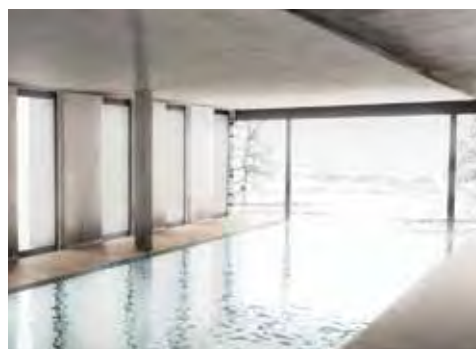


RESTAURANT GASTRONOMIQUE, SPAS ET HÔTEL DE LUXE

Proposition 2

Repenser la ruine

Le projet propose un travail avec les matériaux locaux comme la pierre volcanique. La façade aveugle est conservée afin de créer de l'ambiguïté. Un programme de luxe avec restaurant gastronomique, espace détente et hôtel est proposé tout en respectant la typologie du bâtiment.



UN ATELIER DE DÉCOUPE DE VIANDE BOVINE | FREYCENET-LA-CUCHE

Un projet en centre bourg

Construction de 2 ateliers de découpe de viande et d'un espace de vente directe de ces produits locaux au cœur du centre bourg de Freycenet-la-Cuche.

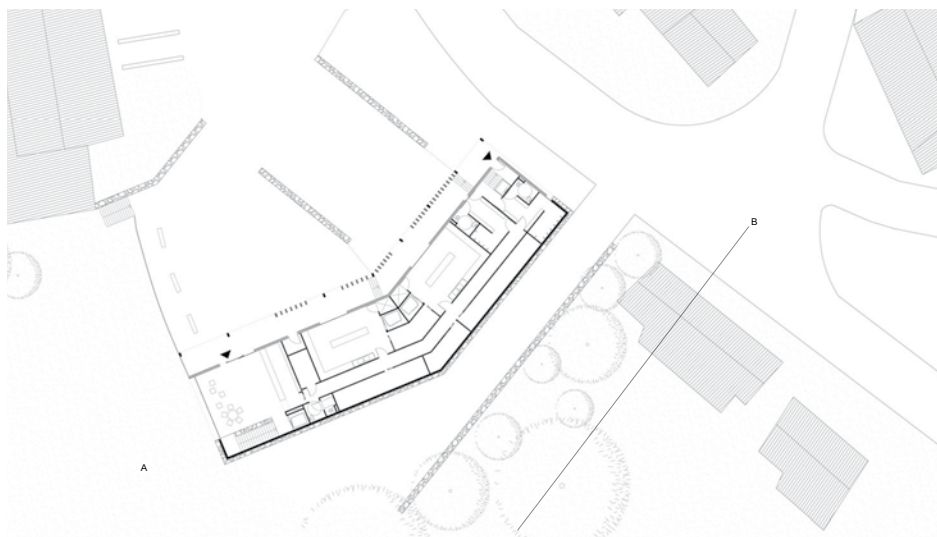
Cette construction repose sur l'idée d'un bâtiment venant s'inscrire dans la pente. Il s'ouvre sur un espace public travaillé en plateaux et donnant sur le paysage. L'atelier de découpe, qui vient structurer l'espace public, se compose d'une façade entièrement en pierres. La technique utilisée pour sa mise en œuvre est la pierre banchée. La pierre est utilisée en parement de forte épaisseur faisant office de coffrage perdu à la structure en béton armé. Son épaisseur contribue au confort thermique du bâtiment qui se doit de conserver de basses températures (notamment dans les ateliers de découpe et les chambres froides). C'est sur cette façade massive que repose le reste de la structure, légère, en bois et en verre.

Le bois utilisé est le douglas, un matériau local. Il va permettre la réalisation des trois autres façades. À l'image de l'arcas, qui est caractéristique des constructions en Haute-Loire, une coursive avec des poteaux en douglas marque un seuil entre l'intérieur du bâtiment et l'espace public. Le douglas sera également présent en toiture. Fiable et écologique, il sera posé sous forme de tavaillons.

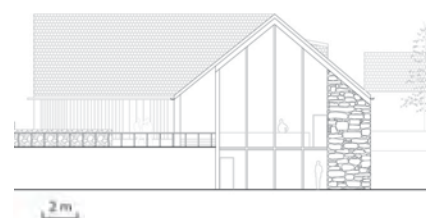
Au service des agriculteurs du village et des bourgs alentour, cet équipement cherche à redonner une identité au village et à délimiter une « place ». Il permet aussi une découverte pour le touriste d'un savoir-faire local et reconnu (en particulier avec l'AOC fin-gras). Le visiteur peut alors toucher de plus près le quotidien des éleveurs de Haute-Loire.

« Aujourd'hui, le monde agricole ne peut plus fonctionner tout seul, on doit travailler avec le tourisme »

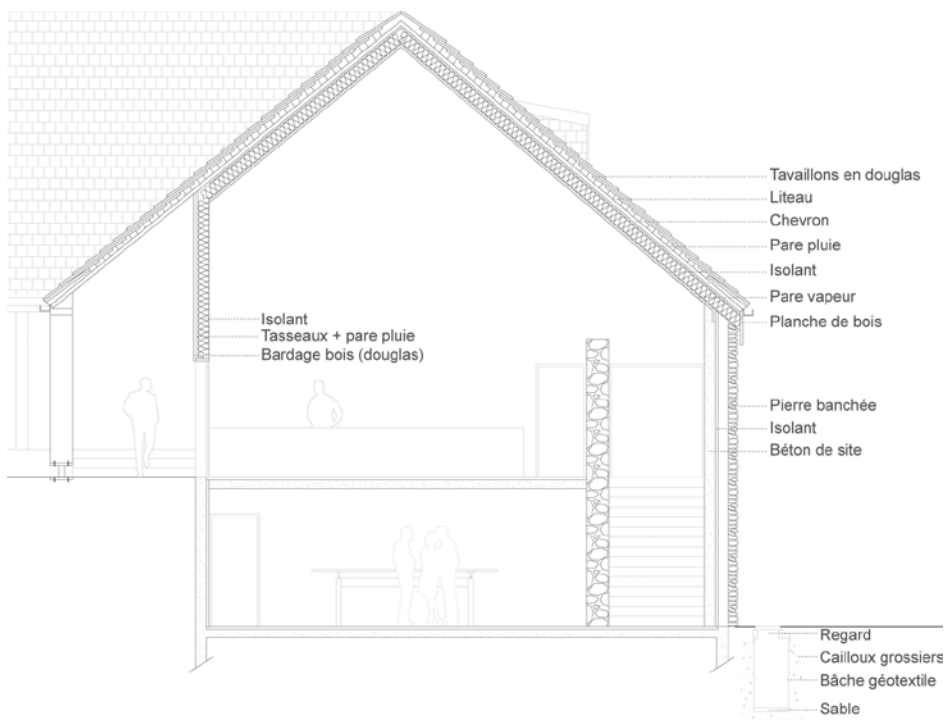
Angèle Rochette,
maire de Freycenet-la-Cuche



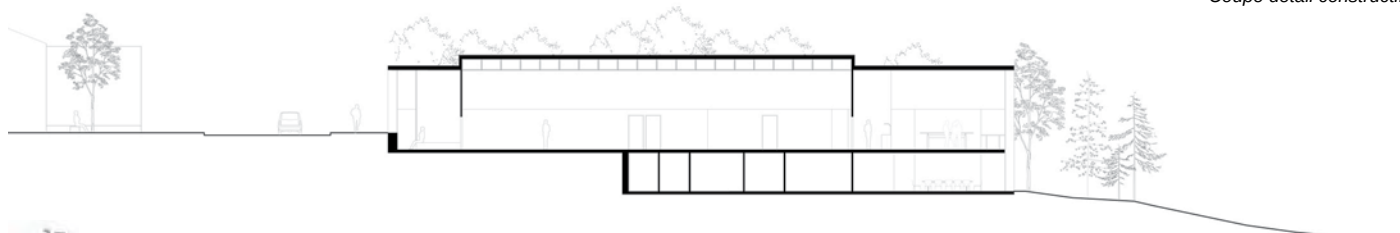
Plan-masse (coupé au RDC)



Élévation pignon Sud-Ouest



Coupe détail constructif



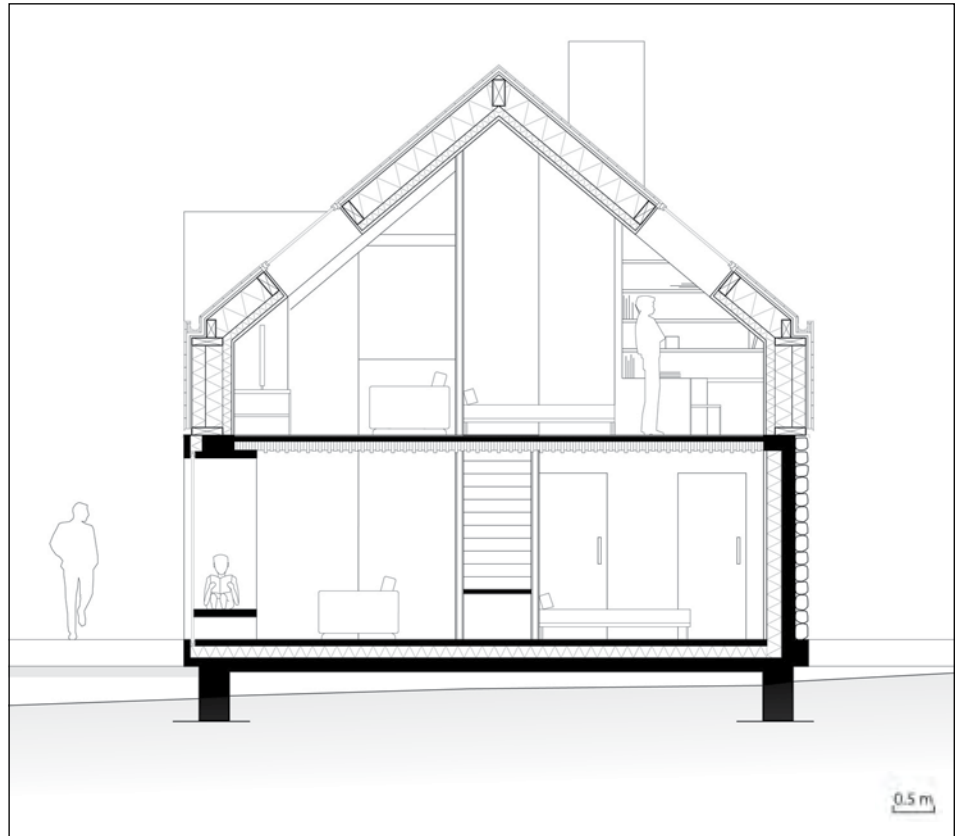
Coupe paysagère

UNE MAISON INDIVIDUELLE ET CHAMBRES D'HÔTES AU CŒUR DU VILLAGE | FREYCENET-LA-CUCHE

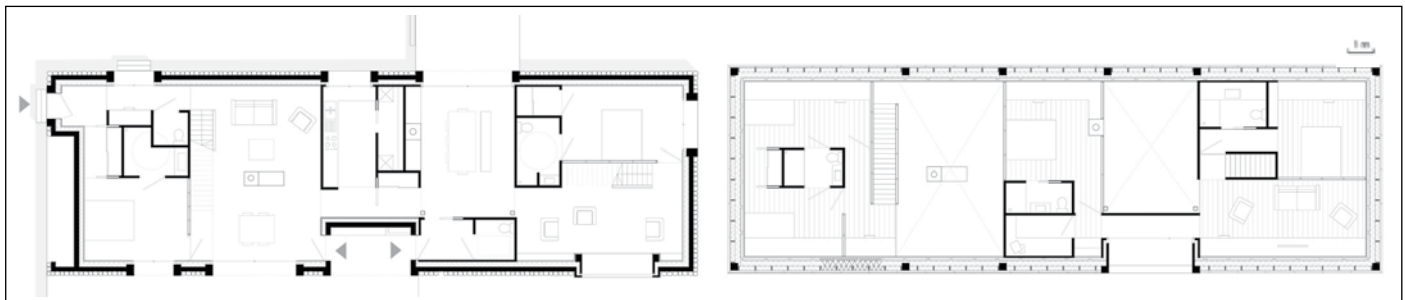
Réinterprétation traditionnelle

Ce projet de maison individuelle mutualisée avec 3 chambres d'hôtes propose un nouveau mode de vie pour les futurs habitants et touristes du village. La maison, toute en longueur, se décolle du sol par un socle en béton de site rejoignant la rue en contre bas : une continuité se dessine grâce au parcours. Deux registres sont exprimés dans la manière de concevoir l'habitation: un premier socle en pierre banchée rappelle les murets du village, puis un élément de toiture en zinc vient finir le volume.

Cette intervention au cœur du village a permis de s'appuyer sur des typologies et des usages existants tels que l'arcas, le gabarit, la pente de toit, les cheminées, les matériaux locaux, etc. L'enjeu est avant tout de respecter le paysage dans lequel s'implante le bâtiment. Finalement très simple, le projet répond à une nouvelle manière de vivre dans les territoires ruraux de la région des Sucs.



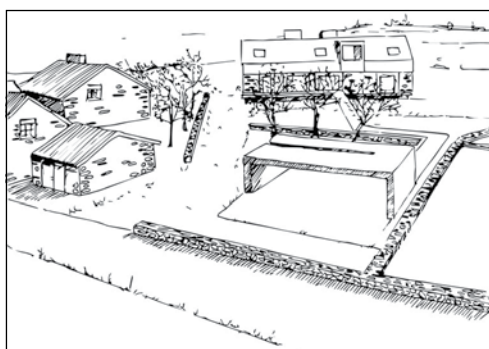
Coupe significative



Plan RDC et R+1



Coupe paysagère



Croquis du projet



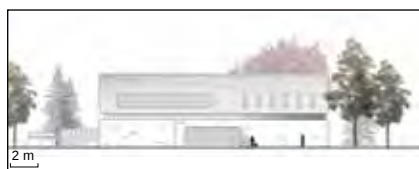
Photos de maquettes

RÉHABILITATION D'UNE RUINE (PROPOSITION 1) | FREYCENET-LA-CUCHE

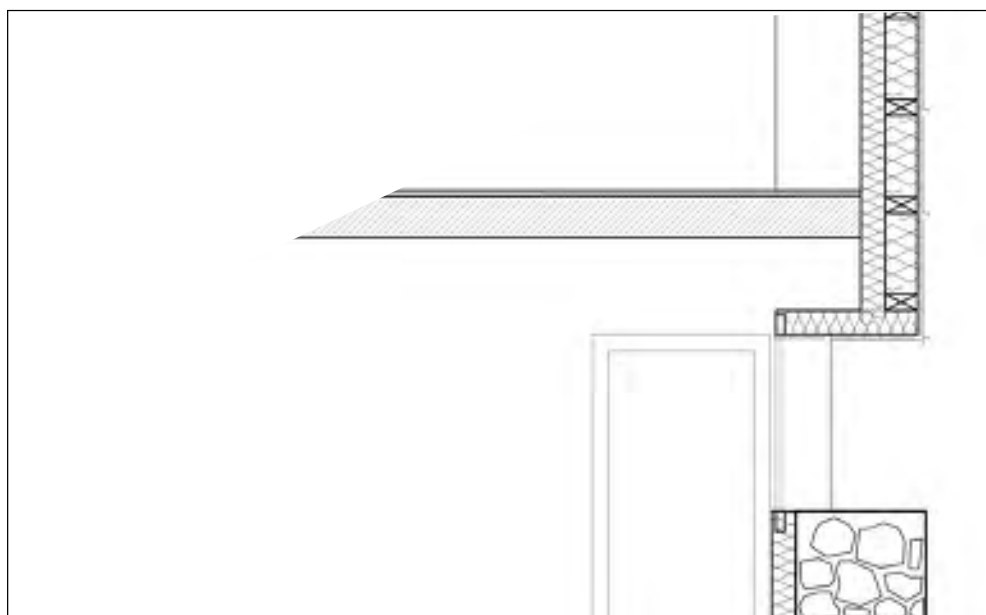
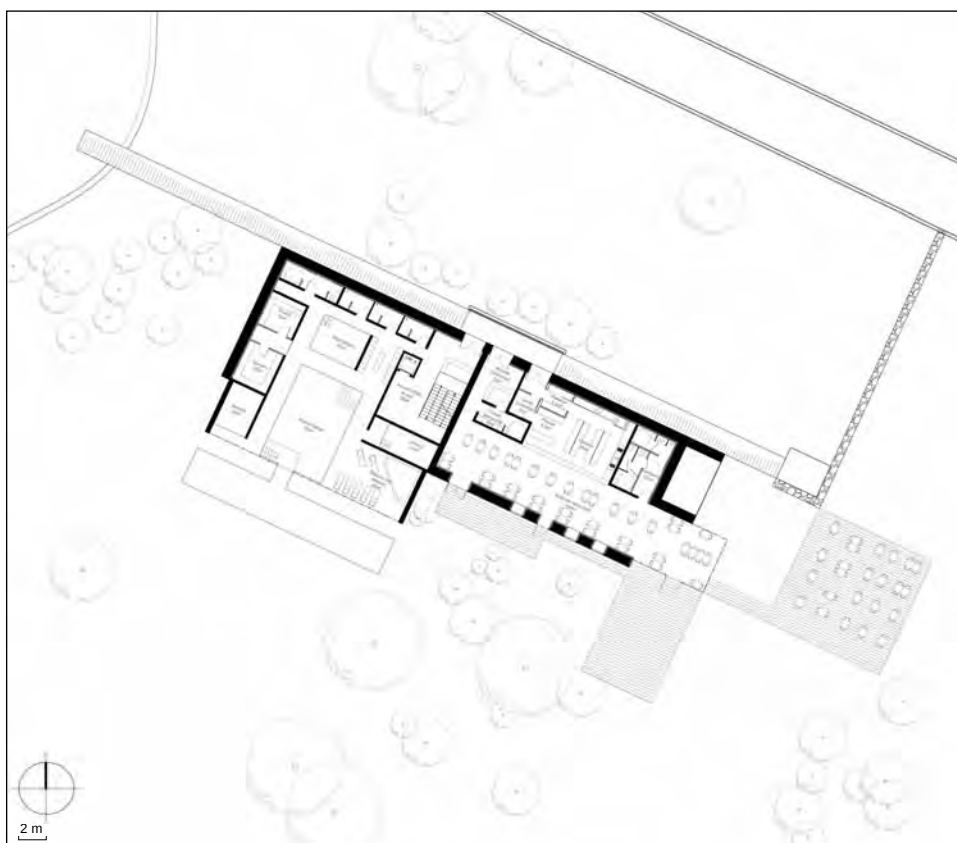
[<http://lesterrassesdumeze.wix.com/freycenetlacuche>]

La ruine est située sur un ancien lieu dit : « Le Ranc » à la limite avec la commune des Estables et du Béage. C'est une **ancienne ferme** construite au début du xx^e, aujourd'hui abandonnée et partiellement en ruine puisqu'elle n'a pas plus de toiture. Sa **situation excentrée** lui garantit aussi des vues exceptionnelles sur le paysage du Mézenc et le village des Estables.

Le choix du traitement de la ruine pour cette proposition prend en compte l'enveloppe extérieure du bâtiment qui lui donne son identité aujourd'hui. L'espace de stationnement est mis à distance de l'édifice. Une passerelle légèrement décollée du sol constitue le seul accès depuis la route à la ruine. Le reste du sol proche de la ruine est laissé libre et des parcours sont suggérés par des alignements d'arbres existants sur le site.



Élévation côté rue



Coupe du bâtiment (espace spa)

La réhabilitation de la ruine est traitée avec un principe d'extensions tiroirs pour ouvrir le bâtiment sur l'extérieur et proposer des cadrages sur le paysage. Les boîtes qui en sortent ont toutes le même aspect et sont décollées de quelques centimètres du sol.

L'autre postulat, c'est de traiter le « dessus » de la ruine en restant dans la continuité avec l'enveloppe extérieure. De plus, un bandeau rehausse la ruine d'un niveau supplémentaire surplombé par une extension en zinc qui réinterroge les charpentes traditionnelles du Mézenc. La ligne de faîtage décalée crée des faces différentes et donne un aspect plus complexe à la ruine lorsqu'on se déplace autour.



Croquis du projet



Photos de la maquette

RÉINVESTIR UNE RUINE (PROPOSITION 2) | FREYCENET-LA-CUCHE

C'est au lieu-dit : « Le Ranc », situé à la limite de la Haute-Loire et de l'Ardèche, qu'il est question de réinvestir une ancienne ferme, ruine de 41 mètres de long par 10 de large. Un restaurant gastronomique et un hôtel de luxe investissent cet espace intérieur tout en dialoguant de façon très fluide.

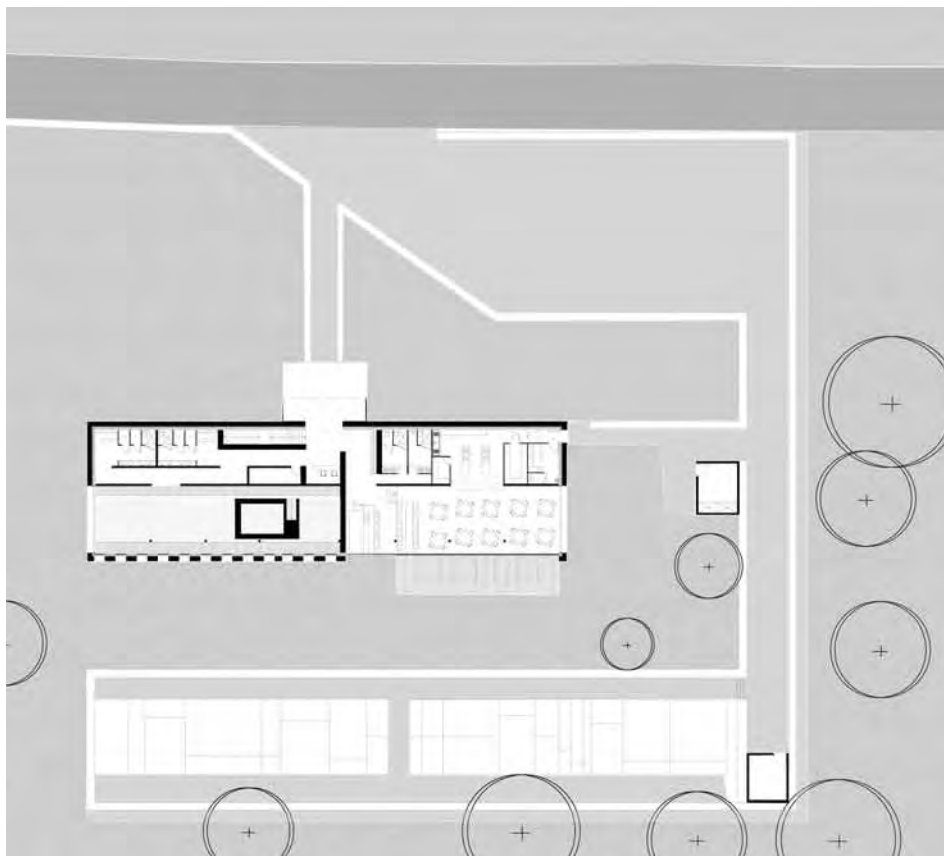
L'idée est de conserver la façade aveugle au nord comme élément fort de ce bâtiment tout en apportant une touche contemporaine respectueuse de sa typologie actuelle, et en mettant en évidence les matériaux locaux comme la pierre volcanique.

Un travail sur l'ambiguïté est exposé entre la façade aveugle au nord et la façade plus ouverte et rythmée du côté sud, créant ainsi un contraste et une atmosphère particulière au bâtiment.

La salle du restaurant se prolonge à l'extérieur en s'ouvrant sur le paysage du Mézenc.

L'espace détente dispose de 3 bassins aux ambiances différentes. Une continuité de sol les relie entre eux et les met en relation directe avec l'extérieur, grâce à d'importantes ouvertures.

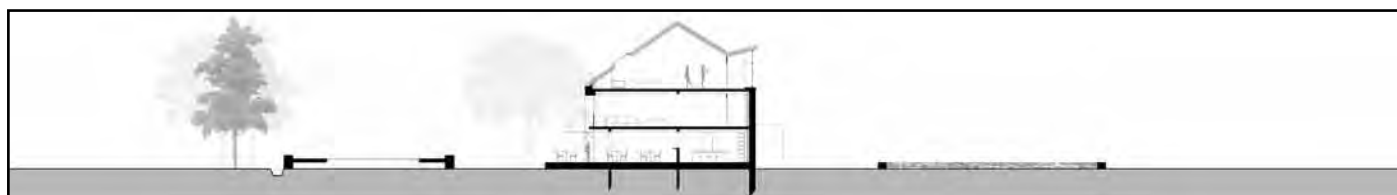
Les chambres de l'hôtel situées au dernier étage sont en relation de proximité avec la toiture, ce qui crée un lien avec les origines du bâtiment.



Plan de rez-de-chaussée



Ruine, mur nord

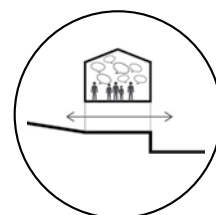


Coupe paysagère

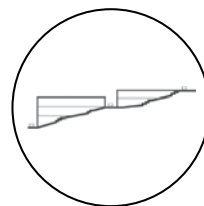


LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE : réinventer la mobilité et l'espace public

[lesgazelles.wix.com/lemonastier]



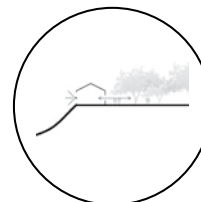
MAISON DU CITOYEN
Recréer le lien social
Se décoller du sol



RELAIS DES MOBILITÉS
Désengorger le bourg-rue
Relier rue principale et D535

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Accueillir le touriste
Offrir un point de vue sur le paysage



Plan masse

Le Monastier-sur-Gazeille (1700 habitants, 900 mètres d'altitude) est un bourg majeur au sein de la Communauté de Communes. Il est un point névralgique de ce territoire, à mi-chemin entre le Puy-en-Velay et la limite de l'Ardèche. Possédant un grand nombre de services, il constitue un pôle attractif pour l'ensemble des communes du Mézenc et se caractérise par son nombre d'associations (+ de 50) et une intéressante dimension culturelle que la commune tend à développer.

Par ailleurs, il est doté d'un fort patrimoine historique avec son abbaye, son château et son couvent bénédictin et attire de nombreux marcheurs grâce à la renommée du chemin de Stevenson.

Depuis son centre historique, il s'est développé de part et d'autre de la rue principale. Des problèmes tels que la circulation, les espaces publics ou l'habitat font que le centre bourg tend à se désertifier au profit de zones pavillonnaires à sa périphérie. Aussi, les espaces publics ont été grignotés petit à petit par la voiture, perdant ainsi leur dimension sociale. Il est donc impératif de réinterroger la place de la voiture dans le Monastier ainsi que ses espaces publics par le biais de programmes permettant au Monastier de maintenir son influence culturelle et touristique.

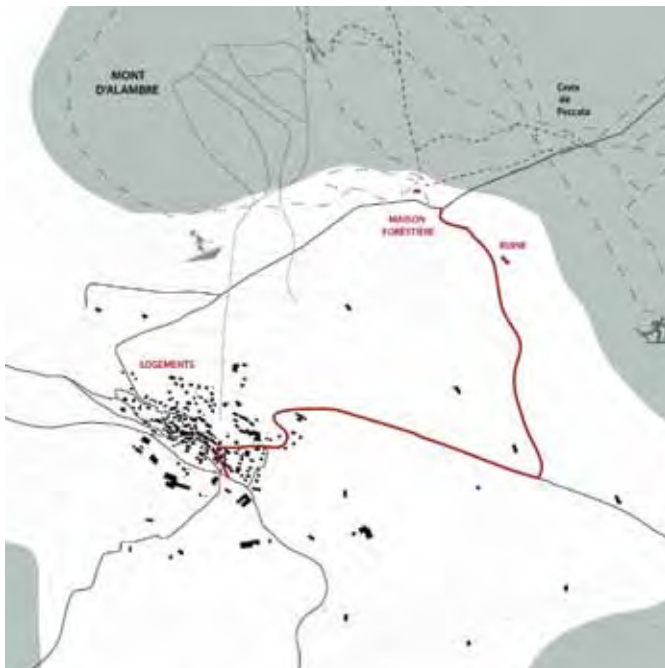
schéma d'enjeux





LES ESTABLES

[http://lesnordiks.wix.com/lesestablesnodik]



Situation des Estables



Mise en relation la maison forestière et la ruine

La maison forestière

Aujourd’hui elle ne cesse de subir des interventions la dénaturant et compliquant toujours plus l’organisation intérieure. L’intervention sur la maison forestière permet de lui redonner son intégrité, sa place dans le paysage et son rôle de lieux d’accueil pour les sportifs de montagne. Ceci en réaménageant le corps principal de la maison avec un restaurant panoramique en sous sol, des services pouvant être gérés par une personne en rez-de-chaussée et un logement avec des vues transversantes sur le paysage.



Perspective d’ambiance



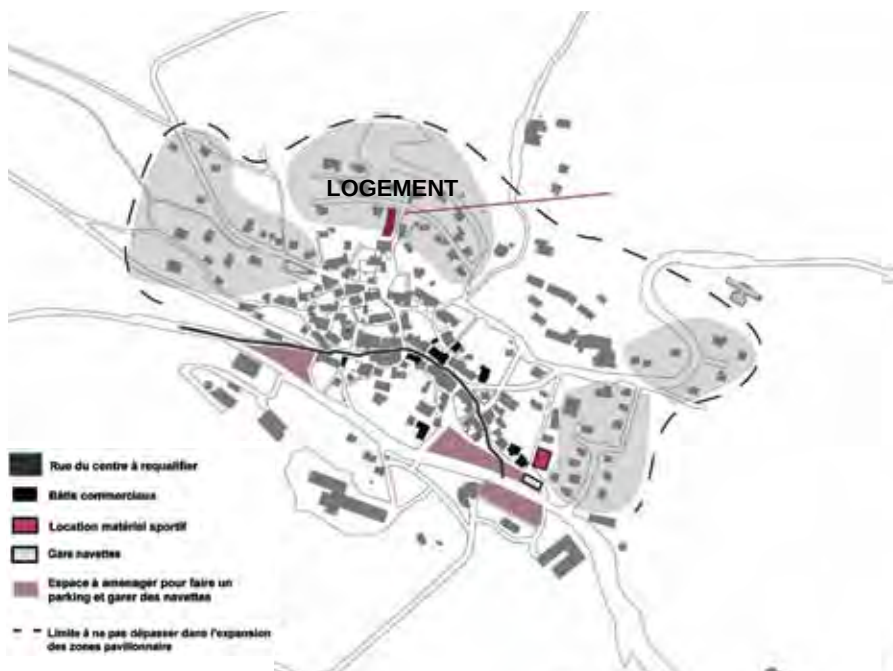
Photo maquette

Deux logements privés aux Estables



Perspective d’ambiance





Structure centre bourg

Les grands objectifs

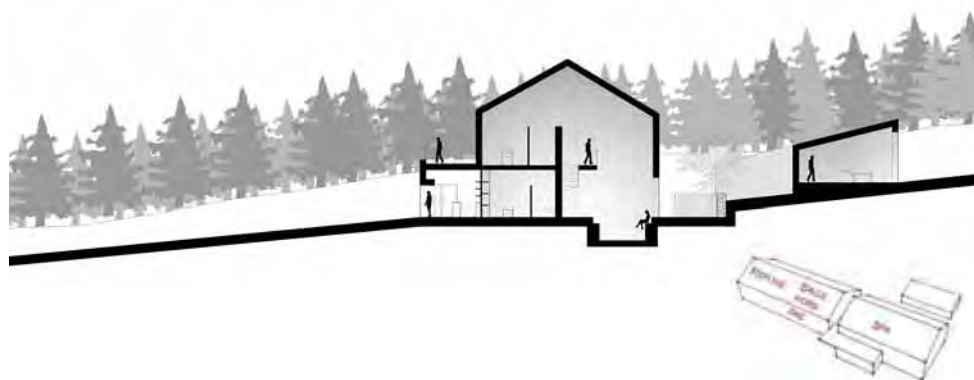
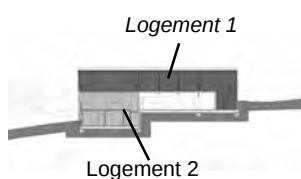
Mettre en place une alternative au problème de stationnement, grâce à l'installation d'une petite gare et d'un système de navette. Cela permettrait :

- de véhiculer les skieurs pour la journée depuis les villes alentours.
- de créer des allers-retours jusqu'à la maison forestière dans le but de libérer le paysage des voitures à partir d'une certaine altitude.

La construction de cette gare recréerait une entrée du village aujourd'hui diluée dans les espaces dédiés à la voiture. Ce serait ainsi une première réponse au problème de structure dont le village souffre à cause du mitage par les zones pavillonnaires.

La ferme du Mézenc

Cette proposition de logements est un exemple de construction répondant au problème d'étalement du village. Elle est basée sur l'imbrication de deux logements : un duplex et un simple au-dessus, avec des espaces extérieurs privés et communs. Il est conçu dans un souci d'économie et de respect de l'échelle du village.



Ce projet traite la question de comment réhabiliter la ruine du Mézenc actuellement divisée en deux propriétés distinctes. D'un côté on crée une partie autonome avec un refuge et la salle hors sac.

Dans la deuxième partie est créé un lieu de détente pour profiter pleinement du paysage et amener une nouvelle activité s'exerçant à l'année.

Photo maquette

Perspective d'ambiance

Photo maquette



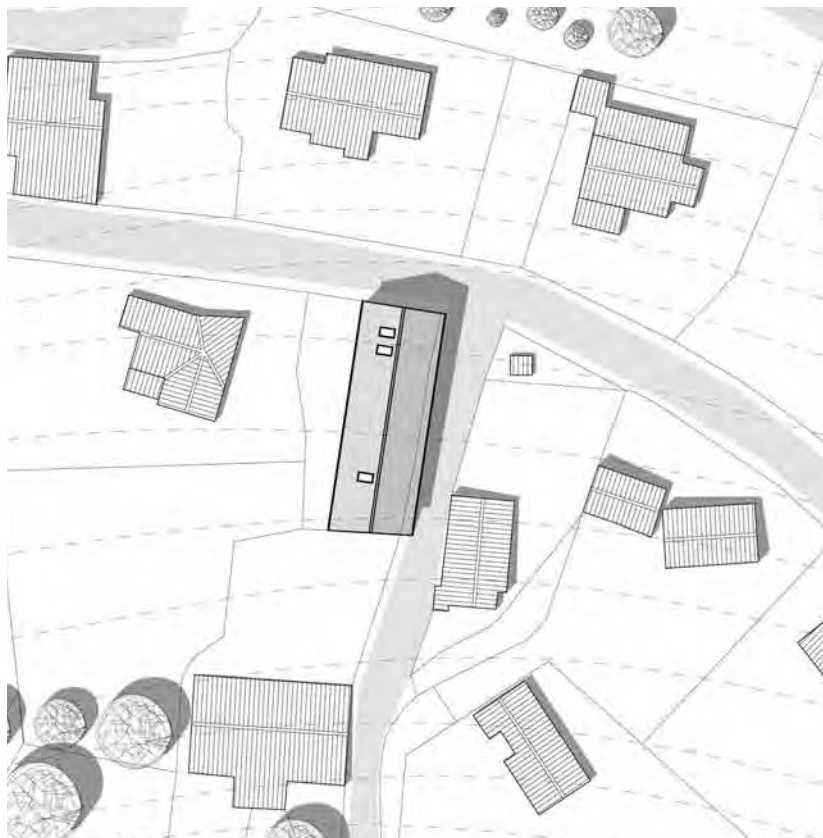
MAISONS DU MÉZENC

Le projet consiste à la réalisation de deux maisons individuelles en une opération. Il est un exemple d'implantation possible visant à résoudre le mitage urbain en densifiant les logements.

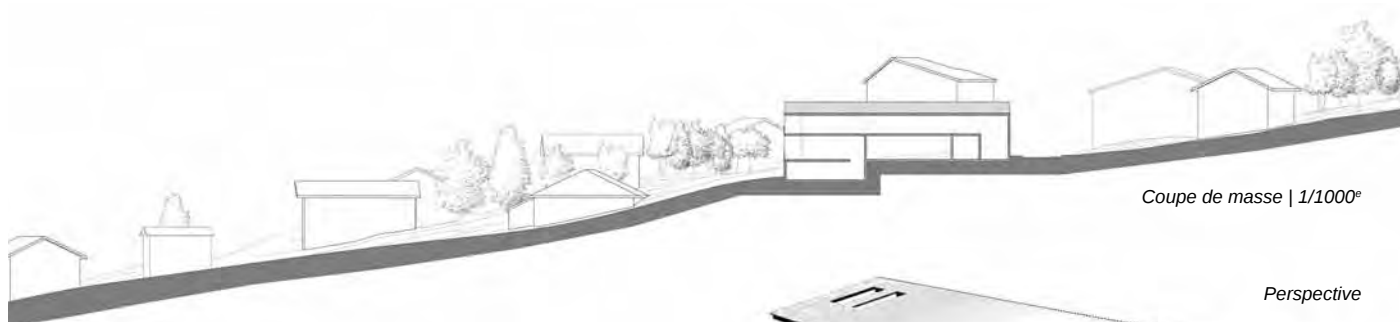
Le bâtiment prend en compte le site et sa topographie qui vient s'encaster dans la pente et profiter de l'orientation de la parcelle Est/Ouest pour un ensoleillement continu. Il reprend le gabarit des maisons traditionnelles présentes sur le territoire.

Les ouvertures des maisons sont réfléchies afin de mettre en valeur le paysage lointain. Chaque fenêtre est travaillée comme un tableau donnant à voir une scène différente chaque jour.

Enfin un auvent servant d'espace commun aux deux maisons en continuité avec le jardin permet de mutualiser des usages (parking, terrain de jeux...)



Plan de masse | 1/1000°

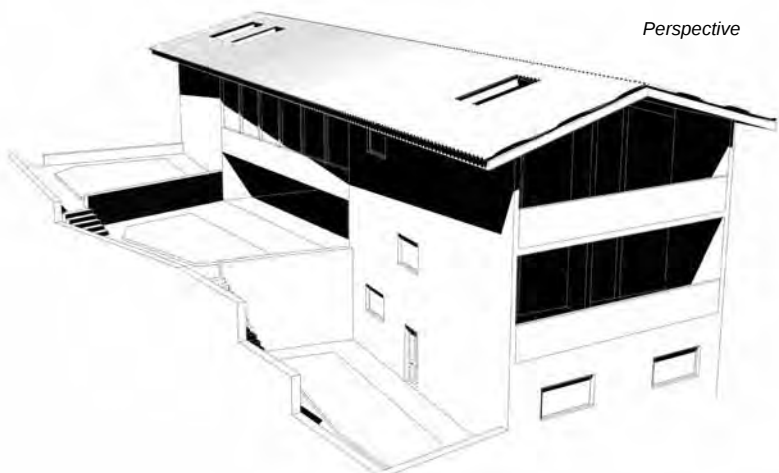


Coupe de masse | 1/1000°

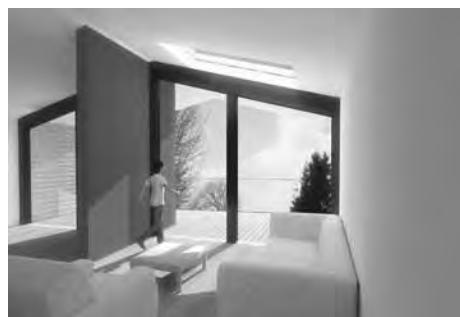
Maquette



Perspective



Ambiance | Salon



Ambiance | Couloir



Ambiance | Entrée



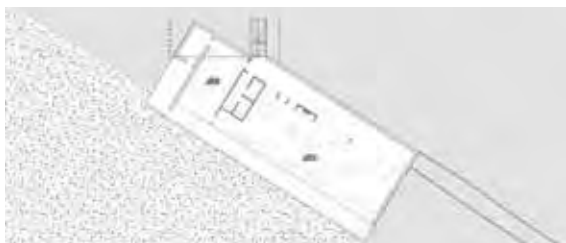
Coupe de masse



Perspective intérieure du restaurant



Plan RDC



Plan R-1

- Guichet
- Location ski de fond raquette
- Accueil restaurant
- Bar
- Terrasse
- Restaurant
- Cuisines



AUJOURD'HUI



À L'ORIGINE



PROJET



PLAN DU PREMIER NIVEAU LOGEMENT (R+1)

- Terrasse d'accueil
- Salon
- Cuisine
- Chambre
- Dressing
- Salle de bain



PLAN DEUXIÈME NIVEAU LOGEMENT (R+2)

- Chambre
- Chambre
- Point d'eau



Coupe transversale

MOUDEYRES : ENTRE MONTS, PLATEAUX ET VALLÉES

[<http://moudr.tumblr.com>]

Bien que sa situation géographique lui donne un caractère isolé du fait de sa **non connexion** avec le territoire vers le nord, Moudeyres est connecté à la **départementale 36**, colonne vertébrale du territoire. Le point de départ pour donner un **nouvel attrait** au village est de mettre en avant le **caractère paysager** du site. L'aménagement a pour but de relier la commune de Moudeyres à celles qui l'entourent et de **valoriser** les points forts que nous avons découverts (**moulins, rivières, berges, mines, ruines et particularités géologiques**). Ces **aménagements simples**, ont un impact réduit sur l'environnement.



Passerelles



Plateformes

Lors de discussions avec des **acteurs** du village (Maire et directrice de la Ferme Perrel), nous nous sommes interrogés sur la nécessité de ces programmes pour le village :

- un **espace public**, pouvant accueillir des **événements**.
- un **espace couvert** pour recevoir les **services ambulants**.
- un point de départ et un **point d'eau** pour les ânes.

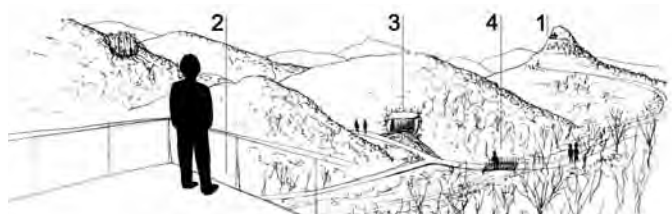
Les projets sont conçus comme **deux enveloppes**, une ouverte, une fermée, liés entre eux à travers l'aménagement des espaces publics.



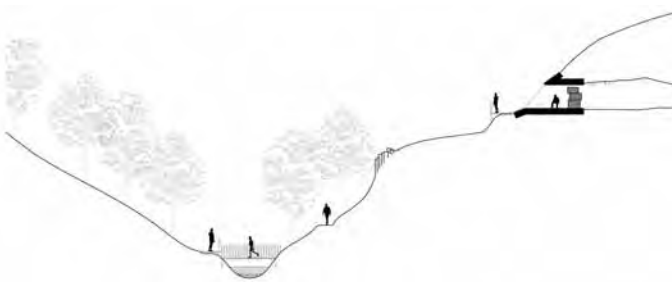
Parcours dans la vallée, connexion entre les PR & GR existants



Plan de situation



Passerelles et plateformes



Coupe sur le Parcours

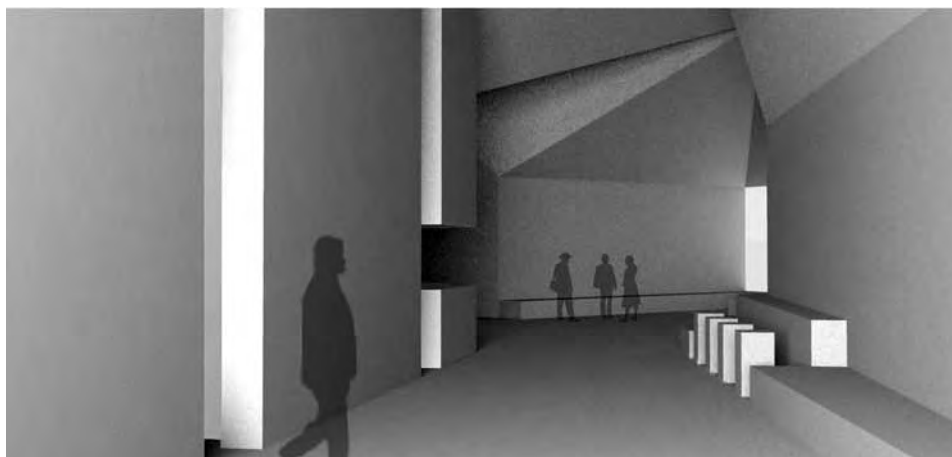
POINT INFO

L'espace couvert est un point d'information pour les **touristes** mais également un lieu dédié aux **habitants**. Ce lieu crée une **nouvelle centralité** dans le village et met en lien, par son espace public, les éléments importants (ferme Perrel, chaumière des saveurs, presbytère, halle).

Il est composé d'un **espace d'accueil**, d'un espace de projections-conférences, un **espace de réunion** pour les locaux, un **point de vente** de livres sur la région ainsi qu'un espace de lecture.



Élévation



Ambiances intérieures

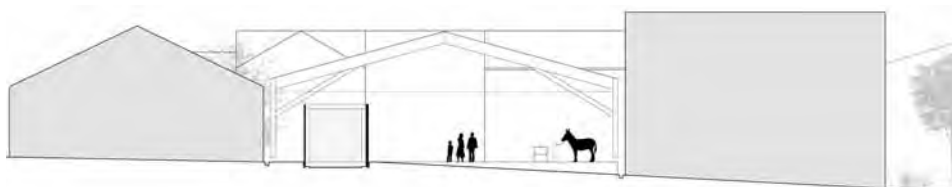


Coupe paysagère

HALLE

L'espace ouvert est une **halle**, abritant l'espace pour les **ânes**, un stationnement et un espace de rangement pour les services ambulants, un espace poste et une cabine téléphonique.

Cet espace qui autrefois avait pour fonction d'être un **parking** et un lieu que l'on traverse sans s'arrêter, devient une véritable place de village, couverte, avec des **aménagements urbains** qui renforce l'identité du village et propose un espace libre aux habitants afin de se l'**approprier**.



Coupe longitudinale

CENTRE D'ACCUEIL : GROUPES SCOLAIRES ATELIER PÉDAGOGIQUE

Située au sud du bourg de Moudeyres, la **vallée de l'Aubépin**, classée **site géologique remarquable**, regorge de variétés florales uniques à la région du Mézenc.

Le **moulin de l'Aubépin** est propice pour implanter un programme d'accueil pour les classes vertes couplé d'ateliers pédagogiques sur la flore de cette vallée et du Mézenc en général.

Ces sites, pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes, seraient également ouverts aux randonneurs. Cela permettrait d'**accueillir et d'initier le plus grand nombre aux richesses du patrimoine végétal de la région du Mézenc**.



POINT INFORMATION | MOUDEYRES

Le point information dans Moudeyres doit agir comme le **point de rencontre** du village. Le terrain sur lequel il est implanté, se trouve au **centre** des éléments importants du village (mairie, presbytère, éco musée de la ferme des frères Perrel, le projet en cours de la chaumière des saveurs).

Quand on regarde en **plan**, on distingue **trois branches**, deux d'entre-elles sont connectées avec l'**espace public** et permettent au bâtiment de créer une **connexion** entre la chaumière des saveurs et la ferme Perrel. Enfin la dernière branche est conçue de manière à voir le **paysage** qui entoure Moudeyres et plus exactement la **vallée de l'Aubepin**.

La forme du bâtiment a été **déformée** en lien avec les différents **points de vue** repérés et qui sont en lien avec les **PR** et **GR**. Nous l'avons **manipulée, déformée, extrudée...** La **silhouette** des entrées est très marquée, c'est une référence aux fermes locales qui offrent des hauteurs de charpente impressionnantes.

Ce lieu, au centre du village, accueillera autant les **touristes** que les **habitants** afin que sa fonction devienne un moyen de le faire vivre **quotidiennement**.



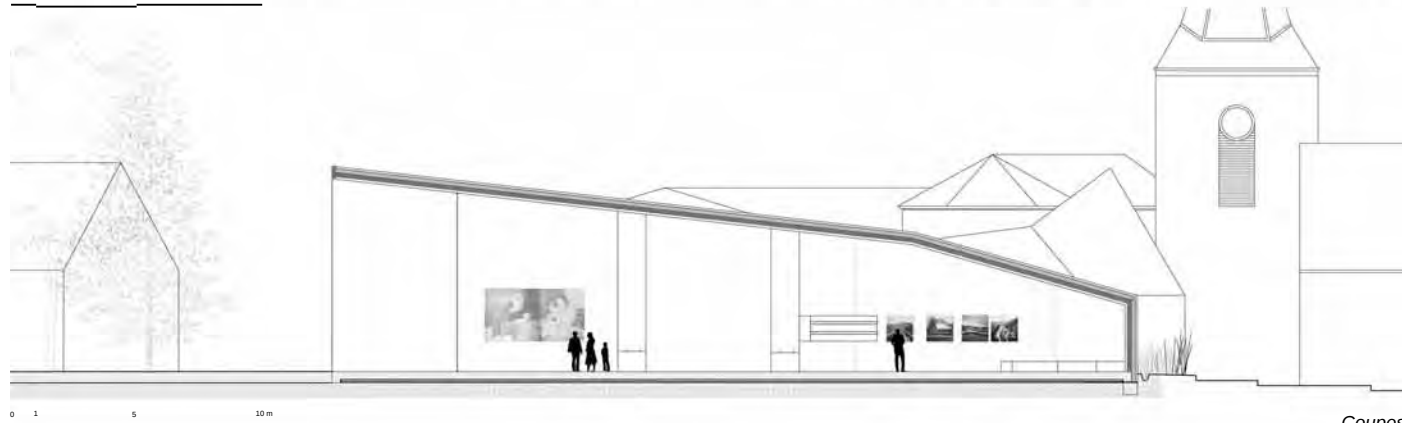
Plan RDC



Vue depuis le parking



Volumétrie



Coupes



Élévation

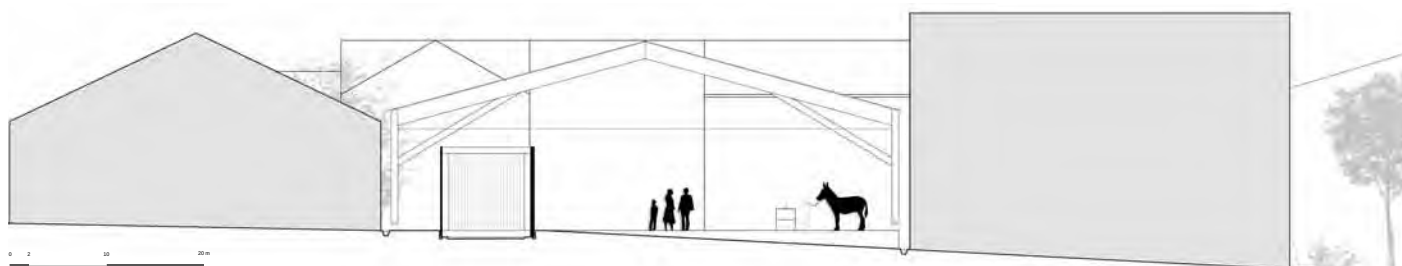
HALLE | MOUDEYRES

En plus d'un **espace de rencontre** et d'**information**, un lieu, aujourd'hui appelé **place des quatre tilleuls**, à une position entre les deux **axes principaux** du village. Il fallait lui trouver un usage autre que le stationnement de véhicules, comme par exemple un **espace couvert** afin de recevoir des événements etc.

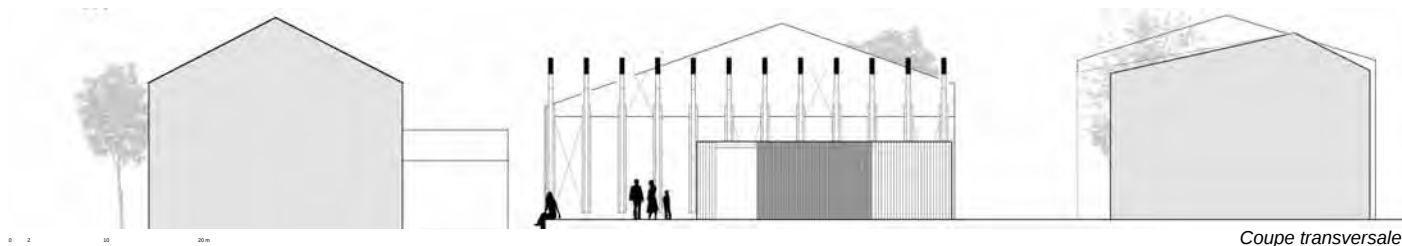
Ainsi revu cet espace devient une véritable place de village : les **aménagements urbains** renforcent l'identité du village et proposent un espace libre aux habitants afin qu'ils se l'approprient.



Vue générale de la place actuelle

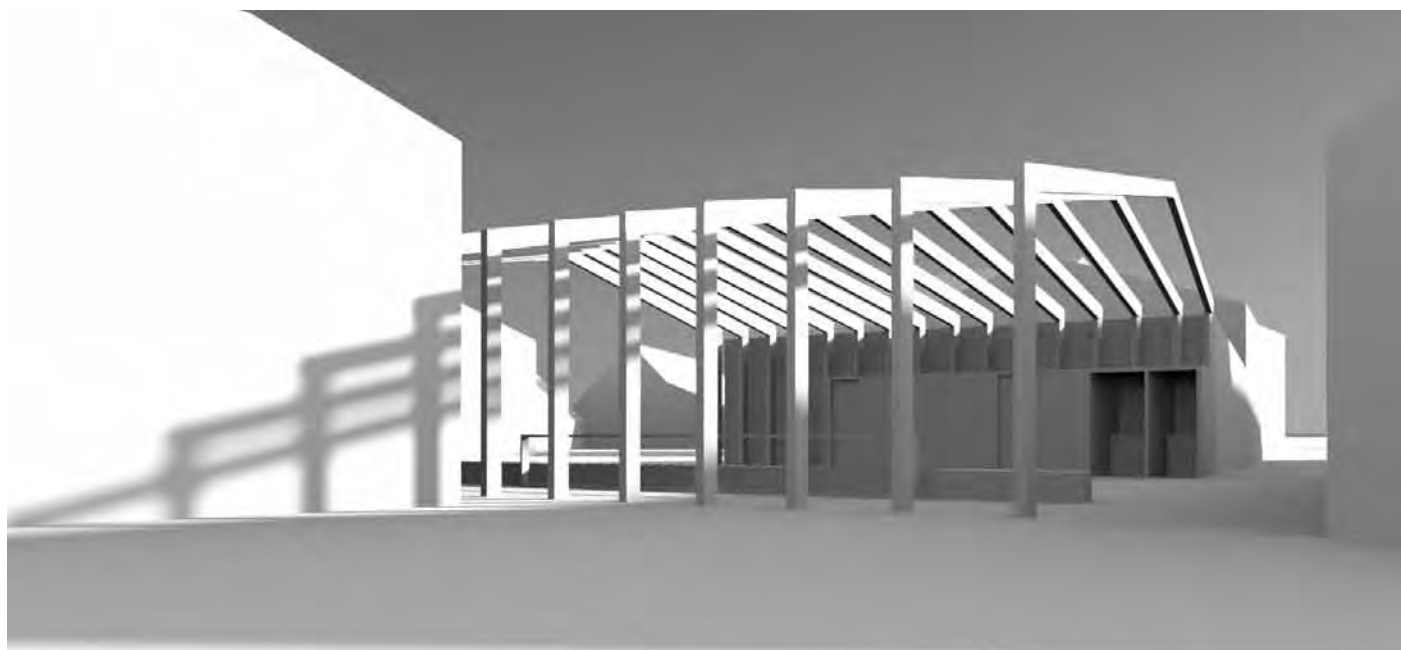


Coupe longitudinale



Coupe transversale

39



Volumétrie

PRÉSAILLES

La commune de Présailles, à la limite de l'Ardèche, est constituée de nombreux hameaux, et d'un bourg principal. Elle fait face à plusieurs enjeux inscrits dans une problématique commune aux territoires ruraux. Le projet tente donc de répondre aux enjeux dégagés lors de nos entretiens avec les locaux sur le territoire, c'est-à-dire offrir une identité forte à Présailles, et faire de la commune un village étape.



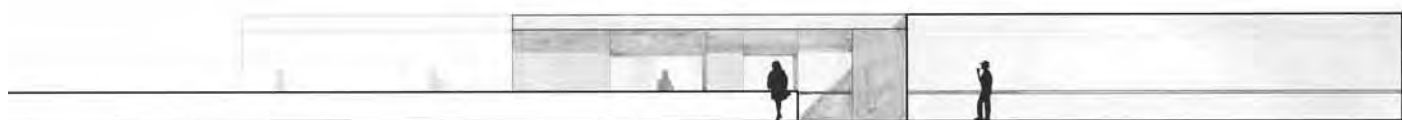
Carte sur le grand territoire



Plan de situation

PARCOURIR LA LIGNE

L'autre objectif était de marquer de façon symbolique le point de rencontre de deux itinérances qui participent à constituer le patrimoine historique de la commune : la Transcévenole et la voie romaine. Ainsi, un musée dédié à l'histoire de ces deux axes vient ponctuer le parcours à la connexion des deux itinéraires.



Élévation de l'entrée

41

MIXITÉ MANIFESTE



Élévation de l'entrée

Pour ce faire, il était nécessaire de reconfigurer l'entrée du bourg, en y apportant un édifice visible, siégeant au centre d'un nouvel espace public. Cela serait une manière de créer un lieu de rencontre et d'échange au sein de la commune, à l'usage de tous.



Coupe

ATELIER 2

LE MÉZENEC COMME ENTITÉ DU PAYS DU VELAY

Le SCoT du Velay comme outil

Le pays du Velay rassemble la Communauté d'agglomération du Puy en Velay et les 6 Communautés de Communes du Pays de Craponne, des Portes d'Auvergne, de l'Emblavez, du Meygal, du Mézenc, des Pays de Cayres et Pradelles. Inscrit dès 2004 dans la Charte du Pays (pacte fondateur rassemblant collectivités publiques et acteurs privés autour d'un projet partagé), la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été amorcée en 2013 : celui-ci est l'occasion pour l'ensemble des collectivités locales du bassin de vie du Puy en Velay d'élaborer un projet territorial commun, volontaire et fédérateur, nécessitant le partage des connaissances (phase diagnostic en cours), la définition d'enjeux et l'élaboration de scénarii de développement. Il doit permettre d'anticiper les évolutions par une réflexion à caractère prospectif et d'assurer une meilleure cohérence des politiques publiques en terme de développement économique, d'implantations commerciales, d'agriculture, d'habitat, de déplacements, de loisir et de tourisme, d'environnement et de cadre de vie...)



Il vise encore à favoriser l'attractivité du territoire et en permettre un développement raisonné en maintenant notamment la complémentarité et l'équilibre entre la diffusion d'un modèle urbain et le maintien des espaces naturels et agricoles.

Entrées thématiques

Quatre thématiques majeures ont guidé les équipes d'étudiants dans une compréhension du territoire et une lecture dynamique des enjeux ainsi que dans l'élaboration de projets de territoire.

1- Se déplacer - routes, infrastructures et mobilités : le réseau de routes nationales, départementales et communales ainsi que les nombreux chemins innervent le territoire d'étude et constituent une toile dont le maillage varie du plus lâche au plus serré, intégrant bourgs et hameaux, lieux touristiques emblématiques : appréhender la réalité de cette toile en terme de distance, de temps, de mobilités.

2- Habiter le territoire : identifier les modes d'habiter le territoire et dresser un portrait par mise en exergue de typologies (centre-bourgs compacts dans la pente, village rue, extensions pavillonnaires, hameaux, fermes isolées), s'intéresser aux densités et intensités du territoire, aux liens habitat-activités, à la qualité des espaces publics.

3- Tourisme, paysages et activités : établir le lien nécessaire entre patrimoine bâti et paysager et l'activité touristique au service du projet de territoire.

4- Agriculture, paysage et activités : identifier les modes d'agriculture en place et leurs incidences sur la fabrication des paysages, leurs évolutions, identifier les modes d'implantation et leurs évolutions (de la ferme habitée et isolée à la ferme au cœur des bourgs, aux installations récentes (stabulations), mesurer la dimension des activités agricoles sur l'économie actuelle.



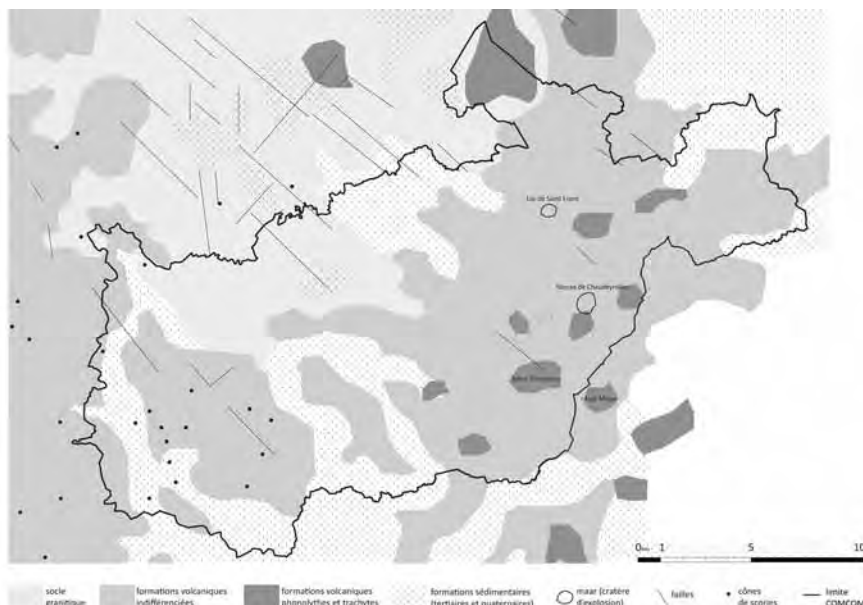
Vallée de la Loire Sauvage et commune de Goudet aux confins de la CCMLS

PORTRAIT DE TERRITOIRE / Topographie, hydrographie et paysages

Une terre de volcanisme

L'histoire volcanique du Mézenc a modelé le territoire et créé des paysages diversifiés. On peut distinguer différentes entités paysagères facilement identifiables, basées sur la géomorphologie du territoire :

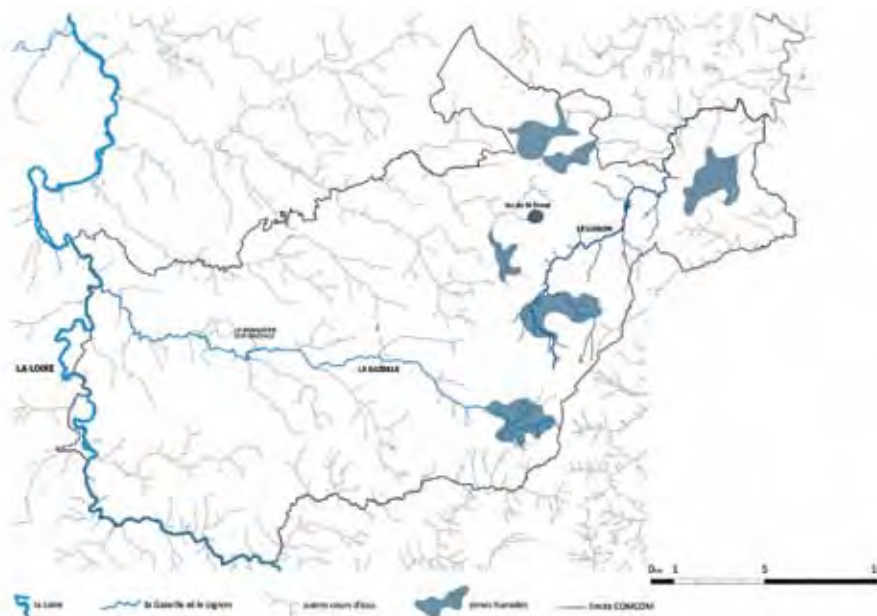
- le massif montagneux avec les monts d'Alambre et du Mézenc comme monuments topographiques majeurs et sources du développement du domaine skiable,
- l'étendue des hauts plateaux, support de l'élevage avec une altitude moyenne supérieure à 1 000 m et support de randonnée en période estivale,
- les suc ou cônes stromboliens et dômes volcaniques qui ponctuent les hauts plateaux.



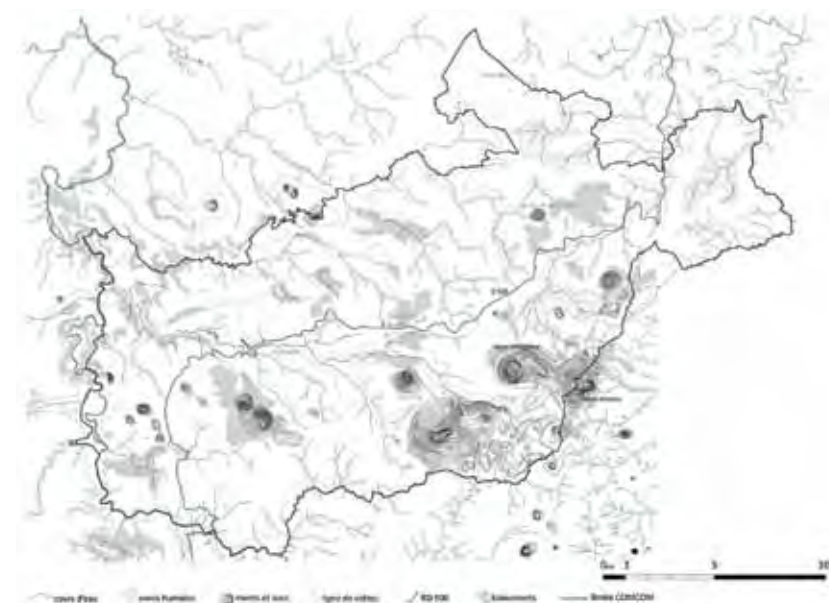
Un territoire très irrigué

La Loire qui prend sa source au Mont Gerbier de Jonc et constitue la limite sud du territoire de la communauté de Communes, les deux rivières majeures que constituent le Lignon et la Gazeille, les nombreux cours d'eau qui irriguent le territoire (*Lausonne, Aubépin...*), ont façonné un paysage parallèle de vallées parfois très encaissées.

Les lacs, qu'il s'agisse d'un cratère d'explosion (lac de Saint-Front) ou d'une ancienne carrière de lauzes (lac Bleu), les zones humides de Chaudeyrolles (narcès), les étangs (celui des *Barthes* notamment) complètent un réseau hydrographique riche et varié, parfois support d'activités (truites du Lignon) et propices au développement d'un tourisme vert.



Des paysages identitaires

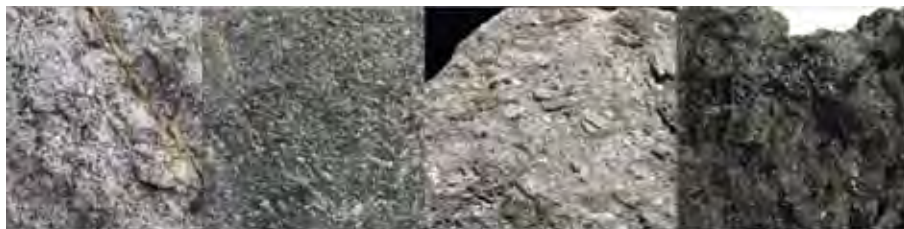




Le Mont Mézenc

Le Mont Sigean

Les falaises du Lemp d'Arnaud



Granite

Phyllite

Schiste

Basalte



L'Étang des Barthes

Le Lac Saint-Pierre

Le Lac Bleu



Le Mas de la Chapelle

La Gualle

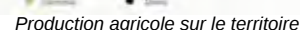
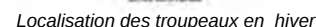
Le Lignon

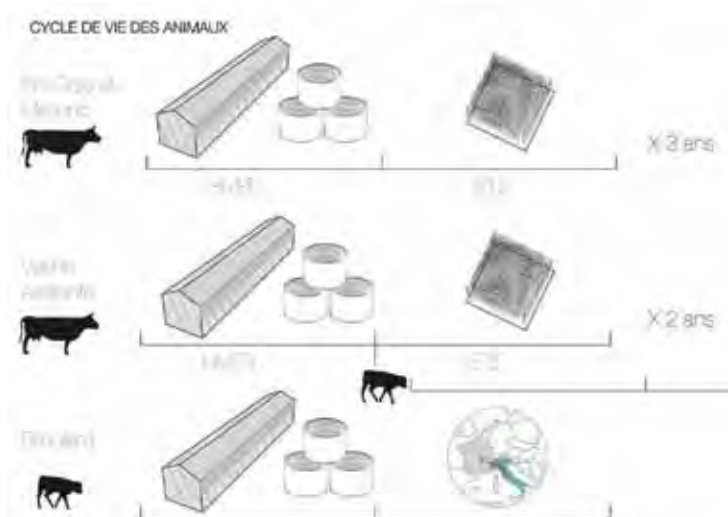


La production de fin gras, -viande bovine issue autant de la qualité de l'herbe des hauts plateaux consommée par les troupeaux que d'un protocole d'élevage exigeant-, constitue évidemment avec le label AOC, une plus value et une distinction pour le territoire du Mézenc. S'y ajoute la production d'une viande bovine non labellisée, l'élevage de vaches allaitantes et celui de la non moins célèbre brebis noire du Velay. Si les hauts plateaux sont dédiés à l'élevage, les pré-vallées de plus faible altitude accueillent des cultures céréalières et de légumineuses. Le dépierrement des champs témoigne des efforts nécessaires à ces cultures. Des abandons successifs ont conduit au développement des forêts.

La rudesse du climat avec la *burle* et un fort enneigement dicte l'implantation des fermes et l'occupation des hauts plateaux : si, pendant six mois de l'année, les troupeaux investissent en masse les pâtures et dévoilent l'importance de l'activité agricole, les six autres mois les pâtures sont davantage parcourues par le ski de fond tandis que les troupeaux se rassemblent dans les étables et stabulations, qui la nuit balisent le territoire et notamment la RD 500 d'une kyrielle de lanternes.

La production exigeante du fin gras n'est pas toujours suffisante aux agriculteurs pour s'assurer des revenus convenables. Une diversification de l'activité est engagée par les plus jeunes qui allient à l'élevage bovin, des productions complémentaires (volailles, lapins...). La diversification de des activités agricoles et la valorisation sur place des produits sont identifiées par la Chambre d'Agriculture comme une priorité.





47



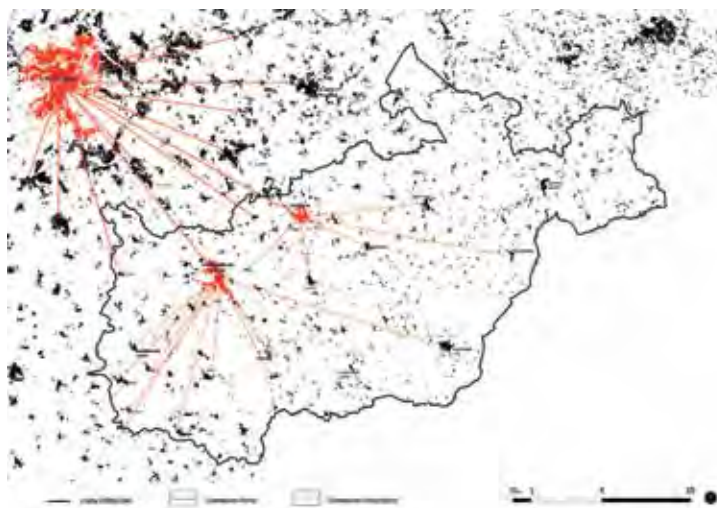
Bâti agricole

La mécanisation progressive et les changements opérés dans l'organisation du travail a engendré d'abord des restructurations puis des extensions sur les fermes isolées, les fermes de hameaux et celles totalement intégrées aux bourgs aujourd'hui pour partie abandonnées, parfois transformées en logements. De nouvelles stabulations, plus adaptées et efficaces, mieux desservies imposent de nouvelles silhouettes dans le paysage privilégiant les constructions alliant charpente bois, bardage bois et polycarbonate. Le logement a presque définitivement quitté la ferme, les agriculteurs comme d'autres professions pouvant habiter à plusieurs kilomètres de leur ferme.



Le Puy-en-Velay, menace ou locomotive ?

Le confortement de l'agglomération du Puy-en-Velay influe en profondeur et durablement sur le territoire du Mézenc, contribuant d'abord au dépeuplement des communes les plus reculées des hauts plateaux, renforçant en parallèle l'urbanisation pavillonnaire des communes de Laussonne et du Monastier/Gazeille identifiées par le SCoT du Velay comme les nécessaires bourgs-relais entre agglomération et arrière pays.

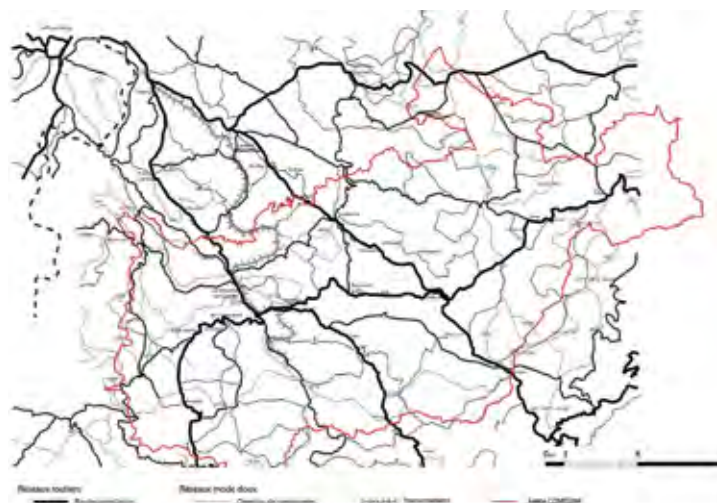


Un territoire de « vacances »

Compris au sens d'abandon, la vacance des logements frappe évidemment comme dans nombre de campagnes françaises des centre-bourgs dont la structure urbaine souvent étriquée est devenue inadaptée aux attentes des ménages. Compris au sens d'oisiveté, le Mézenc bascule progressivement d'un territoire productif à un territoire de loisirs et de vacances, comme en témoigne autant le nombre de résidences secondaires qui ponctuent villages et hameaux que le succès du domaine skiable des Estables. La maison secondaire, estivale surtout, privilégie alors les situations les plus reculées et isolées.

Un maillage dense

Au réseau primaire de routes départementales, -celles reliant le Puy-en-Velay aux Estables par le Monastier-sur-Gazeille ou Laussonne et celle, RD 500, véritable colonne vertébrale du Mézenc de Fay-sur-Lignon à Pradelles-, s'ajoute un réseau complexe de routes communales desservant la multitude des hameaux, des chemins de randonnées et une voie ferrée la Transcevenole, quasi abandonnée sitôt achevée (1941) et transformée depuis partiellement en voie verte.



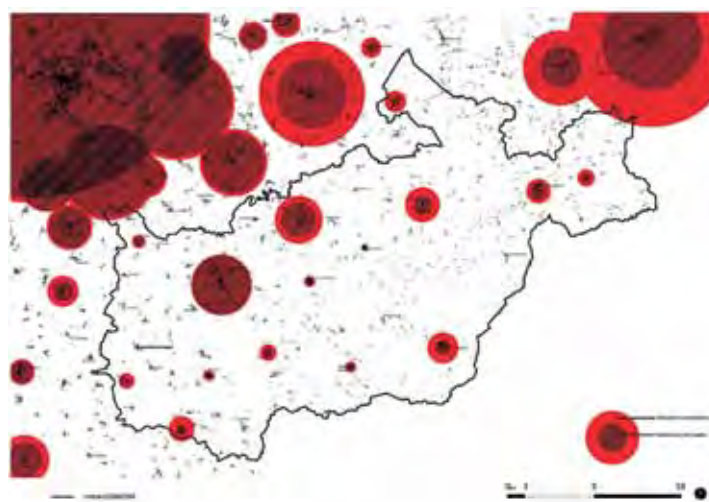
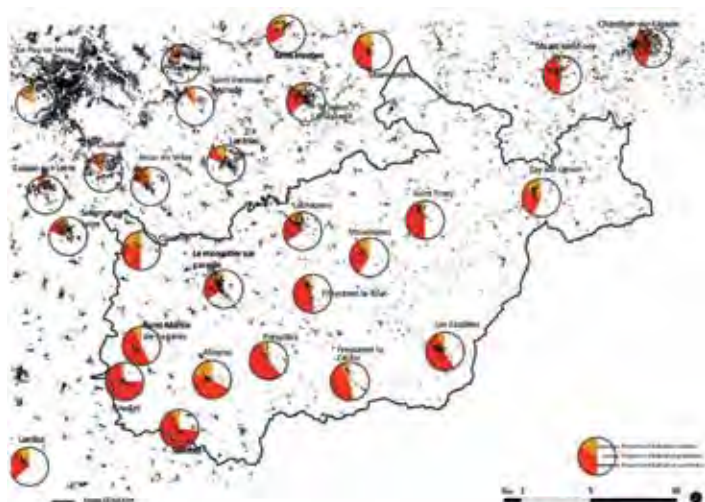
RD 500 Colonne vertébrale

La RD 500 qui relie le pays d'Yssingeaux à Pradelles en Ardèche, assure un véritable transect dans le territoire du Mézenc traversant vallée du Lignon, hauts plateaux, vallée de la Gazeille, les plateaux intermédiaires jusqu'à la vallée de la Loire. Si elle ne traverse presque aucun bourg hormis Freycenet-la-Tour et Le Monastier-sur-Gazeille qu'elle effleure, elle met clairement en contact nombre de villages entre eux et offre un concentré des paysages et milieux du Mézenc.

En ce sens, elle est fédératrice.

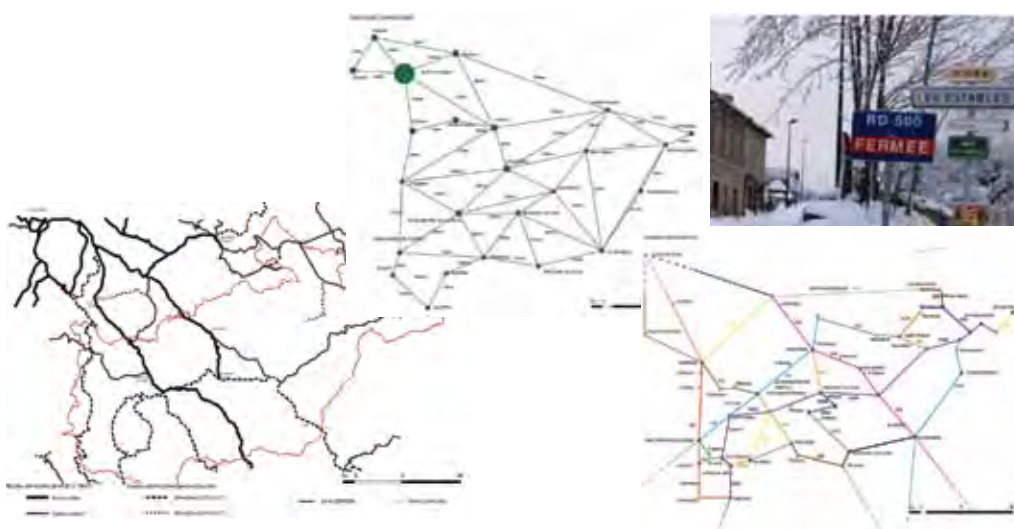


Les bourgs en lien avec la RD 500



Distances et temps de parcours

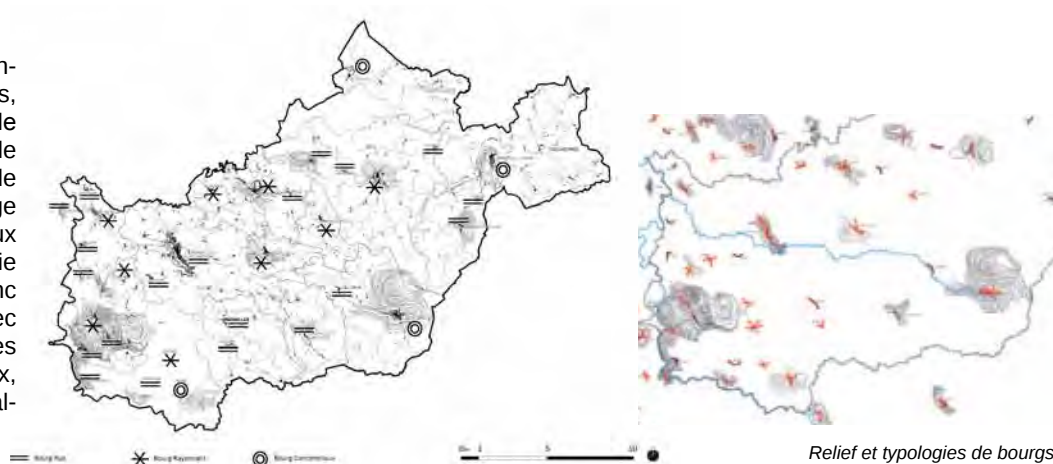
En hiver, les conditions climatiques obligent les habitants à adapter leurs trajets, l'efficace RD 500 étant parfois fermée. Les contraintes hivernales conjuguées aux contraintes topographiques et à l'étroitesse et à l'état des routes déforment l'accessibilité du territoire. Rapprochée d'un plan de métro, l'efficacité de certaines lignes sur d'autres engendrent parfois de multiples changements, des différences notoires entre distance parcourue et temps réel.



Déplacements sur le territoire

Implantation des bourgs

Bourgs au développement concentrique tels les Estables, bourgs balcons établis à flanc de coteaux dont Saint Front ou le Monestier-sur-Gazeille sont de parfaites illustrations ou village rue établi sur les hauts plateaux tels Moudeyres, la morphologie urbaine des bourgs du Mézenc composent le plus souvent avec des situations géographiques contrastées de hauts plateaux, plateaux intermédiaires et vallées.



Relief et typologies de bourgs



Moudeyres, Freycenet-la tour, St Front, du village rue au village étagé à flanc de coteaux

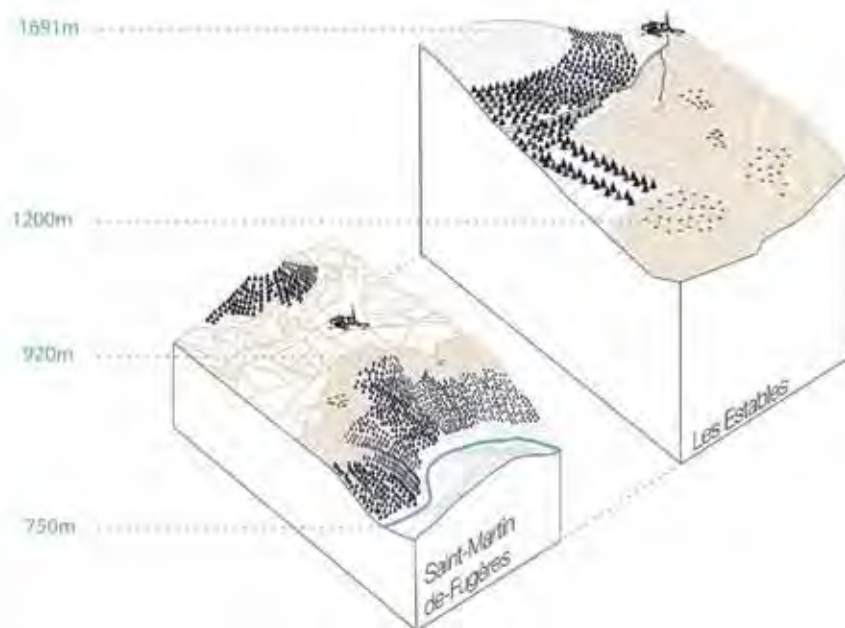
AGRICULTURE

Contexte

Le Mézenc est un territoire marqué par sa topographie entre vallées et hauts plateaux. Ces derniers offrent une importante ressource de pâtures de qualité qui place l'agriculture comme activité principale. La situation géographique et climatique contraignante liée à l'altitude élevée est aussi un handicap dans l'économie globale.

Si le label *fin gras du Mézenc* promeut une viande de qualité, distingue le territoire et contribue à son rayonnement, il a aussi progressivement contribué à négliger d'autres formes de valorisation et développement de filières.

L'élevage des broutards qui nécessite la disponibilité de nombreuses pâtures et s'effectue en majorité en Italie voire au Maghreb ainsi que la valorisation d'un lait de qualité aujourd'hui mélangé aux autres laits produits en Haute Loire, pourraient constituer deux formes de diversification et de valorisation possible de nouvelles filières.



Un territoire agricole contraint par son altitude

Paroles d'agriculteurs

50



« Nos broutards sont envoyés en Italie pour engraissement. Chaque intermédiaire prend sa marge, la nôtre est donc réduite »

« Il manque encore une centaine de bêtes fin gras par rapport à la demande et pour arriver au maximum »

« On est tributaire du cours qui fluctue et ici aussi beaucoup du climat »

« Le danger c'est le circuit mondialisé conventionnel, on est pas compétitif en raison d'un coût de production trop important »

« Il y a quelques filières localisées recherchées pour la qualité mais sans notion de provenance géographique »

« Chaque exploitant produit son propre fromage de pays mais il n'existe pas un produit fromager typique du Mézenc et reconnu »



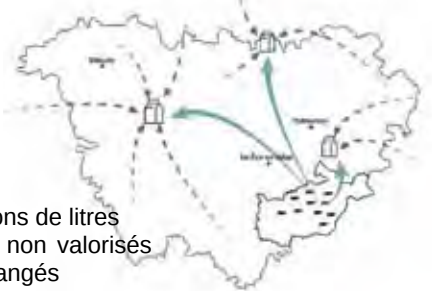
Une saisonnalité de l'élevage bovin



Des ressources de friches et de hêtres disponibles



8400 broutards non engraisés sur le territoire



4 millions de litres de lait non valorisés et mélangés

Deux problématiques majeures identifiées

Nous proposons d'initier la diversification agricole au travers :

-



Ces produits de qualité "made in Mézenc" peuvent être véhiculés par le biais du tourisme à l'échelle nationale. Ils peuvent aussi être le support d'un plus large projet de réinsertion professionnelle "Mézeninsertion" portée par les politiques publiques et les acteurs du territoires (Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes, Pays du Velay...)

Accueillir
Valoriser
Diversifier
Communiquer
Réinvestir



51



Une stabulation / tannerie au cœur de la vallée de la Gazeille



Une fromagerie entre réseau touristique et collecte du lait

MAISON DU FROMAGE À MOUDEYRES

Contexte

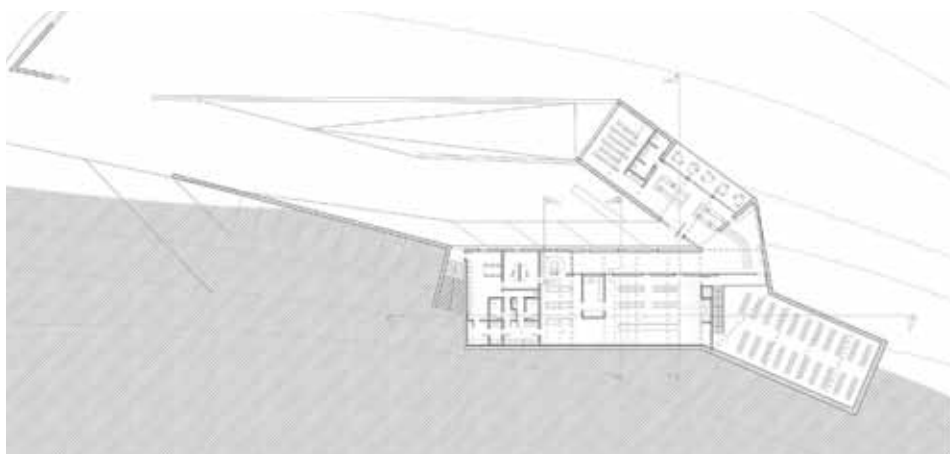
Le projet s'implante à Moudeyres, village de haut plateau dont l'attrait touristique est important, lié aux circuits de randonnées, à l'architecture pittoresque de toits de chaume et à l'écumusee de la ferme des frères Perrel. Le parti pris a été d'implanter ce nouveau programme dans une situation de prévallée pour créer un lien avec la vallée de l'Aubépin tout en se greffant à un petit chemin de randonnée carrossable. Le bâtiment s'implante dans la pente, faisant face à l'autre versant et à ses lignes de faille.

Projet

Le bâtiment cherche à affirmer ses longues lignes horizontales dans le paysage reprennant l'écriture des lignes de faille. La toiture, végétalisée permet de fondre le bâtiment dans le paysage tout en marquant la présence des murs en béton. Les trois ouvertures zénithales de l'espace de production représentent trois agrafes se raccrochant à la pente. La matérialité des murs est le béton de site dont les composants sont prélevés sur place.

Son fonctionnement est basé sur trois parties: la production, l'accueil touristique et l'affinage des fromages, ce qui explique sa partition en trois branches. La zone de production, que l'on peut considérer comme une «boîte dans le boîte» est le seul espace destiné à être isolé thermiquement, en raison de son usage quotidien. Enterré dans la pente, il bénéficie d'un éclairage naturel grâce à trois grands sheds. En surface, ces derniers donnent l'impression d'émerger de la pente qui vient s'échouer en toiture. La qualité thermique des caves d'affinage est garantie par l'inertie apportée à la fois par le contact de la terre et la forte épaisseur des murs en béton brut, issu du site.

Enfin, l'espace touristique s'ouvre grandement sur le paysage et donne un accès visuel sur la zone de production à travers la galerie pédagogique.



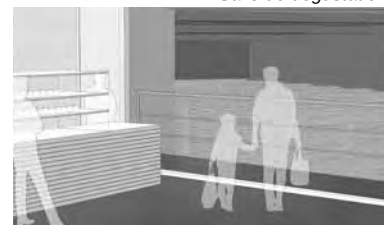
Plan de RDC



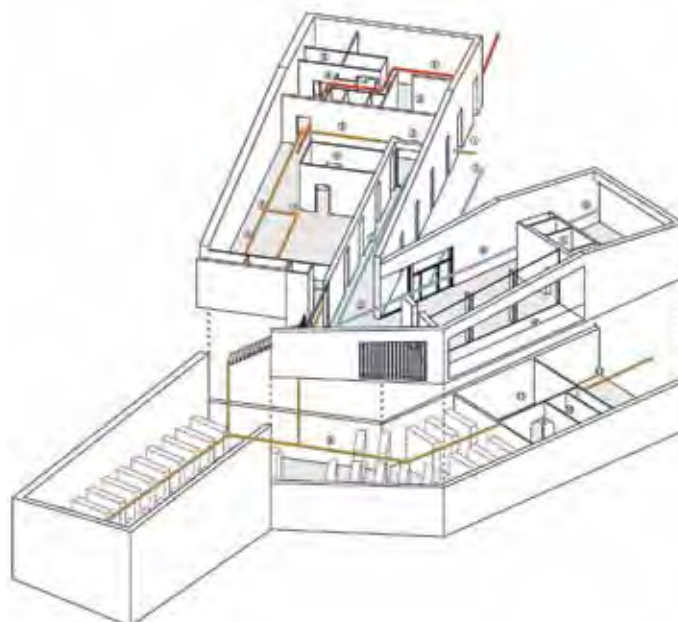
Vue depuis le parvis d'entrée



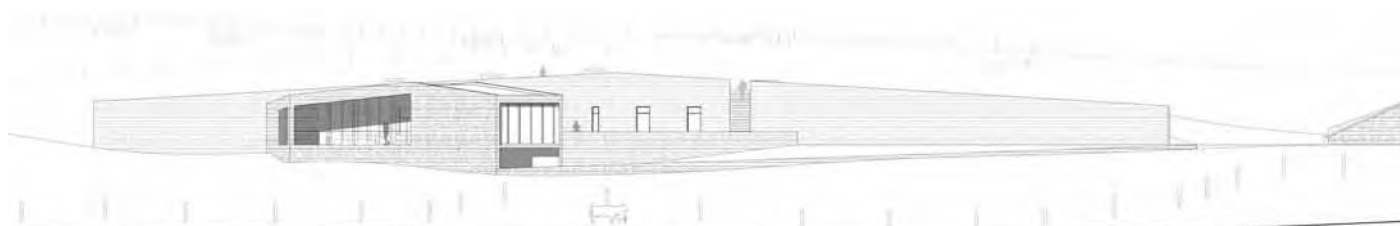
Salle de dégustation



Espace de vente



Axonométrie



Élévation est

STABULATION ET TANNERIE / Hameau de la Vacheresse - les Estables

Contexte

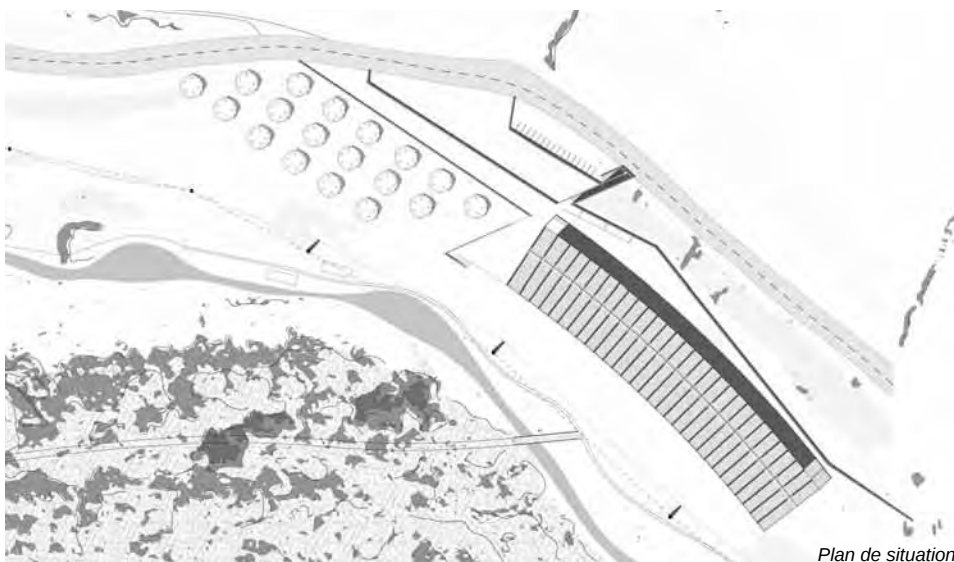
Le programme et ses différents besoins en ressources ont déterminé le choix du site au cœur de la vallée de la *Gazeille* au hameau de la Vacheresse, permettant la diversification agricole (l'élevage des brouillards in situ comme alternative et complément au fin gras du Mézenc, la reconquête d'une friche agricole (réouverture des pâtures), le développement d'une activité de tannage naturel, l'utilisation de l'eau de la rivière nécessaire à l'élevage et au tannage.

Projet

Les programmes de tannerie et de stabulation s'inscrivent dans des cycles complémentaires. Ainsi, les deux entités au sein du même bâti se complètent pour ne faire qu'une. En période estivale de pâture, les fosses à caillebotis sont récupérées pour devenir des cuves de trempage pour les peaux qui elles-mêmes seront par la suite séchées au-dessus des bêtes pour privilégier une ventilation naturelle et bénéficier de la chaleur dégagée par les bêtes.

Le bâtiment épouse la courbe de la vallée et s'installe entre la route et la *Gazeille*.

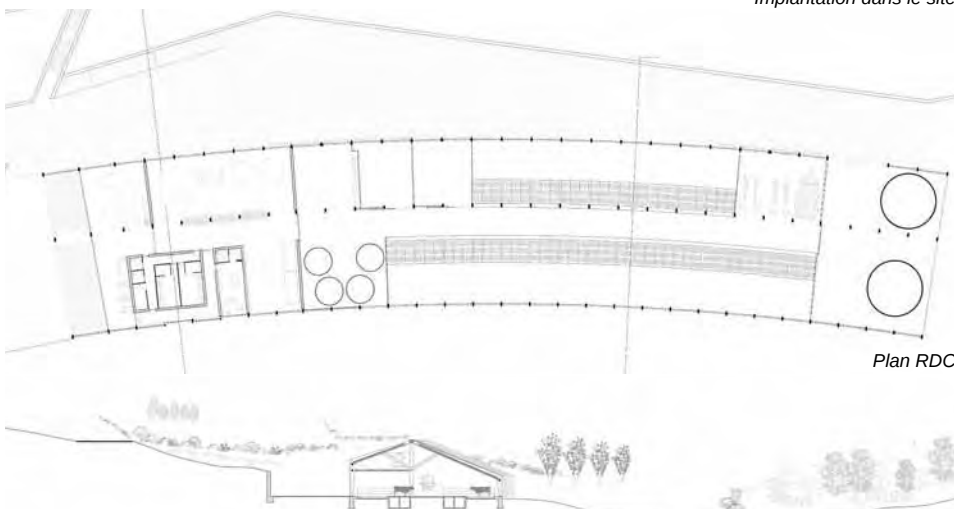
Une série de portiques en lamellé collé permet de répondre par leur résistance à la nécessaire grande portée. Le remplissage entre portiques par des plaques de polycarbonate diffusent une lumière douce dans le bâtiment, révèlent les usages aux promeneurs et fonctionnent comme une lanterne nocturne dans la vallée. Un bardage bois unifie le tout et permet de retenir la neige.



Plan de situation



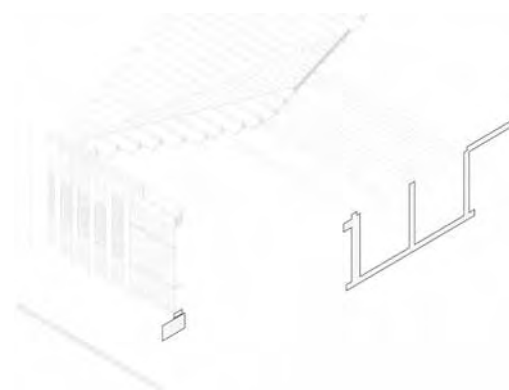
Implantation dans le site



Plan RDC



Coupe paysagère



Détail de mise en œuvre

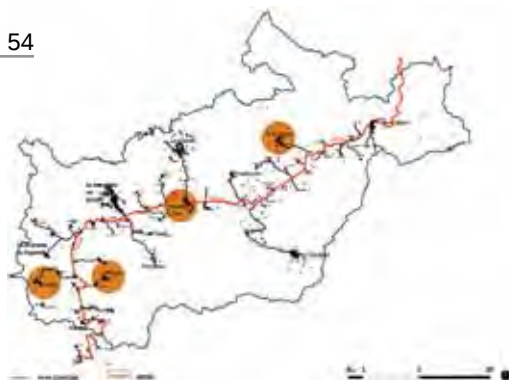


Perspective intérieure

La topographie et les entités paysagères du territoire du Mézenc conditionnent très fortement l'implantation des bourgs et distinguent les bourgs des plateaux, les bourgs à flancs de coteaux dans des situations de balcon, les bourgs dans les vallées.



Quatre situations de centre bourgs en lien avec la RD 500, choisis pour la spécificité de leur inscription dans le paysage et leurs problématiques ont vocation à illustrer les modes d'habiter le long de la transversale du Lignon aux bords de Loire.



Saint-Front, village balcon

Le développement de l'habitat pavillonnaire investissant jusqu'à la table basaltique surplombant le village est venu fortement contrarier et déséquilibrer la cohérence de la structure urbaine initiale du centre bourg inscrit à flanc de coteaux selon un dispositif d'habitat compact, de même qu'il a contribué à son abandon et à la dégradation progressive du cadre de vie. Comment rendre à nouveau attractif le centre bourg, œuvrer à sa transformation et sa reconversion ?

Freycenet-La-Tour, village rue

Rare bourg développé en rive de la RD 500, il se situe dans une situation paysagère singulière à la limite du plateau et en surplomb de la vallée de la Gazeille. L'extrême compacité du bourg, peu adapté aux attentes en termes d'habiter explique en partie son dépeuplement progressif. Ponctué de logements vacants et dégradés, de résidences secondaires le plus souvent fermées et de nombreuses ruines de fermes, il offre en réalité un fort potentiel de transformation lié notamment à la qualité de sa structure urbaine et de sa situation centrale dans le territoire.

Alleyrac, bourg agricole

Reculé, établi au cœur d'un plateau intermédiaire cultivé, Alleyrac est un bourg agricole où domine un paysage bocager peu caractéristique du Mézenc : une activité agricole intense qui a forgé une morphologie urbaine singulière constituée de plusieurs corps de fermes et annexes non mitoyennes, fabriquant un paysage de murets, de cours, de jardins clos et de nombreux interstices. Aujourd'hui fortement frappé par la vacance, il convient de penser son devenir.

Goudet, village de vacances

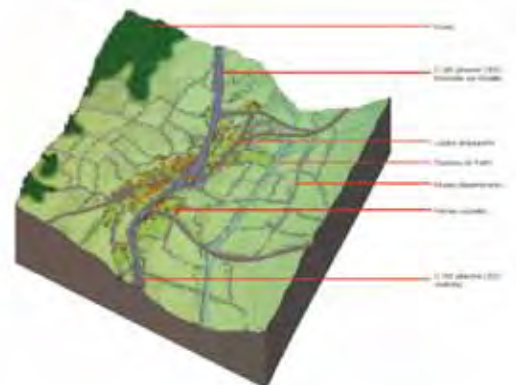
Développé en fond de vallée, dans un méandre de la Loire, à la confluence des ruisseaux de l'Holme et du Riou blanc avec le fleuve, Goudet profite d'une situation géographique favorable permettant le franchissement de la Loire et constituant un lieu de passage essentiel. Peuplé pour partie de résidences secondaires, quadruplant sa population en période estivale, la commune, doit néanmoins veiller à ce que cette attractivité saisonnière ne soit pas préjudiciable à la qualité du paysage.

PLANS DE SITUATION



COUPES TOPOGRAPHIQUES

BLOC DIAGRAMMES



INSERTIONS MARAÎCHÈRES À ALLEYRAC

Contexte

Le bourg d'Alleyrac se distingue autant par une vacance prononcée des logements que par une structure bâtie atypique constituée de la somme des fermes et de leurs annexes ainsi qu'une absence de mitoyenneté qui concourent à fabriquer une variété d'interstices dont quelques espaces publics, des jardins, des cours le plus souvent bordés de murets.

Cette spécificité structurelle et culturelle offre un potentiel de reconquête spécifique visant au développement du maraîchage support de réinsertion professionnelle, d'une réappropriation progressif des bâtiments et des espaces bocagés qui ceignent le bourg.

Projet

Il propose de poser modestement le premier jalon de cette reconquête avec notamment :

- le réinvestissement et l'extension d'une maison vacante comprenant un gîte d'étape de 17 couchages permettant l'accueil des randonneurs et saisonniers, un café et un espace de vente des produits maraîchers,
- la création d'une salle des fêtes dans l'ancienne école,
- l'implantation d'une halle à la fois terrasse couverte en prolongement du café, lieu de marché et espace événementiel.

Ces trois actions conjuguées permettent de qualifier et redéfinir les limites du large carrefour faisant actuellement office d'espace public.



Plan de situation



Plan de rez-de-chaussée



Trois programmes ajustés



Vue perspective depuis la place



Coupe longitudinale

CENTRE ASSOCIATIF À SAINT-FRONT

L'intervention vise à proposer un centre associatif dans la continuité de la mairie en prolongeant et doublant le gabarit existant. Le rdc accueille une grande salle polyvalente en lien avec une cuisine, l'étage prolonge les bureaux de la mairie et offre une salle de réunion et de conseil.

Une vêtue de bois habille la globalité du volume.

Cette extension prolonge la structure paysagère et s'accompagne d'un travail sur les parcours et les cheminements piétons qui relient transversalement la place du village à la promenade le long des berges de la rivière.

Le traitement des espaces publics attenants (place haute existante et place basse en lien avec le centre associatif) cherchent à maintenir la souplesse et l'adaptabilité propres aux espaces publics de centre bourgs sans les surqualifier.



Plan de situation



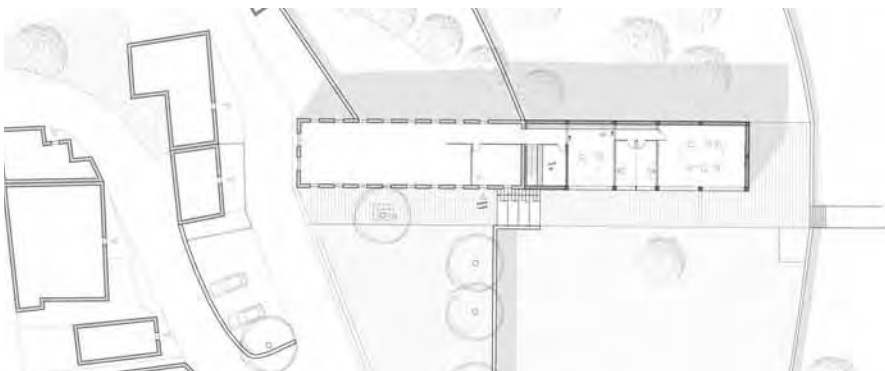
Photos maquette



Photo site existant



Coupe transversale



Plan R+1



Plan RDC



Coupe paysagère

MAIRIE, CENTRE ASSOCIATIF ET LOGEMENT À FREYCENET-LA-TOUR

Contexte

Établi à flanc de coteau, en limite du plateau et en balcon sur la vallée de la Gazeille, Freycenet-la-Tour présente une silhouette compacte et une extrême densité. Frappée par un abandon progressif (nombreuses fermes en ruine et logements vacants), la commune tire cependant partie d'une activité touristique, liée notamment aux chemins de randonnée, au restaurant et à l'entreprise de salaisons.

Projet

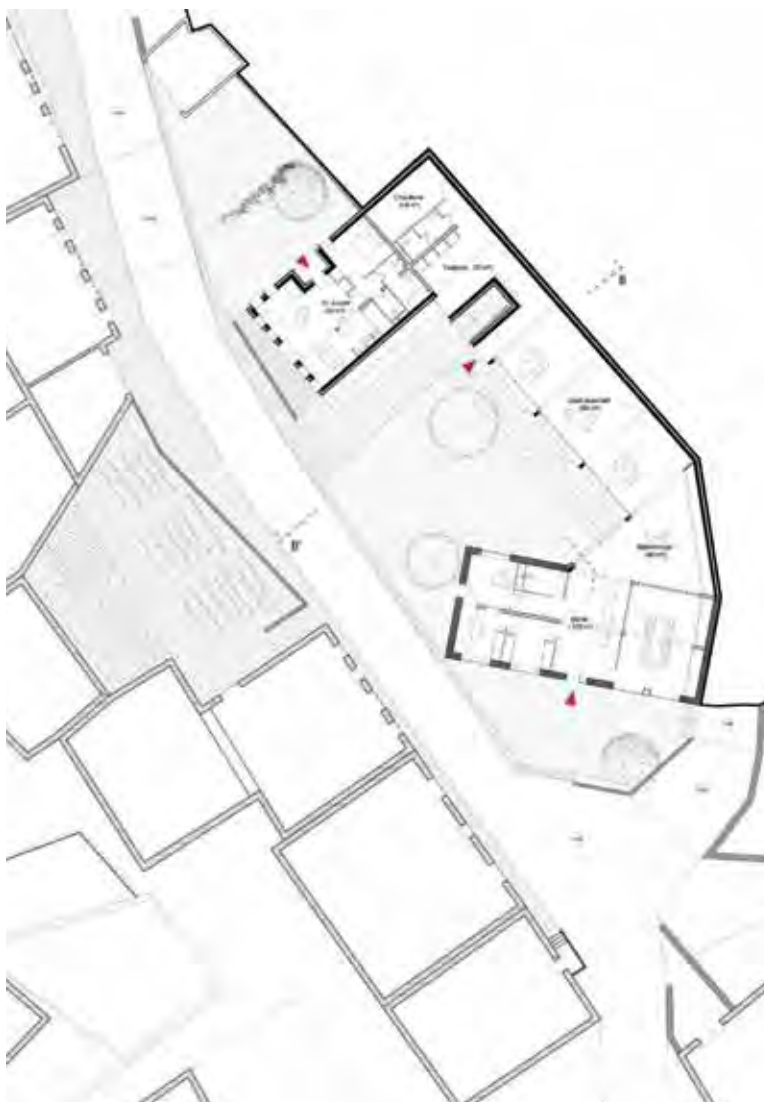
Le projet s'inscrit entre la rue principale du village et l'accès au chemin de randonnée de l'étang des Barthes. Il profite pleinement de la pente et propose la mise en place d'un belvédère et le creusement d'une cour.

Il propose une recomposition urbaine au cœur du bourg organisée autour d'une maison vacante et d'une ferme en ruine. Il développe un programme mixte comprenant l'accueil des locaux de la mairie (aujourd'hui très à l'étroit), le centre associatif (salle de réunion, salle de jeu et bibliothèque) ainsi que deux logements locatifs pour une personne âgée seule et une famille.

Le programme s'organise et s'enroule autour d'une cour ouverte sur la rue principale du village ménageant néanmoins le retrait nécessaire à un espace de confortable aux habitants et promeneurs.



Plan de masse - 1/ 2000



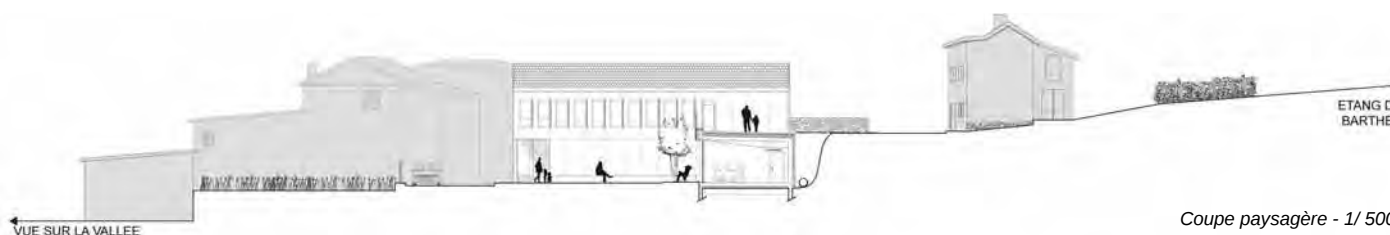
Plan RDC - 1/ 500



La ferme actuelle



Maquette du projet



Coupe paysagère - 1/ 500

UN VILLAGE VACANCES À GOUDET

Contexte

Goudet, aux confins de la Communauté de Communes, s'ouvre généreusement sur la vallée de Loire dont elle a investi le méandre et constitue le basculement et point de passage du Mézenc vers Cayres-Pradelles.

Le bourg s'étage sur les versants non soumis aux inondations entre jardins et venelles. La présence d'un fort taux de résidences secondaires désigne Goudet comme un grand « village vacances », sujet à de fortes variations saisonnières en terme de fréquentation.



Photo site existant

Projet

Il propose une alternative à l'urbanisation pavillonnaire progressive qui attend le coteau surplombant l'actuel village et la Loire. Il développe un programme d'hébergements à vocation touristique inscrit selon deux lignes fortes dans le paysage au sommet et en contrebas d'une grande prairie, laissant la partie centrale ouverte à la pâture.

Loués à la semaine et à des familles pendant les périodes de vacances scolaires, les logements proposés peuvent être le support de colloques d'entreprise hors saison.

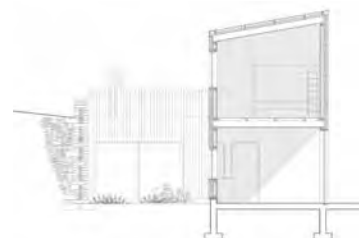
L'adjonction d'un équipement mutualisé entre le centre d'accueil et la commune, comprenant une salle de réception, un café et un multi-service, permet une nécessaire mutualisation.



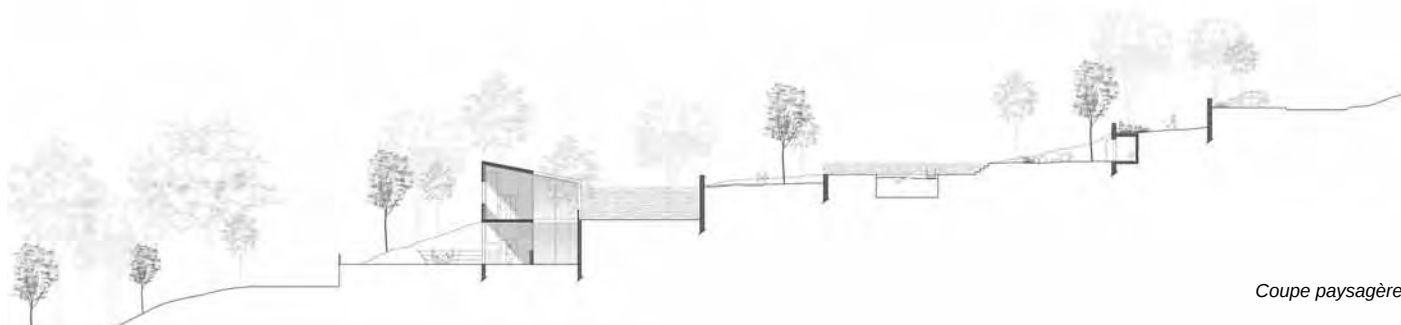
Plan RDC



photo maquette



Coupe 1/50°

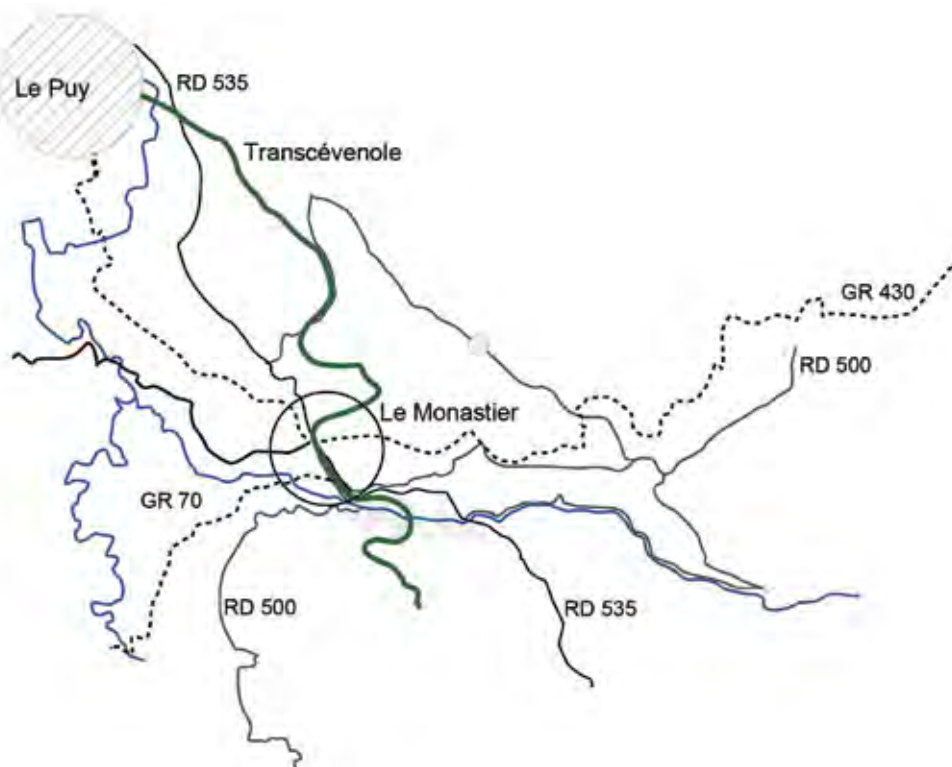


Coupe paysagère

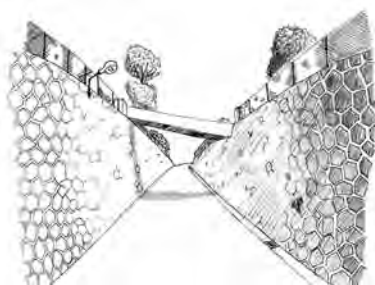
LE MONASTIER / GAZEILLE, UNE CENTRALITÉ ?

Contexte

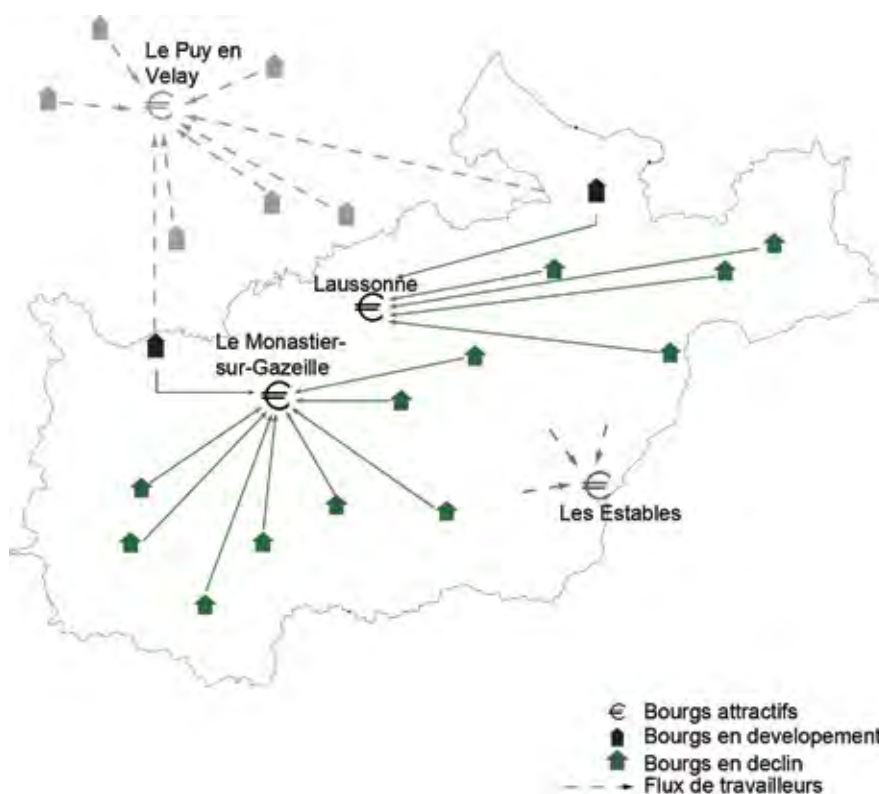
La communauté de commune du Mézenc-Loire sauvage subit l'influence du Puy-en-Velay. Pôle attractif majeur, il centralise une grande partie des activités et son développement se fait au détriment des petits bourgs situés dans la communauté de communes. Néanmoins, un bourg plus important tire son épingle du jeu : le Monastier-sur-Gazeille. Situé à mi-chemin entre les bourgs les plus reculés et l'agglomération du Puy, il agit comme un bourg-relais entre ces deux entités. Au carrefour d'un grand nombre de routes départementales importantes et chemins de randonnées, et construit le long de la Transcévenole, ce bourg d'un millier d'habitants est une étape presque incontournable dans les migrations des habitants des bourgs isolés qui se rendent au Puy.



Le Monastier-sur-Gazeille : carrefour des mobilités à l'échelle du territoire



La Transcévenole dans le Monastier-sur-Gazeille : un potentiel à développer



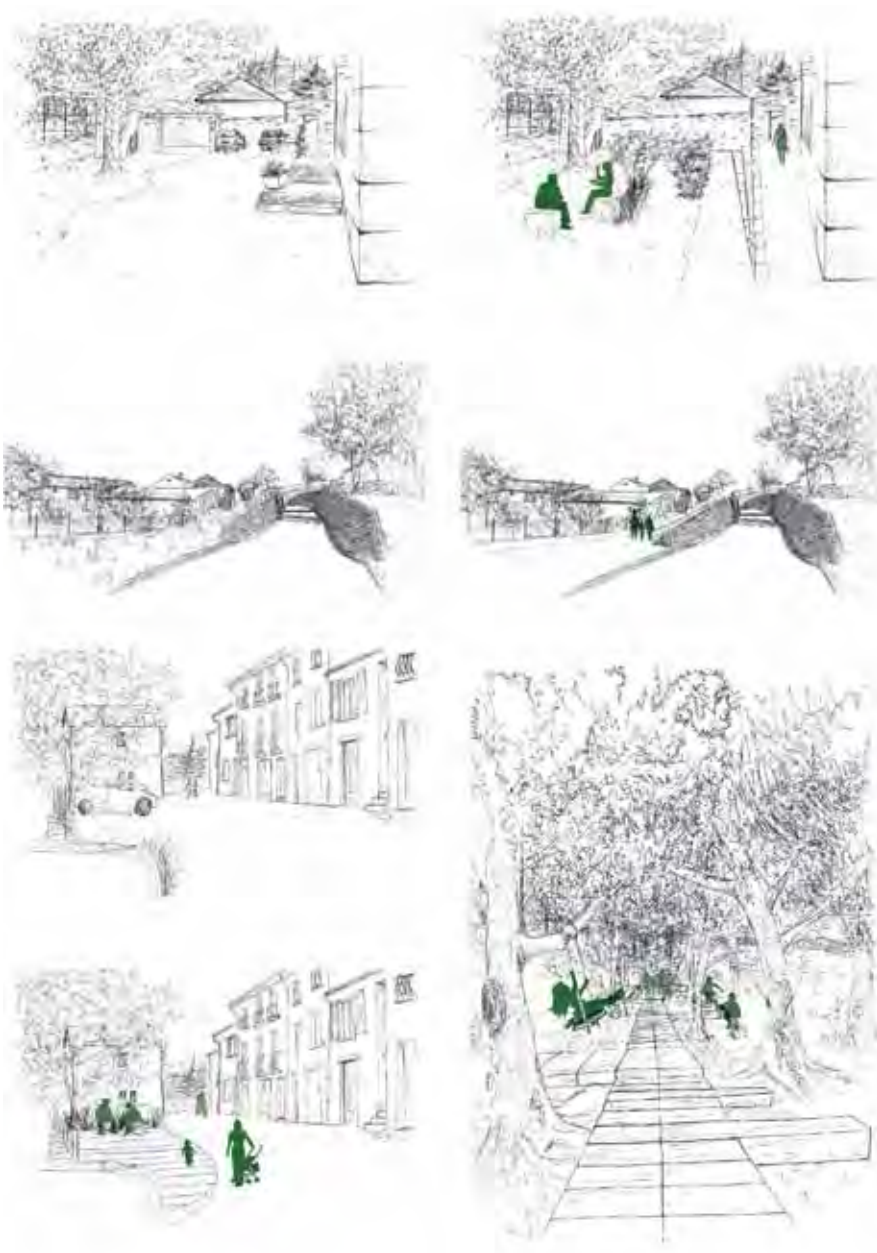
Les bourgs-relais : un moyen de créer de nouvelles centralités

Stratégie

Afin d'enrayer le déclin des bourgs isolés et conserver l'activité sur le territoire, le projet se propose d'implanter un centre de télétravail et un centre de formation aux métiers du cuir au Monastier-sur-Gazeille. L'objectif est de proposer de l'emploi à proximité des bourgs isolés, ainsi qu'un lieu de formation professionnelle à proximité des nombreuses entreprises de travail du cuir implantées dans la région. Le projet comprend également une requalification de la Transcévenole dans sa traversée du Monastier aujourdhui très routière, lui permettant d'assurer le lien entre équipements sportifs et scolaires, nouveaux équipements et centre bourg.



Master plan



La Transcévenole dans le Monastier-sur-Gazeille : une reconquête au profit des piétons et cyclistes est possible

CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CUIR AU MONASTIER / GAZEILLE

Le choix de la création d'un Centre de formation aux métiers du cuir à Monastier-sur-Gazeille a pour objectifs de valoriser les ressources locales, tout en privilégiant les circuits courts de production.

L'équipement s'implante dans un délaissé (aujourd'hui parking) contigu au Collège Laurent Eynac. Il amorce la structuration d'un "campus rural" en renforçant le pôle éducatif. Il permet aussi, par le parvis partagé qu'il propose avec le collège, de contribuer à pacifier durablement la Transcèvenole.

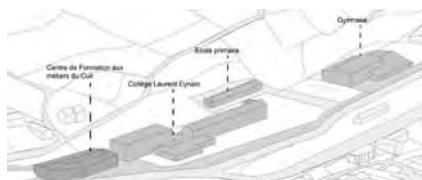
Dans la continuité du projet de tannerie et de stabulation proposé à la Vacheresse, le Centre de formation est aussi un lieu de rencontre intergénérationnel permettant le partage des connaissances.



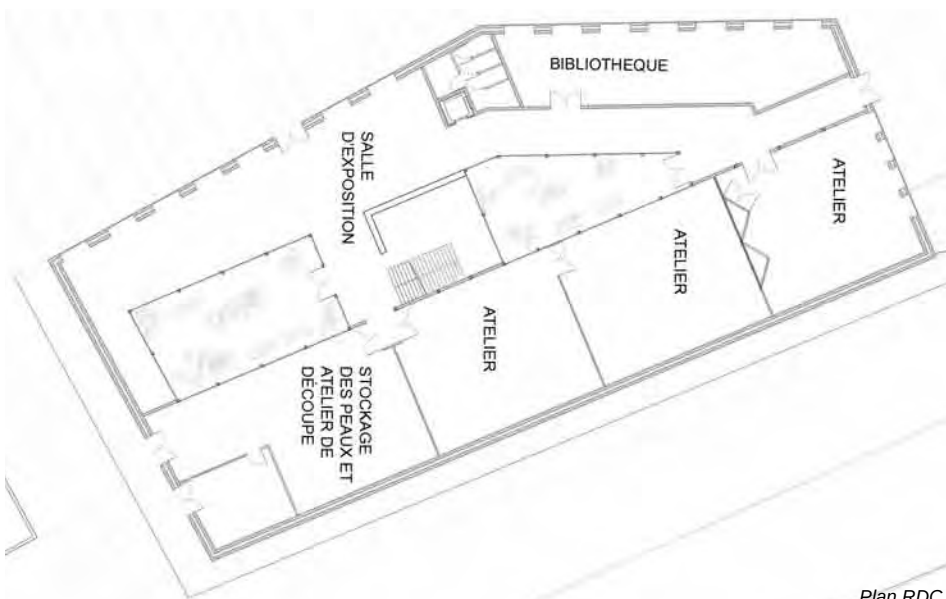
Plan de situation



Perspective



Campus rural



Plan RDC



Coupe longitudinale

62

Le bâtiment encastré dans le talus assure la transition entre coteaux urbanisés et Transcèvenole via une rampe qui ceinture le bâtiment. Celui-ci s'organise autour de deux patios centraux qui permettent l'éclairage des ateliers. Bibliothèque et hall d'exposition ouvrent sur le parvis commun avec le collège.

TÉLÉCENTRE AU MONASTIER / GAZEILLE

Le télécentre a pour but de réduire les temps de trajets en offrant un lieu de travail permanent ou occasionnel à proximité des habitants dont l'entreprise est éloignée. Il permet de rompre l'isolement des télétravailleurs indépendants exerçant à domicile. Une extension possible permettrait au bâtiment d'évoluer en pépinière d'entreprises.

Le projet s'articule donc sur le principe d'une structure fixe en béton formant un bloc monolithique, dans laquelle vient s'imbriquer un jeu de cloisonnement libre permettant au bâtiment d'évoluer dans le futur. Un patio dessert des bureaux individuels, un espace de co-working et une salle multimédia. Les locaux de bureautique sont mutualisés et une salle de réunion permettant les projections, ouverte sur un espace paysager est mis à la disposition de tous. Le patio, l'accueil et l'espace détente intérieur forment donc une continuité et proposent un rapport visuel avec la lisière boisée extérieure.



Plan masse



Plan RdC



Site au pied de la table basaltique



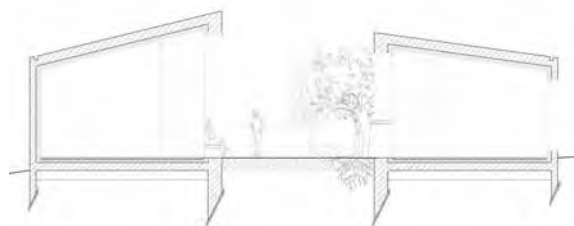
Vue sur la vallée de la Gazeille



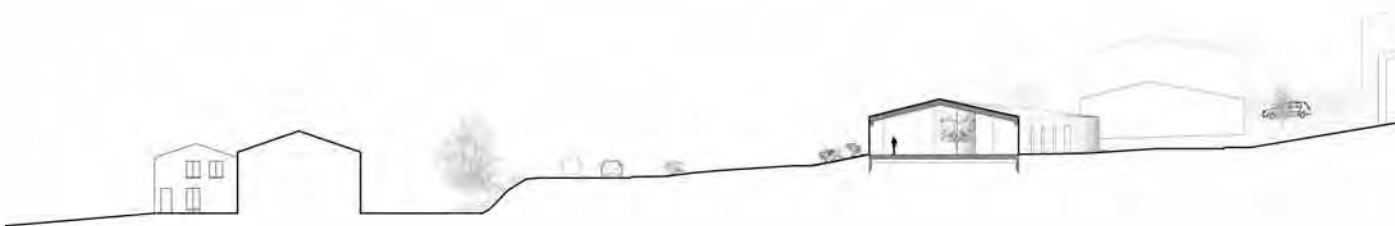
Photo maquette



Vue intérieure-patio



Coupe-patio



Coupe paysagère

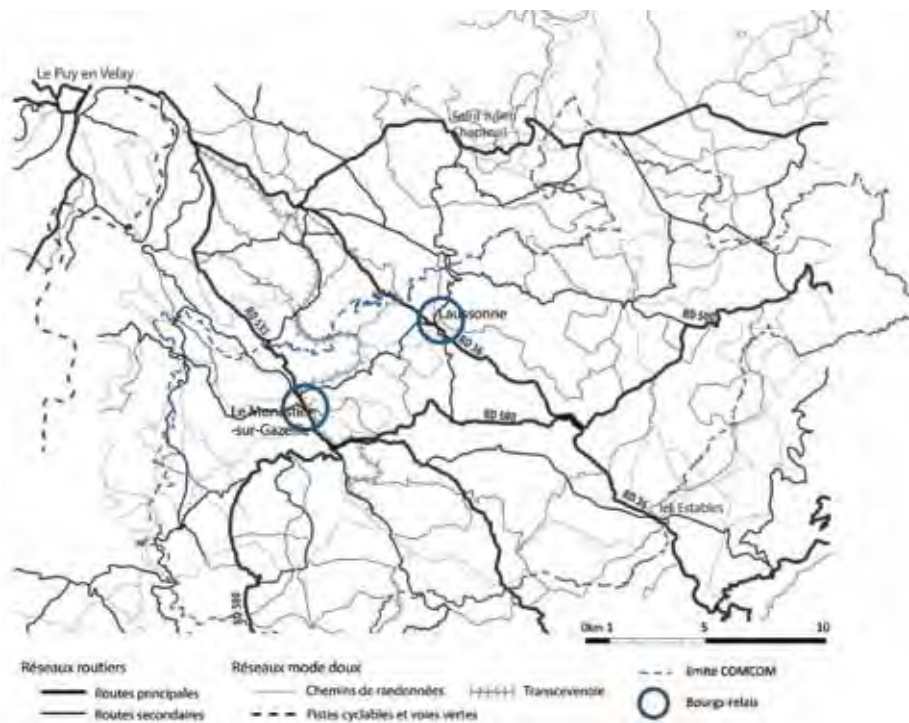
LAUSSONNE, UN BOURG RELAIS ?

Contexte

Les communes de Monastier / Gazeille et Laussonne, à mi-parcours entre Le-Puy-en-Velay et les hauts plateaux du Mézenc sont identifiées au SCoT du Velay comme des bourg-relais, ayant vocation à prendre le relai de l'aire d'influence de la Communauté d'Agglomération du Puy et d'apporter services et équipement à l'arrière pays. Le SCoT vise à encourager le renforcement de leur influence.

Si le Monastier bénéficie par la richesse de son histoire d'une forme de suprématie, les deux communes enregistrent une croissance démographique qui témoigne d'une réelle attractivité permettant d'habiter le Mézenc sans se priver de la proximité quasi-immédiate du Puy-en-Velay (20 min environ).

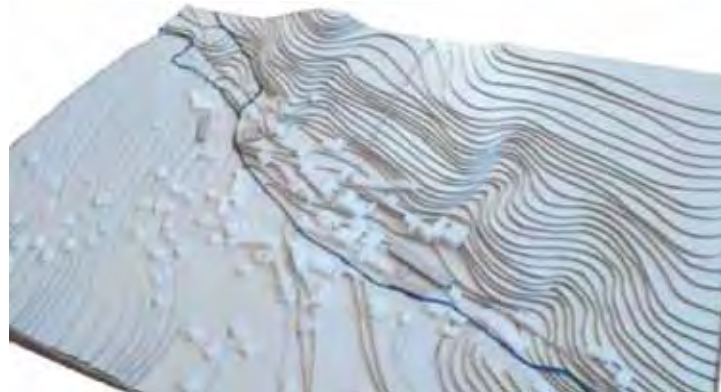
Pour autant, cette dynamique s'est traduite par un abandon progressif des centre-bourgs devenus inadaptés dans leur structure aux attentes des nouveaux ménages : l'étroitesse de la trame urbaine et l'inadaptation des logements offrant peu voire pas de confort, d'ensoleillement et d'espace extérieur, l'ouverture à l'urbanisation des coteaux jusqu'alors cultivés, le développement de zones d'activités et la création de nouveaux équipements ont contribué à modifier durablement le rapport entre espaces bâtis et paysage.



Le réseau viaire : un maillage complexe



Les bourgs relais : des zones d'influence à renforcer



Laussonne dans la vallée

Stratégie

Historiquement réalisé en lien avec la rivière (notamment en lien avec l'artisanat de la chaussure) et le long de la RD 36, le développement de la commune a depuis largement investi les coteaux, privilégiant un mode d'urbanisation pavillonnaire : une diffusion qui n'épargne pas les équipements publics avec la récente création d'une maison de retraite qui tourne ostensiblement le dos au centre-bourg et une école déplacée sur les hauteurs de la commune. Comme ailleurs, la désertion du centre bourg par les nouveaux habitants, l'envahissement des espaces publics par la circulation et le stationnement offrent un état de partiel abandon. Pourtant la rivière, bien qu'oubliée constitue un atout majeur dans un processus de reconquête urbaine. Comment passer d'une rivière support d'activités à un espace récréatif support d'une régénération urbaine et d'une qualité de cadre de vie retrouvée.

La démarche de projet vise à une reconquête par l'espace public et propose :

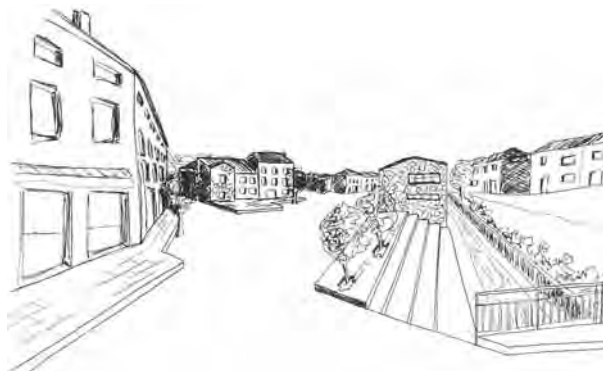
- d'ouvrir une promenade confortable et généreuse au fil de l'eau qui permette de reconnecter les pôles d'attractivité de la commune (Mairie, salle des fêtes, église et nouveaux équipements),
- de développer des transversalités et des porosités entre la RD et la rivière : de nombreux ténements offrent un potentiel de reconversion et de mutabilité,
- de restituer un juste équilibre entre déplacements et confort piétons et déplacements en voiture (réorganisation des circulations et stationnements).
- de renforcer à terme l'attractivité du centre bourg en apportant services, équipements et logements, qu'illustrent les 2 projets développés.



Retrouver le lien à la rivière, réinvestir l'épaisseur / Ech. 1/15000



Plan masse / Ech. 1/4000



Croquis d'ambiance du centre bourg

LOGEMENTS COOPÉRATIFS À LAUSSONNE

Contexte

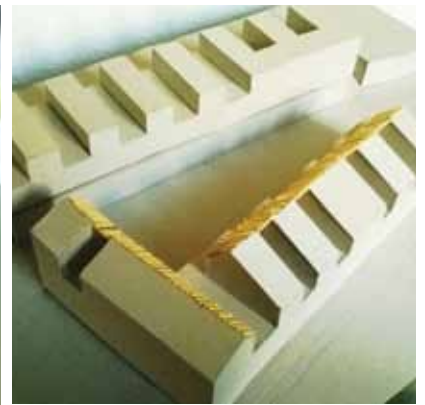
Le projet investit deux parcelles inscrites entre la route départementale et la rivière, profitant d'une parcelle libre en lien direct avec la *Lausanne* et d'une seconde actuellement occupée par des ateliers mais mutable à moyen terme, venant ainsi illustrer la capacité de densification et de renouvellement du centre bourg. permettent aussi de revaloriser l'entrée du village.

Projet

Le projet est composé de deux bâtiments distincts développant néanmoins une écriture commune.

La parcelle en lien avec la rivière propose une série de logements en duplex emboîtés sur trois niveaux bénéficiant chacun d'une terrasse et rassemblés autour d'une grande cour commune autour de laquelle prennent place des espaces partagés (cuisine, local vélos, buanderie, etc.) et une salle polyvalente pour les activités extra-scolaires de la commune.

La parcelle en lien avec la RD propose une série de logements individuels accolés qui fabriquent une séquence d'entrée au centre bourg.



Implantation et volumétrie



Plan RDC



Perspective du projet



Coupe transversale : Lien entre RD36 et rivière

PISCINE THÉRAPEUTIQUE À LAUSSONNE

Contexte

Le projet s'installe entre RD et rivière sur un terrain actuellement occupé par un parking et à proximité de l'ancienne école transformée en logements inter-générationnels.

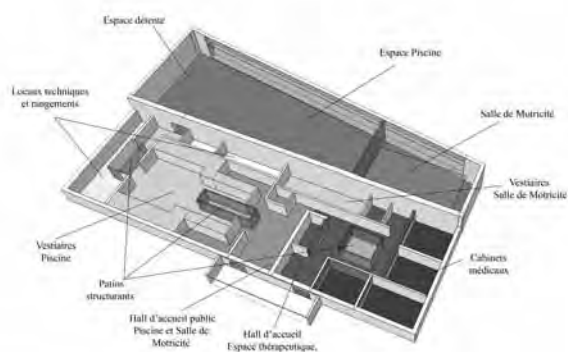
L'équipement d'échelle communautaire vient à la fois renforcer le rôle de bourg-relais et permet de consolider la promenade au fil de l'eau constituant une séquence majeure.

Projet

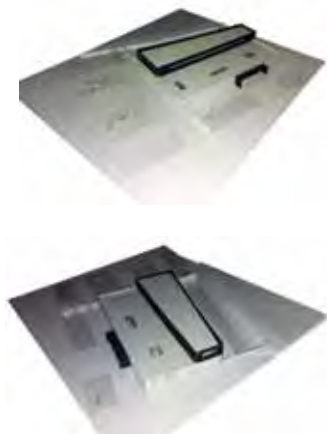
La piscine thérapeutique associée à un pôle médical est aussi ouverte au public selon certains créneaux horaires offrant un espace de loisirs de proximité aux habitants de la vallée et des hauts plateaux du Mézenc.

Le pôle médical prend place en léger retrait de la rue principale permettant en lien avec l'ancienne école de générer un élargissement du trottoir et un parvis. Il s'organise autour de deux patios intérieurs.

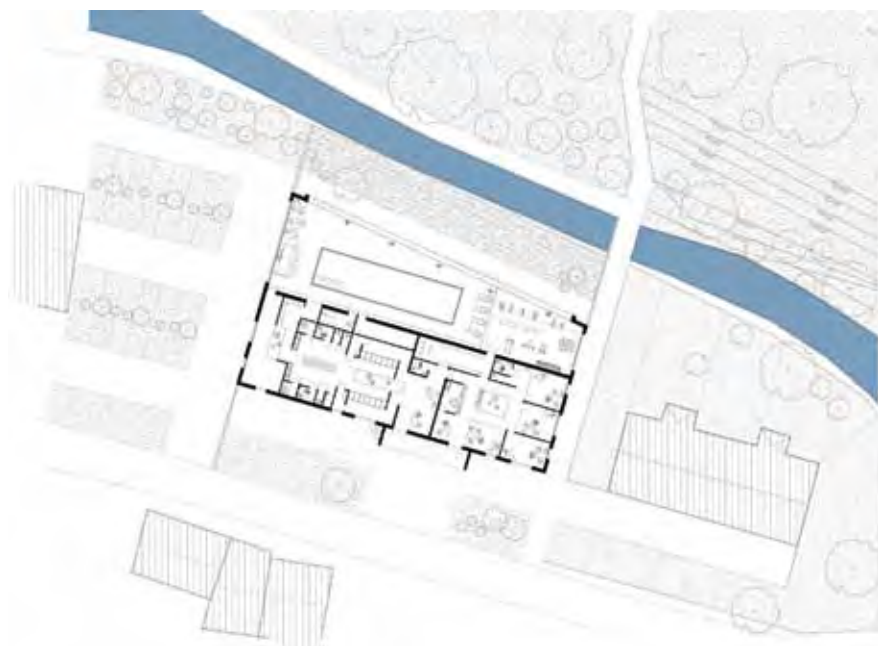
La piscine et l'espace de motricité s'y adossent et déploient une large terrasse en lien avec la rivière.



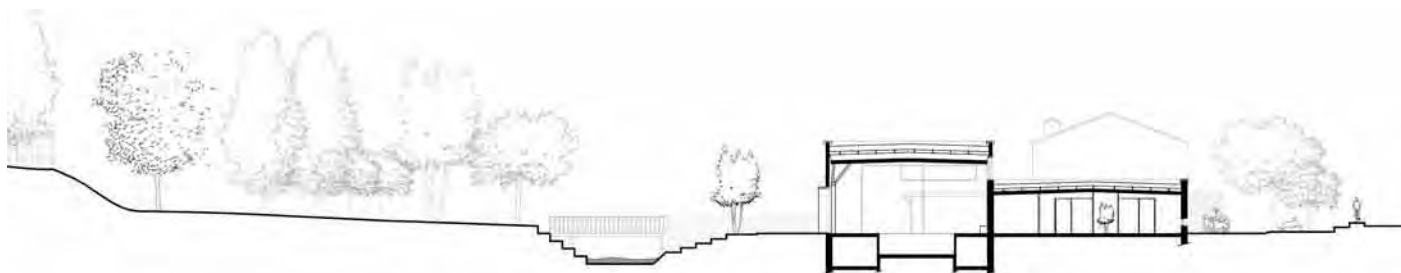
Axonométrie programmatique



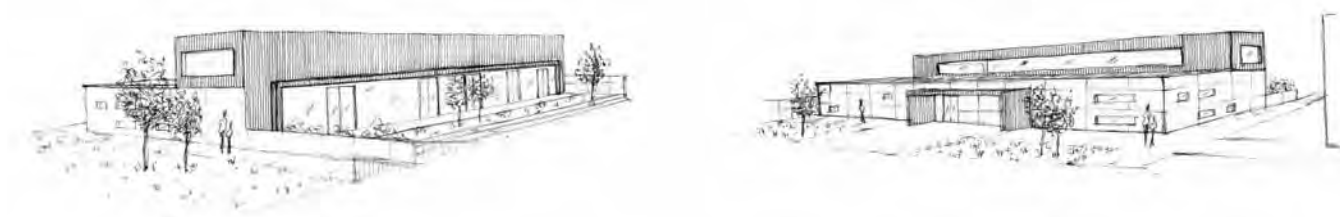
Photographies Maquette



Plan RDC



Coupe transversale et rapport à la rivière



Perspectives

TOURISME EN VALLÉES

Le tourisme dans le Mézenc est basé sur une double saisonnalité déséquilibrée. En hiver l'activité se concentre autour du domaine skiable des Estables alors que l'été les randonneurs arpentent les chemins qui innervent tout le territoire.

Le relief oscille entre vallées encaissées et hauts plateaux, et articule des entités fortes du paysage dont notamment les vallées de la Loire, sauvage et préservée mais très encaissée, et de la Gazeille, plus accessible et domestiquée.



Deux vallées structurantes



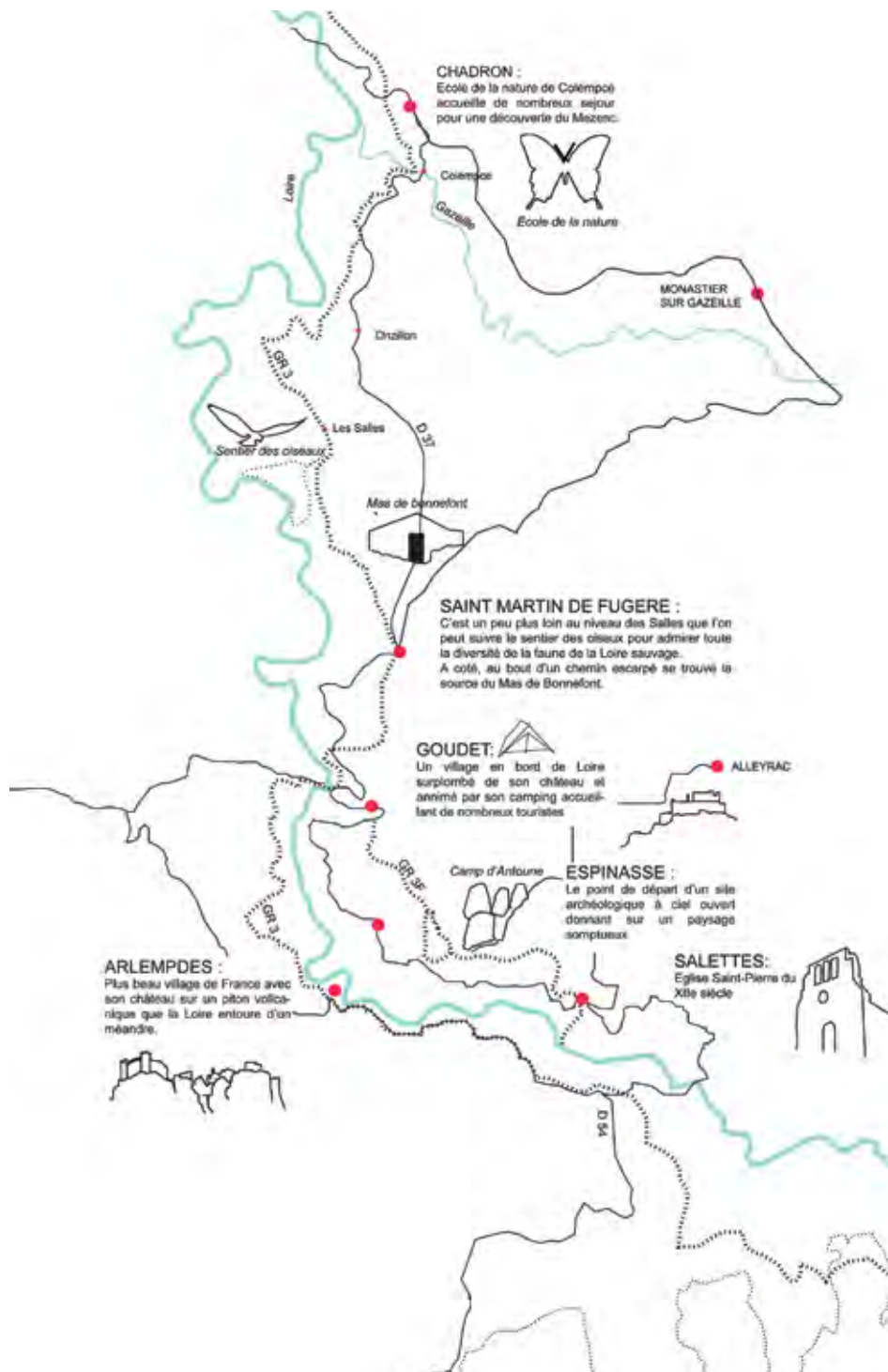
Vallée de la Loire depuis la RD 37



Goudet



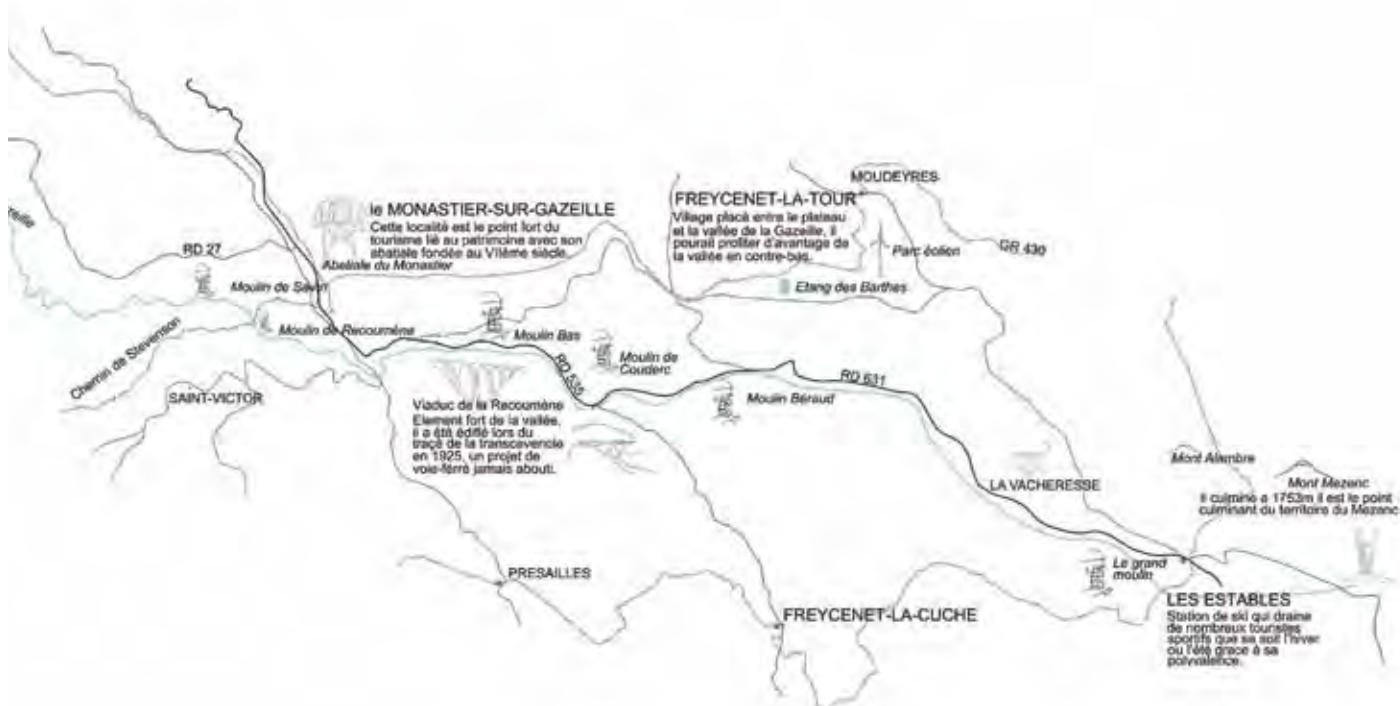
Confluence Gazeille / Loire



Potentialités de la vallée de la Loire



Amplifier un parcours reliant les bourgs isolés



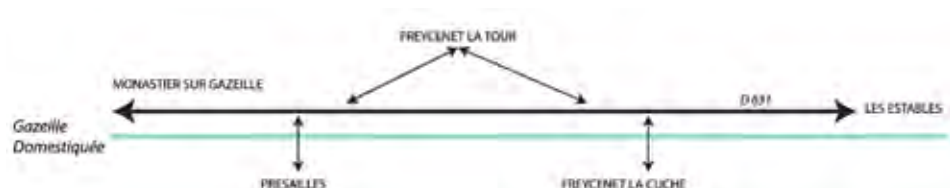
Potentialités de la vallée de la Gazeille

La Loire possède un fort potentiel touristique dû aux nombreuses activités qui se développent au fil des vallées qu'elle creuse. Quelques villages en bénéficient mais ne prennent pas conscience de cet attrait. La vallée étant très encaissée, rend difficile l'accès à la Loire et très peu visible. Goudet est l'une des seules commune à profiter pleinement de l'attrait de la Loire grâce à son contact lien direct avec elle. Le but serait de renforcer certains de ces lieux touristiques afin de reconnecter ou renforcer les liens entre les bourgs.

La vallée de la Gazeille est un axe de mobilité important concernant le tourisme. La RD 631 relie les deux places fortes touristiques de la communauté des communes que sont le-Monastier-sur-Gazeille avec son Abbatiale, et la station de ski des Etables. En analysant les villages situés à proximité de cette vallée, on s'aperçoit qu'ils ne profitent pas de cette vitrine et qu'ils s'en détachent. Notre stratégie est donc de reconnecter la vallée avec les villages avoisinants pour que ces derniers profitent du flux important de touristes qui circulent au fond de la vallée.



La Gazeille le long de la RD 631



CAMP ARCHÉOLOGIQUE D'ANTOUNE

Contexte

Le projet s'inscrit dans le cadre plus large d'une diversification de la dynamique touristique de la vallée de la Loire faisant émerger des sites sous exploités, ici en l'occurrence le site archéologique d'Antoune, oppidum culminant à 1 087 m à la lisière d'une épaisse forêt, offrant un large panorama sur les monts Mézenc, les monts d'Ardèche, le bourg d'Arlempdes et la vallée sauvage de la Loire.

Projet

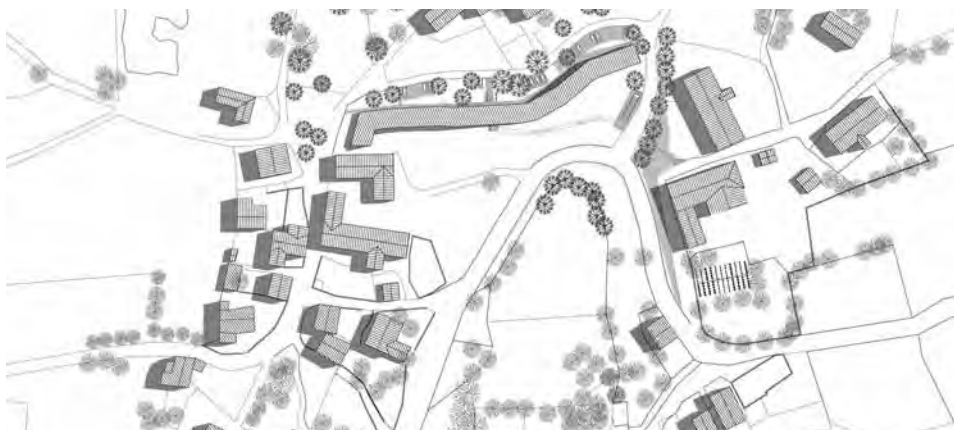
Il vise à la structuration d'un parcours de découverte de 3,5 km sur la globalité du site avec la mise en place d'un centre d'accueil des archéologues, des bénévoles et des visiteurs dans le hameau d'Espinasse.

Les éléments du programme (hébergement, salle informatique de restitution des fouilles, ateliers pédagogiques en lien avec l'école de la nature de Colempce, cuisine...) autonomes, fabriquent une ligne dans le paysage épousant le tracé d'un chemin communal et s'appuyant sur une lisière boisée.

Les différents espaces du programme prennent place sous une toiture filante et débordante qui offrent une longue cour-sive abritée et une somme d'interstices qui sont autant d'espaces partagés de seuils et terrasses. La structure métallique légère, décollée du sol, offre une façade largement vitrée et ouverte sur la prairie.



Vue remarquable sur le parcours d'Antoune



Plan de situation



Plan RDC



Coupe transversale



Perspective du projet

RANICULTURE À FREYCENET-LA-TOUR

Contexte

Le programme s'appuie sur une tradition locale ancienne de pêche de la grenouille aujourd'hui prohibée pour sa sauvegarde même la consommation des amphibiens reste d'actualité qualifiant encore les habitants de Freycenet-la-Tour de «grenouillards». Le projet de création d'une activité d'élevage de grenouilles associée à une dimension pédagogique sur le territoire de la commune vient compléter le projet d'aménagement et de mise en valeur de l'étang des Barthes.

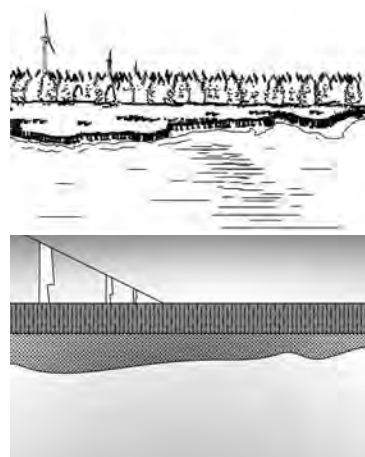
Projet

Le bâtiment prend place à l'est de l'étang adossé à la lisière boisée et permet un prolongement du parcours amorcé sur les rives de l'étang. La structure métallique légère (fondation sur micro-pieux dans l'étang), l'organisation en trois travées et le remplissage en lattage bois développe une écriture et une conception à la fois efficace, économe et peu impactante sur l'environnement.

De l'éclosion des œufs à la découpe et vente de la grenouille, l'organisation linéaire du plan répond autant à l'efficacité de l'activité qu'à la volonté de rendre le plus intelligible possible la découverte par les visiteurs d'une raniculture « respectueuse de l'environnement ». La promenade déployée le long de la façade ouverte sur l'étang offrent des stations pédagogiques et des pontons support à la détente. La façade sud pour l'accueil des clients et des classes vertes propose une ouverture vers la RD 500 et la vallée de la Gazeille.



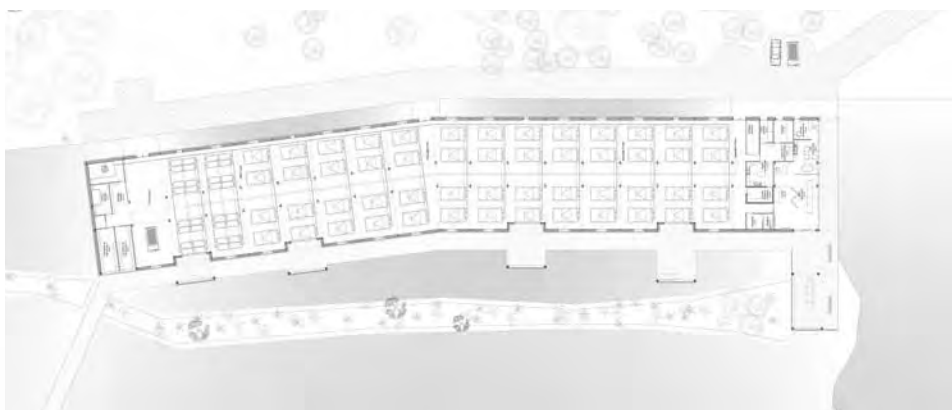
Plan de situation



Interprétation du paysage



Coupe transversale



Plan RDC



Elévation ouest sur l'étang



TOURISME & PAYSAGE

État des lieux

L'histoire volcanique du Mézenc a modelé le territoire et engendré des paysages diversifiés de massifs montagneux, hauts plateaux et vallées, balisés de sites remarquables dont le plus emblématique reste bien sûr le Mont Gerbier de Jonc qui accueille près de 500 000 visiteurs par an.

À ce patrimoine paysager support d'un tourisme vert dont témoigne le réseau dense d'itinéraires de randonnées, s'ajoutent un tourisme lié au développement d'un domaine skiable apprécié à l'échelle régionale autour des Estables et un tourisme culturel porté par les fleurons que constituent l'abbatiale du Monastier/G., les églises romanes de St Front et l'histoire en lien avec les protestants (Fay/ Lignon).

La localisation des hébergements touristiques suit celle de ces nombreux pôles attractifs avec une offre de lits très importante aux Estables notamment. Hôtels, gîtes, refuges et chambres d'hotes se répartissent néanmoins assez équitablement le territoire avec ses dernières années des efforts reconnus d'adaptation à la pluralité des clientèles.

La cartographie des ruines des anciennes fermes met en évidence un fort potentiel lié à leur concentration dans la vallée de la Gazeille entre Les Estables et Freycenet la Tour ainsi que sur les hauts plateaux : comment les réactiver, se les réapproprier au service d'un projet de développement touristique raisonné et alternatif.

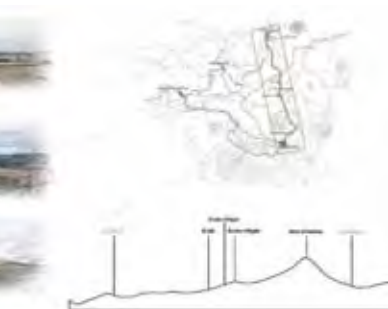


Accueils polycentriques

Hôtels/auberges Chambres d'hôtes locations de vacances Gîtes d'étapes Camping Aires de camping-car P GR Circuit VTT Tour du Mézenc - Gerbier Transcivénole



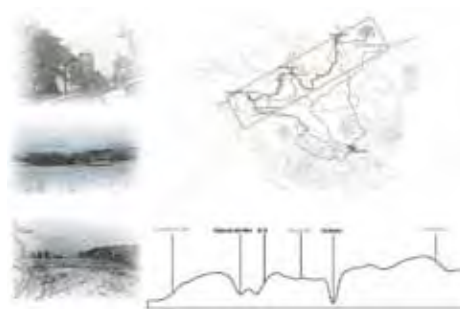
Les ruines, des vestiges concentrés



SÉQUENCE #1 - LAC / HAUTS PLATEAUX / MONTS



SÉQUENCE #2 - VALLÉE DE LA GAZEILLE



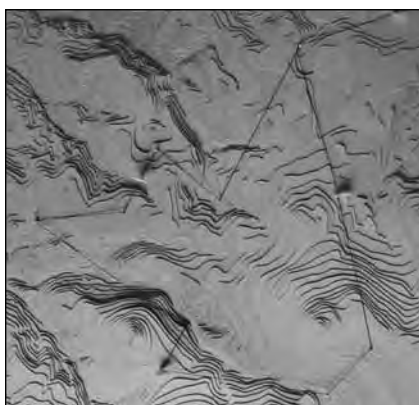
SÉQUENCE #3 - VALLÉE DE L'AUBÉPIN

Stratégie

Le projet s'intéresse à un fragment du territoire qui concentre une variété de paysages et de milieux (massifs montagneux, hauts plateaux, vallées et zones humides caractéristiques du Mézenc) balisé par des sites aussi unanimement reconnus que le lac de St Front, les Estables, les Monts d'Alambre et du Mézenc, la vallée de la Gazeille, l'étang des Barthes, le pittoresque village de Moudeyres et sa ferme-musée.

Il propose via les chemins de randonnée leur intensification et leur meilleure connexion en hiver autour notamment du développement du domaine skiable jusqu'au « domaine nordique » du Bois de Chaudeyrac (commune de Saint-Front) mais surtout en été la mise en place d'un festival où des artistes invités sont amenés à prendre possession des interstices et des coulisses du territoire, générant des parcours alternatifs de découverte.

Le projet s'appuie autant sur des structures qu'il réactive, tel le chalet d'Aiglet (équipement intercommunal sous exploité, voire quasi à l'abandon), que sur les nombreuses ruines qui ponctuent le territoire et deviennent le support d'interventions éphémères. À ces interventions artistiques, s'ajoutent des modules d'hébergement mobiles et sommaires, qui chaque année sont déployés afin d'offrir l'expérience d'une nuit au cœur des hauts plateaux.



RECONVERSION DU DOMAINE D'AIGLET

Contexte

Le site d'Aiglet au cœur des hauts plateaux, cotoie la RD 500, lui offrant une desserte aisée et est traversé par le GR 40. Composé d'une ancienne ferme et d'une nouvelle stabulation aujourd'hui en vente suite à cessation d'activité mais aussi d'un chalet, propriété de la communauté de communes, aujourd'hui sous exploité, il pose autant la question générique de la reconversion du patrimoine agricole que celle de la fabrication de potentielles ruines contemporaines.

Projet

Il se développe sur l'hypothèse d'une non transmission de l'activité agricole.

Profitant de la situation centrale du domaine d'Aiglet, le projet propose d'utiliser la stabulation comme lieu de stockage l'hiver des modules d'hébergement estival, qui superposés les uns aux autres offrent une structure d'accueil à bas coût pour les skieurs. L'été, le bâtiment vidé des modules d'hébergement dispersé sur le territoire, devient un lieu de spectacles accueillant une programmation estivale de théâtre, cinéma, conférences...

Le chalet d'Aiglet qui appartient à la Communauté de Communes retrouve sa fonction première qui est de louer les skis en période hivernale en offrant de nouvelles activités et joue l'été le rôle de lieu d'accueil du festival (réservation des gîtes d'étape, billetterie des spectacles, résidence d'artistes invités...)

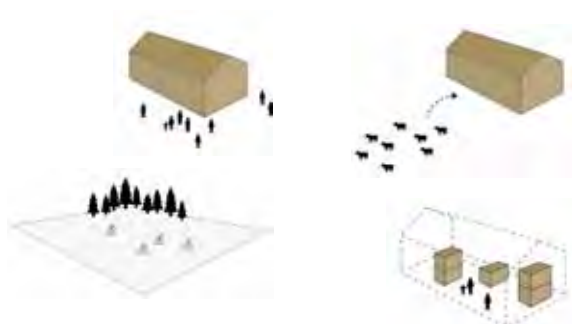
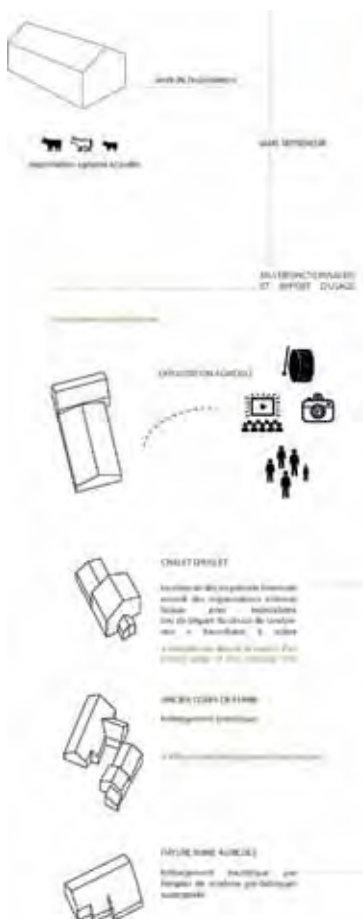
L'ancien corps de ferme est réhabilité en gîte de vacances pour familles par la Communauté de Communes.



Plan de situation



Photos site existant



MODULE - GÎTE D'ÉTAPE

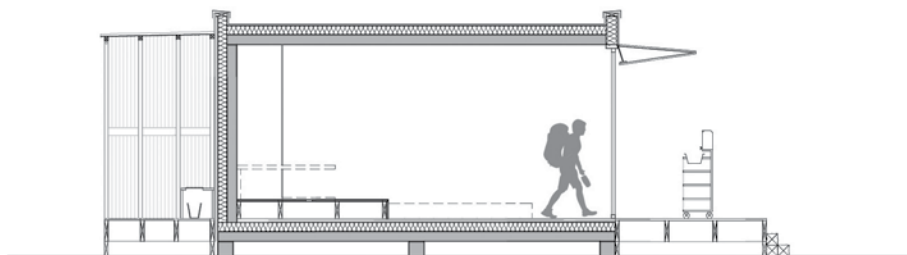
Contexte

Dans le cadre du festival de Land Art déployé le long des sentiers de randonnée, des modules bois investissent les nombreuses ruines et sont le support d'ateliers et d'hébergement des festivaliers.

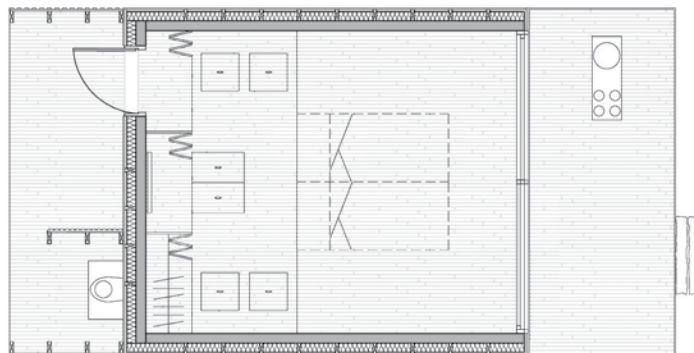
Projet

Le module est constitué de panneaux KLH en bois préfabriqué selon un procédé de mise en œuvre économe, simple et rapide. Il constitue une unité de base pour passer la nuit abrité. Au module principal, se greffe une terrasse en bois et un module sanitaire en bois ajouré avec des toilettes sèches et une douche solaire fermée par une bâche.

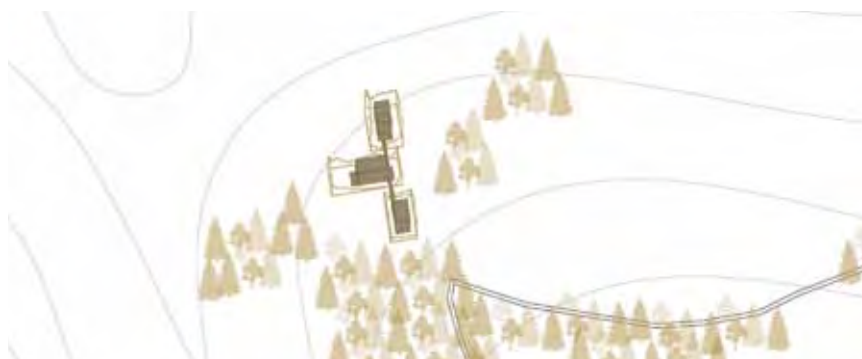
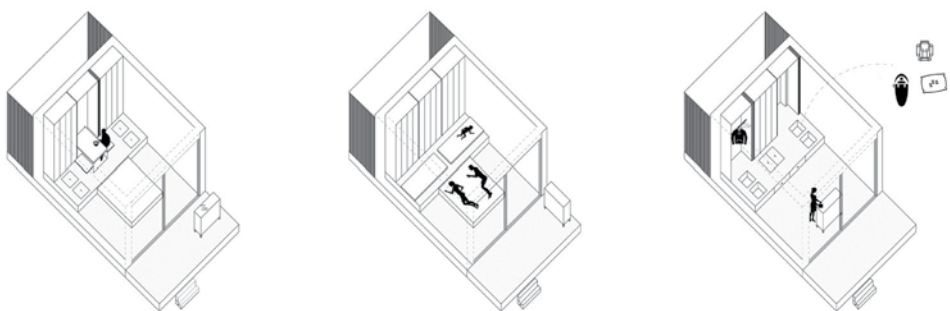
Deux modules d'habitation sont disposés dans la ruine Grange situés près de Moudeyres. Elle peut accueillir deux couples avec enfants grâce à ses couchettes mobiles et leur permettre d'être autonomes : sanitaires (issus de la filière sèche) et cuisine (bidon d'eau et gaz) sont mis à disposition, ainsi que le packaging à retirer au chalet d'Aiglet. En lien avec la typologie de la ruine, un espace commun, à la rencontre des deux parties habitation permet aux randonneurs de se retrouver autour d'une table et de profiter d'une soirée conviviale.



Coupe



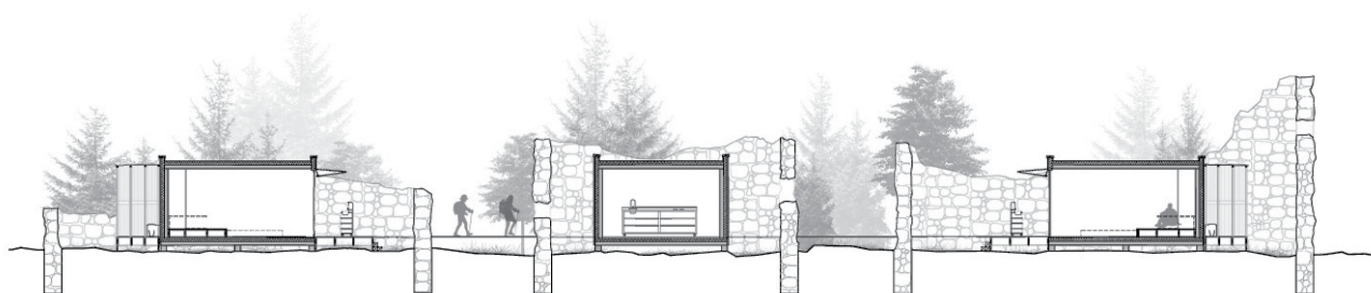
Plan



Plan de situation



Photo site existant



Coupe

HÔTEL RESTAURANT SAUNA AU BORD DU LAC DE SAINT-FRONT

Contexte

Cet ensemble constitue l'aboutissement du parcours du domaine nordique propice à la détente et à l'évasion, et permet de qualifier la rive nord du lac. Le projet est porté par le propriétaire, qui au-delà des structures d'accueil de classes vertes et colonies, souhaite diversifier la clientèle et l'appropriation du lac.

Projet

L'hôtel-restaurant prend possession de la rive nord selon un dispositif spatial linéaire et sériel. Salle de restaurant et vue privilégiée sur le lac tandis que cuisine, annexes du restaurant et saunas dialoguent avec la lisière boisée. Le bâtiment est conçu en structure bois avec une toiture inversée dont la pente permet la mise en place d'une grande baie ouverte sur le lac dans chaque chambre et d'une terrasse couverte pour le restaurant.

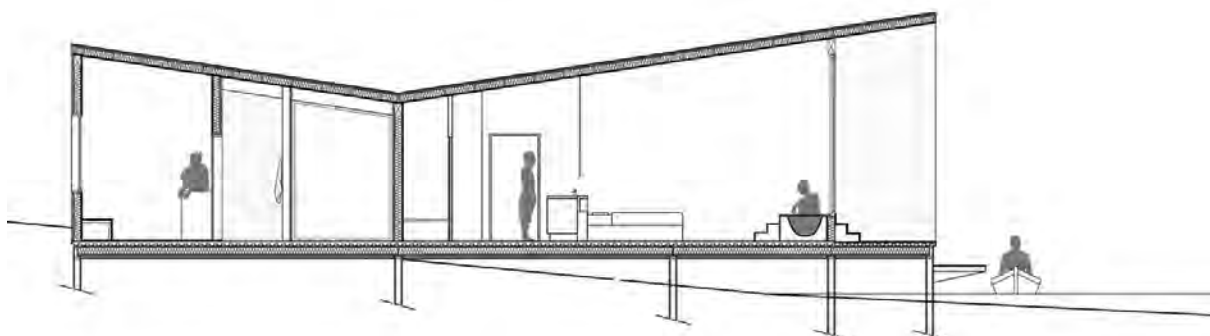
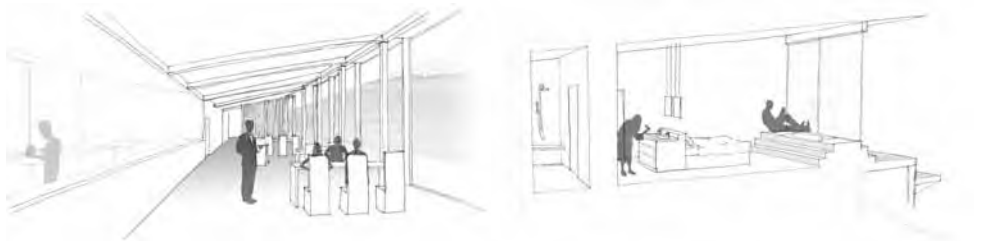
À ce cadre d'exception, s'ajoute un sauna collectif établi dans une clairière du bois épais de conifères qui ceinture le lac, accessible au public non-résident de l'hôtel.



Plan de situation



Photos site existant



Coupe

REMERCIEMENTS

L'ENSACF et l'équipe enseignante tient à remercier tout particulièrement :

- le PNR des Monts d'Ardèche qui a permis la conduite de cet atelier en le soutenant vivement et contribuant à la publication de ce document ;
- les élus de la communauté de communes du Mézenc et de la Loire Sauvage pour leur accueil et leur contribution à l'hébergement des étudiants pendant la semaine in situ ;
- les élus de chacune des communes de la CCMLS qui ont fourni des informations précieuses à nos étudiants et se sont largement mobilisés pour la journée de restitution ;
- Jérôme Damour et Nathalie Salinas, chargés de mission Urbanisme au PNR des Monts d'Ardèche pour le travail de préparation et le suivi de l'atelier ;
- Carole Jeanjean, directrice de la communauté de communes du Mézenc et de la Loire Sauvage pour son engagement, sa disponibilité et son apport de connaissances sur le territoire ;
- Carine Demourgues, en charge du SCOT du Velay pour son intervention, son expertise et sa contribution fructueuse à l'atelier.

Merci également à tous les partenaires (DDT, DREAL, CAUE, chambre d'agriculture, Office du tourisme, Conseil Général de Haute-Loire) qui se sont mobilisés pour apporter la matière nécessaire à la conduite de l'atelier.



Opération réalisée avec le soutien de



ISBN 978-2-905108-10-4

